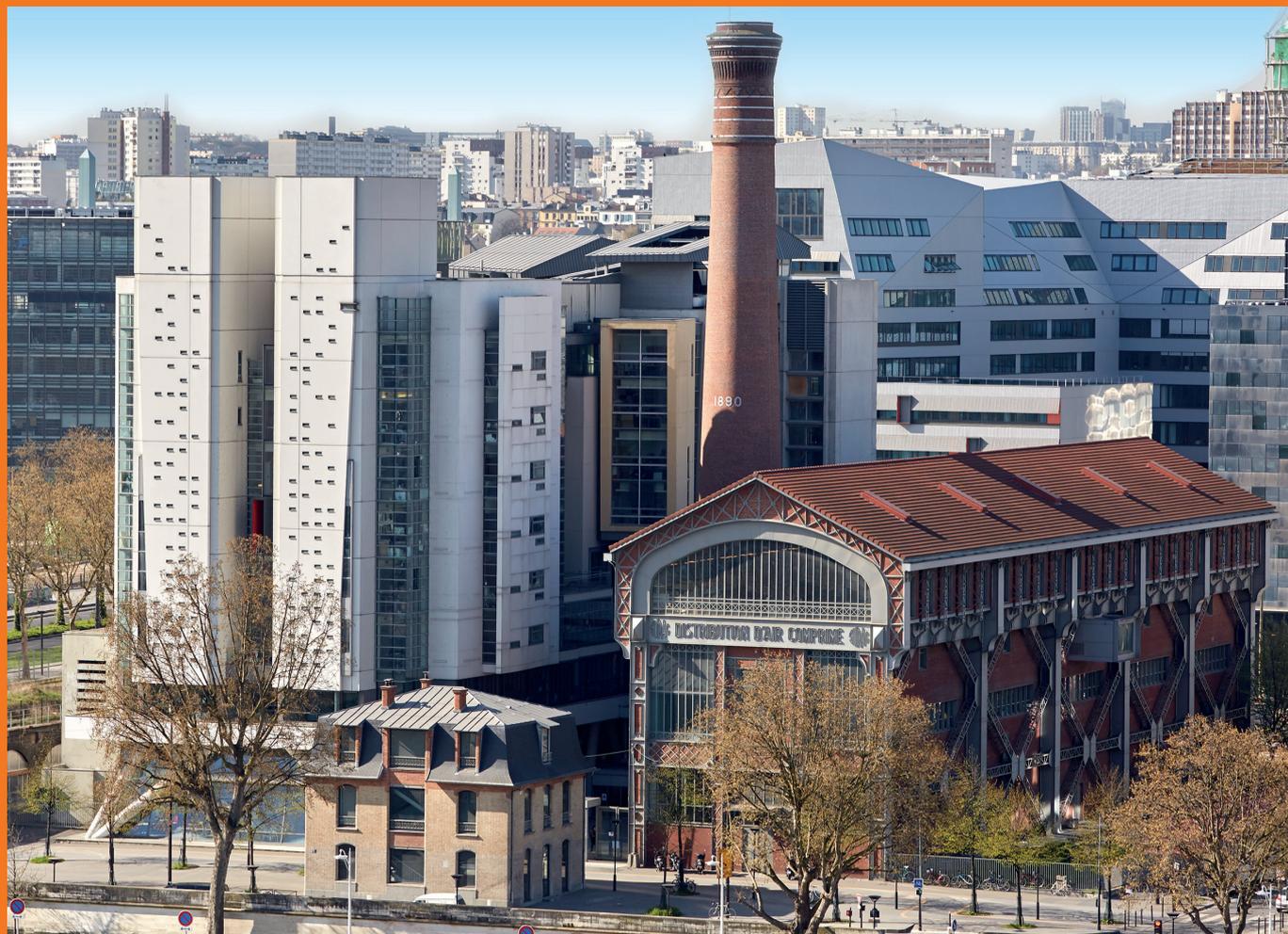


ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

L'année 2017 a été une année particulièrement intense pour l'ENSA Paris-Val de Seine et l'ensemble de ses communautés étudiante, enseignante et administrative.



Dans le domaine des partenariats, un décret conjoint du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation associant l'ENSA Paris-Val de Seine et l'Université Paris Diderot a été publié en mars 2017. Ce décret a été complété d'une convention d'application intéressant toutes les missions essentielles d'un établissement d'enseignement supérieur.

En septembre 2017, une convention cadre de partenariat avec la Comue Université Sorbonne Paris Cité est venue confirmer l'insertion de l'ENSA Paris-Val de Seine dans une politique de site cohérente.

Simultanément un partenariat a été initié avec l'école Polytechnique d'une part et l'école Camondo d'autre part pour diversifier les parcours étudiants ou les offres de formations proposées.

Dans le domaine de la pédagogie, 2017 constitue également la première année de mise en œuvre complète de la réforme des domaines d'études du cycle conduisant au diplôme d'état d'architecte engagée en 2016. Une première génération de diplômés est issue de ces six nouveaux domaines d'études.

L'ENSA Paris-Val de Seine a également fêté ses dix ans d'installation sur le campus universitaire de Paris Rive Gauche, installation décidée au début des années 2000 dans le cadre du plan national « universités du troisième millénaire ». Cet événement a été en 2017 l'occasion de valoriser le potentiel d'attractivité que représente l'inscription urbaine de l'École. Par ailleurs, l'ENSA Paris-Val de Seine et ses instances ont été fortement mobilisées par la campagne d'évaluation HCERES dite de vague

D et l'élaboration du dossier d'auto-évaluation remis en novembre 2017.

À l'international, la signature de conventions de mobilités étudiantes a été poursuivie et encouragée. Le nombre d'étudiants engagés dans des workshop internationaux a presque doublé en deux ans.

Pour renforcer la visibilité de l'école, le site web a été entièrement renouvelé et a été ouvert en décembre 2017 après une année d'élaboration et de concertation au sein de groupes de travail associant l'ensemble des composantes de l'École.

Le renouvellement de l'équipe administrative de l'ENSA Paris-Val de Seine s'est poursuivi avec 14 arrivées nouvelles et 9 départs essentiellement pour faire valoir des droits à la retraite.

L'arrivée après deux ans de vacance de poste d'une responsable bibliothèque matériauthèque a donné une impulsion nouvelle à ce centre de ressources important de l'École.

Est présentée également dans ce rapport d'activité l'enquête l'insertion professionnelle des diplômés initiée par le ministère de la Culture ; il convient de souligner que les résultats concernent une partie des diplômés de 2012-2013. La mise en place d'un observatoire interne à l'École permet la mise en œuvre d'enquêtes plus systématiques et plus récentes qui ne confirment pas tous les résultats de l'enquête des diplômés 2012-2013. Cette nouvelle enquête sera présentée à l'appui d'un rapport d'activité ultérieur.

Il apparaît que dans tous les domaines l'ENSA Paris-Val de Seine a été fortement mobilisée en 2017. Cela est à porter au crédit de ses équipes enseignante et administrative et à la richesse de l'engagement de ses étudiants.

Philippe Bach, Directeur

SOMMAIRE

3 ÉDITO

5 L'ANNÉE EN BREF

6 GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT

6 1/ STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT ET GOUVERNANCE

7 2/ MOYENS HUMAINS

9 3/ MOYENS FINANCIERS

14 4/ MOYENS NUMÉRIQUES ET INFORMATIQUES

15 5/ MOYENS LOGISTIQUES ET IMMOBILIERS

17 6/ MOYENS DE COMMUNICATION

19 LA FORMATION

39 LA RECHERCHE

39 1/ CRH

47 2/ EVCAU

51 L'INTERNATIONAL

55 LA RÉUSSITE DES ETUDIANTS

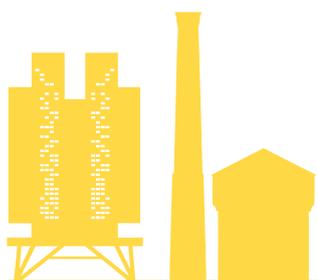
55 1/ VIE ASSOCIATIVE

56 2/ LES CENTRES DE RESSOURCES

65 3/ DIFFUSION ET VALORISATION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

72 ANNEXES

L'ANNÉE EN BREF



10 ans
d'installation sur
le site
Paris-Rive
Gauche en **avril**
2017



INTERNATIONAL

Étudiants entrants accueillis à l'ENSA
Paris-Val de Seine en 2016-2017 : **69**
Dont **37** étudiants extra-européens
Étudiants partis en mobilité en 2016-2017 : **101**
Conventions internationales d'échanges actives : **48**
Workshops internationaux en 2016-2017 : **8** pour **103**
étudiants concernés



CENTRES DE RESSOURCES

Bibliothèque :

5500 à **6000** titres empruntés en 2017 à la
bibliothèque
Nombre de livres achetés : **206**, auxquels s'ajoutent
170 livres donnés
211 projets de fin d'études (PFE) déposés et **342**
mémoires de 5ème année
26 700 titres proposés dont **16 400** ouvrages, **9 700**
travaux étudiants, **60** abonnements (titres de revues)
et près de **190** DVD

Matériauthèque :

7 000 échantillons de matières, produits et systèmes
constructifs
En **2017**, le fonds documentaire s'est enrichi
de **42** ouvrages



BUDGET 2017

Montant total des recettes : **5 287 479 €**
Montant total des dépenses : **6 220 900 €** en
autorisation d'engagement et **5 387 592 €** en crédits
de paiement
Recettes propres : **1 003 107 €**



ÉQUIPES ADMINISTRATIVES

renouvellement d'une grande partie des
agents : **14** nouveaux agents pour **9** départs

EFFECTIF ENSEIGNANTS

239 personnes physiques
Mouvement des personnels enseignants : **38** arrivées,
25 départs



COMMUNICATION

11 décembre 2017 :
lancement du nouveau site internet
2169 abonnés à la page Facebook
600 abonnés au compte Instagram



DIFFUSION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

14 expositions
8 conférences
5 nouvelles publications
12 événements



ÉTUDIANTS

Total des candidatures pour intégrer l'ENSA
Paris-Val de Seine : **2379**
Effectifs 2016-2017 : **1949** étudiants
Répartition hommes-femmes des effectifs 2016-2017 :
717 hommes/**1239** femmes
Architectes diplômés d'État qui ont suivi la formation
à l'HMONP en 2016-2017 : **176**
Architectes diplômés d'État en 2016-2017 : **267**



RECHERCHE

CRH-Lavue : 42 doctorants
EVCAU : 29 enseignants-chercheurs



VIE ASSOCIATIVE

15 associations étudiants

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DE L'ETABLISSEMENT

1/STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT ET GOUVERNANCE

Partenariat

En avril 2017, l'École a célébré ses 10 ans d'installation sur le site de Paris-Rive Gauche.

Le projet immobilier d'implantation de l'ENSAPVS au sein de la ZAC Paris Rive Gauche, inscrit dans le cadre du plan Université du 3ème Millénaire (U3M), posait le principe de l'articulation "des recompositions spatiales des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche avec des opérations structurantes d'aménagement urbain".

La publication le 23 mars 2017 du décret interministériel (décret n°2017- 387) portant association de l'ENSA Paris-Val de Seine à l'Université Paris Diderot - Paris VII et la signature de la Convention cadre avec la communauté d'universités et d'établissements Université Paris Sorbonne Cité (USPC) le 29 septembre 2017 viennent parachever l'ambition politique de départ. L'ENSAPVS a conforté en 2017 la politique de site par un ancrage institutionnel et le développement d'actions de partenariat dans tous les domaines : développement des recherches dans les champs scientifiques partagés ou complémentaires, élargissement des actions de formation à destination des étudiants et des publics de la formation professionnelle continue ou encore promotion des actions communes en direction des publics étudiants et des personnels.

Concernant les fonctions supports, les services de l'université Paris Diderot et ceux de l'école ont multiplié les occasions de coopérations, en matière de recyclage des déchets, d'achats groupés de papiers, ainsi que dans le domaine des ressources humaines avec la prise en charge par un groupe d'étudiants et d'enseignants du master MECCI de l'étude diagnostic des risques psycho-sociaux. D'autres partenariats dans le domaine de la pédagogie ont été initiés en 2017, comme celui avec l'école Camondo ou avec l'école d'art et de design d'Orléans (ESAD), qui vont dans le sens d'une transversalité vers le Design et l'expérimentation en architecture.

Evaluations HCERES

Pendant le premier semestre de l'année 2017, l'école s'est mobilisée autour de l'élaboration du dossier d'auto-évaluation qui a été

remis en septembre aux experts du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). L'établissement est inscrit dans la vague D (2017-2018) des évaluations qui portent simultanément sur la gouvernance et les formations. Au cours de l'année 2017, l'unité de recherche espace virtuel de conception architecturale et urbaine (EVCAU) a également remis un rapport d'auto-évaluation à l'HCERES dans le cadre de sa campagne d'évaluation des unités de recherche.

Le Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

Le chantier d'élaboration des schémas pluriannuels de stratégie immobilière des opérateurs lancé en avril 2017, a conduit l'école à mener au second semestre les premiers travaux de la phase diagnostic autour de trois axes : parc immobilier, moyens financiers et moyens humains et compétence. Dans ce cadre, l'école a proposé un projet stratégique immobilier jusqu'en 2020.

Concernant le bâtiment, deux éléments nouveaux en 2017 :

- une signature de convention de location d'espace avec Nexity, gestionnaire du patrimoine immobilier de SNCF Réseau, pour conserver l'usage des 11 voûtes mitoyennes en espaces de stockage ;
- une demande de modification de la voie pompier portée par la SEMAPA dans le cadre de l'aménagement immobilier de la parcelle Sud mitoyenne à l'école.

Conseil d'administration

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement des personnalités qualifiées en mars 2017 et des membres enseignants et administratifs du conseil d'administration en décembre 2017. Les taux de participations à l'élection ont été de 68% pour le collège des personnels administratifs et de 61% pour le collège enseignants. Par ailleurs, les instances de l'école ont été particulièrement sollicitées en 2017 pour la préparation des cinq décrets relatifs à la réforme des ENSA.

2/MOYENS HUMAINS

1 - Personnels

Les emplois de l'école relèvent de statuts multiples (fonctionnaires, contractuels CDI et CDD, intervenants ponctuels) et se répartissent entre des emplois inscrits sur le budget de l'État (Titre 2) relevant du ministère de la Culture (et pour une petite partie d'entre eux - 4 agents - du ministère de l'écologie), et d'autres inscrits sur le budget de l'Établissement (Titre 3) correspondants aux contractuels établissement.

Au 31 décembre 2017, la part des personnel État (relevant du titre 2) affectés à l'établissement est de 72% des ETP (administratifs et enseignants) et de 28 % pour le personnel rémunéré sur le budget de l'École (hors lettres d'engagement).

La part des enseignants représente 69% contre 31% d'agents administratifs.

Au 31 décembre 2017, l'effectif global sur le Titre 2 s'établit à 180 PP (55 Personnes Physiques ATS et 125 Personnes Physiques enseignantes) correspondant à 159,5 ETP (Équivalent Temps Plein) dont 106,5 ETP pour les enseignants et 53 ETP pour les personnels relevant des filières administratives, techniques, de surveillance et de magasinage (ATS). Ces effectifs sont à mettre au regard d'un plafond d'emplois 2017 notifié respectivement à 106,5 ETP enseignants et 58 ETP ATS.

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement d'une grande partie des équipes administratives avec les arrivées de 14 nouveaux agents sur l'année, pour 9 départs.

L'effectif des personnels procédant du Titre 3 s'établit à 131 PP (hors lettres d'engagement) et 71,1 ETPT pour un plafond d'emplois autorisé de 72,5 ETPT, personnels ATS et enseignants confondus.

Les heures de monitorat pédagogique et administratif, les vacances enseignants et les recrutements sur des besoins de renfort administratifs ponctuels sont intégrés au chiffre en ETPT, qui n'intègre pas cependant les trois emplois d'avenir dits « hors plafonds ». Les interventions des jurys et conférenciers ne sont pas valorisées en ETP mais apparaissent dans les dépenses de personnel.

Le personnel administratif, technique et de surveillance ATS

73 % des ETP correspondent à des personnels État affectés à l'établissement (dont 8 % relèvent du Ministère de l'Écologie) et 27 % sont rémunérés sur le budget de l'École.

Le personnel ATS se répartit sur les catégories d'emploi suivantes :

- 36 % des agents ATS relèvent de la catégorie A
- 29 % de la catégorie B
- 35 % de la catégorie C

Il convient de noter que le taux de vacance d'emploi sur les emplois T2 est en 2017 de 5% au 31 décembre 2017 (soit 3 postes vacants sur les 58 notifiés).

Les mouvements de personnels ATS en 2017 sont repartis comme suit (cf. annexe 1 – liste des mouvements de personnels) :

- 14 arrivées : 10 arrivées sur le T2 et 4 arrivées sur le T3
- 6 départs sur le T2 dont 4 départs en retraite et 2 mutations et 3 départs sur le T3 (2 fin de contrat emploi d'avenir et 1 démission).

Les enseignants

L'effectif enseignant est de 239 personnes physiques (hors lettre d'engagement) soit 160,20 ETP correspondant à 51 264 heures d'enseignement, toutes disciplines et tous statuts confondus.

66% de ces heures sont dispensées par des enseignants statutaires (titulaires, contractuels État et maîtres assistants associés), 34 % par des enseignants rémunérés sur le budget de l'Établissement.

Les effectifs enseignants sous contrat rémunérés sur le budget de l'établissement représentent 114 personnes physiques (hors lettre d'engagement) dont 73% sont en CDI, 27% en CDD.

Ainsi, les mouvements de personnels enseignants en 2017 sont repartis comme suit (cf. annexe 1 – liste des mouvements de personnels) :

- 38 arrivées : 20 arrivées sur le T2 dont 2 titulaires par concours, 14 Maîtres-assistants associés et 4 professeurs invités et 18 arrivées sur le T3.

Soit 3 arrivées en ATR, 4 en HCA, 1 en langues, 4 en SHSA, 1 en STA, 19 en TPCAU, 5 en VT et 1 hors champs disciplinaire.

- 25 départs : 8 départs sur le T2 dont 1 départ en retraite, 1 disponibilité, 3 fins de contrat et 3 démissions et 17 départs sur le T3 dont 10 fins de contrat, 6 démissions et 1 retraite.

Soit 4 départs en ATR, 4 en HCA, 1 en langues, 2 en SHSA, 3 en STA, 8 en TPCAU et 3 en VT.

2 - Formation

Le bilan de formation 2017 résulte de la prise en compte des besoins exprimés lors de l'entretien de formation 2016 (réalisé en 2017) de chaque agent avec son supérieur hiérarchique ainsi que des demandes individuelles formulées en cours d'année, et qui n'ont pas pu être anticipée dans le programme de formation de l'année.

Sur un effectif total en 2017 de 325 personnes (ATS + enseignants), il y a eu 62 agents formés, soit un pourcentage de 19.08% d'agents formés.

Sur les 62 agents formés, il y a eu 22 hommes et 40 femmes.

Les crédits ouverts au budget 2017 étaient de 29.000 €, mais le coût réalisé s'est avéré légèrement inférieur à l'enveloppe initialement prévue à savoir 25.185 €, avec un taux de réalisation du budget est de 86.84%. Pour autant, il y a eu plus de stages réalisés que prévus. En effet, 56 stages de formation ont été prévus pour l'année 2017, cependant ce sont 61 stages de formation qui ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 109%.

28 agents ont suivi une seule formation, et 34 agents ont suivi plusieurs formations.

257,5 jours de formation ont été initialement prévus et 234 jours ont été réalisés soit un taux de réalisation de 90.87%.

3 - Médecine de prévention

L'École avait conclu une convention, à tacite reconduction, avec la Bibliothèque nationale de France signée en avril 2012 et qui a pris fin en avril 2016, du fait du manque de médecin de prévention à la BNF.

L'École a pu bénéficier de médecine de prévention du ministère en 2017.

À la demande des agents ou dans le cas d'un suivi particulier, 2 visites ont pu être réalisées par le Bureau de la santé et de la sécurité au travail du ministère de la Culture. Une convention avec un organisme privé a été préparée pour l'année 2018.

4 - Action sociale

Les personnels de l'ENSAPVS bénéficient tout au long de l'année de nombreuses prestations.

A - Une carte culture permettant l'accès gratuit aux expositions, aux musées... est distribuée aux agents.

Elle a une durée de validité qui varie selon critères :

Les titulaires ou CDI => valable de 5ans (2017 à 2022)
concernant les MAA, les contractuels CDD => valable selon la durée de leurs contrats.

B - Le spectacle de Noël 2017 a réuni 12 agents (ATS et Enseignants), et 20 enfants, pour un coût total de 943 €.

C - L'École a proposé en 2017 aux agents non titulaires relevant du T3 les prestations auxquelles ils ne peuvent prétendre par le ministère, tels que le secours d'urgence, l'aide monoparentale, l'aide aux vacances en famille, dans les mêmes conditions.

Nature de l'aide	H	F
Secours d'urgence	0	1
Aide famille	1	1
Aide vacances en famille	1	0

D - Des bons d'habillement dont l'attribution est réglementée ont été attribués à 10 agents pour une valeur de 330€ par agent.

E - Des chèques cadeaux ont été donnés aux personnels ATS en fin d'année. En 2017, 69 agents ATS T2 et T3 ont reçu des chèques cadeaux pour un montant de 80€ et pour un coût total de 5520 €.

F - Restauration administrative : 7733 repas ont été pris tout au long de l'année par les agents de l'école, au CROUS étudiants et au restaurant administratif BUFFON, pour un coût total de 7810€.

5 - Instances CT/CHSCT

Les instances de dialogue social depuis l'élection du 4 décembre 2014, sont composées de la manière suivante :

CT (Comité technique)

Siègent :

- Le Président
- La secrétaire générale
- La Responsable des Ressources Humaines
- CGT culture : 3 sièges
- Sud Culture Solidaires : 2 sièges
- SNAC-FO : 1 siège

Ordres du jour en annexe 3

CHSCT (Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail)

Siègent :

- Le Président
- La secrétaire générale
- La Responsable des Ressources Humaines
- CGT culture : 3 sièges
- Sud Culture Solidaires : 2 sièges
- SNAC-FO : 1 siège
- Les invités permanents (l'inspecteur santé et sécurité au travail, le médecin de prévention, l'assistant de prévention)

Ordres du jour en annexe 3



3/MOYENS FINANCIERS

La gestion budgétaire et financière de l'année 2017 s'inscrit pleinement dans les nouvelles dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP). En matière de système d'information, le service financier travaille avec le logiciel – Win M9 GFI – adapté aux dispositions du décret de gestion budgétaire et comptable public.

Deux comptabilités indépendantes et complémentaires sont maintenant en vigueur au sein de l'ENSAPVS : une comptabilité budgétaire et une comptabilité générale. La comptabilité budgétaire tenue par l'ordonnateur retrace l'ouverture et la consommation des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP). La comptabilité générale tenue par l'agent comptable fournit une image fidèle de la situation patrimoniale.

Au 31 décembre 2017 le budget de l'ENSAPVS présente un montant total des recettes à hauteur de 5 287 479 €. Le montant total des dépenses s'élève à 6 220 900 € en autorisations d'engagement (AE) et à 5 387 592 € en crédits de paiement (CP).

On retiendra les taux de consommation satisfaisants de l'école comparés à la programmation financière de l'école en 2017 : 99% du taux d'exécution des recettes, 94% pour les dépenses.

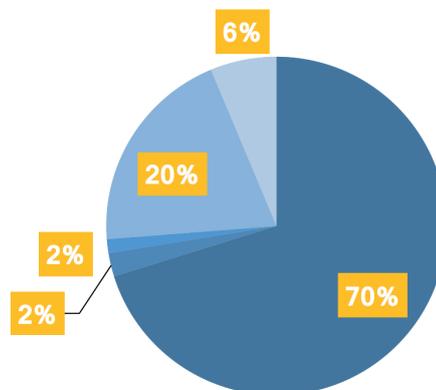
1 - Les recettes

Les recettes, qui s'élèvent à 5 287 479 €, sont constituées pour l'essentiel de la subvention pour charges de service public, mais également de subventions autres en provenance de l'État ou d'autres entités publiques comme par exemple les bourses où les autres dépenses d'intervention. L'établissement dispose également de recettes propres (droits d'inscription, d'impression, location d'espace, redevance...). A titre d'information, les recettes globalisées s'élèvent à 4 938 506 € dont 1 003 107 € de recettes propres. Les subventions pour charges de service public et les financements de l'État fléchés représentent s'élèvent à 4 241 564 €.

A noter que pour l'année 2017, les recettes liées aux locations d'espace sont en hausse (+18 600 €). La collecte de la taxe d'apprentissage s'élève pour 2017 à 29 367 € ce qui correspond également à une augmentation de 15 000 € par rapport à l'année passée. En matière de recettes fléchées allouées par le ministère de la Culture, on retiendra l'augmentation de 12 500 € pour le Fonds national d'Aide d'urgence en direction des élèves les plus défavorisés et une hausse de 1000 € pour les projets internationaux.

On constate toutefois une tendance à la baisse des recettes des droits de scolarité et droits d'inscription aux concours déjà constatée en 2015 et 2016. Cette diminution des recettes est reconduite dans une moindre mesure en 2017 (- 19 000 €) pour un montant total de 769 291 €.

Identification des recettes en 2017



- Subvention pour charges de service public
- Subventions d'investissement
- Recettes propres
- Autres financements de l'État
- Recettes fléchées

Droits de scolarité et droits d'inscription au concours 2017

Évolution	2014	2015	2016	2017
Frais de scolarité, Droits d'inscriptions	902 213	807 717	780 977	761 762

2 - Les ressources propres

La mise à disposition d'espaces

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine propose ses espaces à la location pour l'organisation d'événements privés ainsi que pour les tournages et prise de vues.

En 2017, une page dédiée aux locations d'espaces a été créée sur le site internet de façon à valoriser et promouvoir ces ressources propres.

Événements privés.

Pour les journées d'études, séminaires, conférences, colloques, soirées d'entreprise, etc. les espaces mis à disposition sont trois amphithéâtres pouvant accueillir respectivement 310/180/120 personnes ; le hall d'entrée, le foyer de l'amphithéâtre, la cafétéria ; ainsi que les salles d'exposition et d'expérimentation.

En 2017, les mises à disposition d'espaces pour des événements ont été au nombre de 9 et ont généré 8 090 € de recettes au total.

Tournages

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine accueille tournages et prises de vues tout au long de l'année.

Les 15 000 m2 offrent un vaste potentiel de lieux différents pour des prises de vue et tournages documentaires, longs/moyens/courts métrages, fictions télévisuelles, campagnes publicitaires...

Date	Type de mise à disposition	Lieu	Nom l'utilisateur
28/3	Location	Amphi 120 + Cafétéria	EUROSTUDIO INFOGRAPHIE
14/6	Location	Amphi 180 + Cafétéria	INSERM comité éthique
20/6	Location	Amphi 120 + Cafétéria	Fédération française sports de glace
21/6	Location	Amphi 120 + Cafétéria	Zenconnect
23/6	Location	Amphi 120	Fédération française sports de glace
29/6	Location	Amphi 120 + Cafétéria	Paris Diderot // OTMA
30/6	Prêt	Amphi 120 + Cafétéria	Paris Diderot // OTMA
28/9	Prêt	Bibliothèque	Remise d'insignes de l'Ordre des Arts et des Lettres pour Béatrice Boyer
5/10	Prêt	Salle 101	Pass technologie

En 2017, les tournages ont été au nombre de 4 et ont généré 27 500 € de recettes.

Taxe d'apprentissage

A l'ENSA Paris-Val de Seine, la taxe d'apprentissage est utilisée pour améliorer les conditions de travail des étudiants, pour financer une partie du voyage pédagogique.



En 2017, il a été procédé à une refonte du fichier avec environ 300 contacts répartis en 5 catégories :

- Fournisseurs ENSA
- Contributeurs 2016
- Prospection
- Prospection Alumni
- Relance anciens contributeurs

En 2017, des supports de communication ont été créés pour accompagner la collecte de la taxe d'apprentissage :

- Création d'un flyer de 4 pages + un formulaire d'intention

Tournages réalisés en 2017 à l'ENSAPVS

Date	Lieu	Type de tournage	Nom l'utilisateur	Montant
6/10	Bibliothèque	Emission	"Faites entrer l'accusé"/17 juin médias	2 000 €
9 et 10/10	7ème, passerelles, ...	Téléfilm	DEMD Productions ("Joséphine ange gardien")	7 500 €
9-16/11	Parking ext, hall, salle 210...	Long métrage	Vito films (Neuilly sa mère)	16 000 €
24/11	Bibliothèque	Emission	"Faites entrer l'accusé"/17 juin médias	2 000 €

de paiement (500 exemplaires)

- Mise en ligne du flyer en PDF à feuilleter
- Mise en place dès janvier d'une signature mail spécifique (le macaron TA)

Les actions suivantes ont également été menées :

- Refonte de la page du site internet dédiée
- Affiche A3 pour une diffusion dans l'ensemble du bâtiment
- Information diffusée sur les écrans d'accueil

La campagne de collecte s'est déroulée de la façon suivante :

- 13 janvier : mailing du directeur à l'attention des 3 communautés de l'école
- 13 janvier : 1er mailing du service communication aux fichiers Prospection et Prospection Alumni.
- 23 janvier : mailing par voie postale aux Fournisseurs ENSA, Contributeurs 2016, anciens contributeurs
- 10 février : relance à l'ensemble des fichiers

A l'issue de la campagne,

- Tous les versataires ont reçu un courrier de remerciement signé du directeur accompagné du livret «10 ans».
- Les versataires à partir de 1000€ ont reçu les publications de l'école : Diplômés 2015-2016 et Atelier Urbain C.I.N Charenton

Les résultats de la campagne

- La campagne a permis la collecte de 24 762 € versés par 94 entreprises.

- Les majorités des entreprises versataires sont des agences d'architectes ; les montants sont souvent modestes de l'ordre de 18 à 100 €. Certaines agences importantes peuvent verser des sommes situées dans une fourchette allant de 300 à 700 €.

- Les versements plus conséquents sont :

- EIFFAGE Construction : 3 000€
- Rockwool France : 2 995€
- AREP : 1613€
- Ateliers 234 : 1208€
- Autodesk : 1119 €
- Architecte studio : 1141€

3 - Les dépenses par enveloppe et par destination

Dans le cadre du décret GBCP, les crédits inscrits au budget 2017 sont présentés sous la forme de 4 enveloppes regroupant :

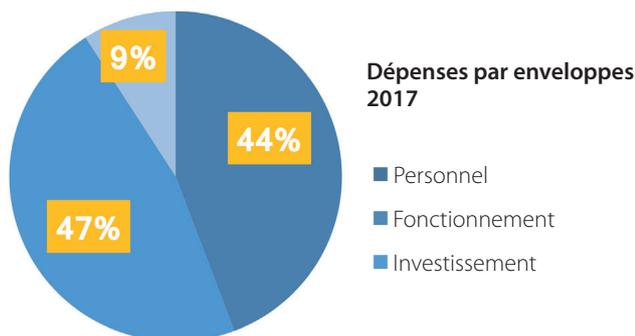
1° Les dépenses de personnel, qui comprennent :

- a) Les rémunérations d'activité
- b) Les cotisations et contributions sociales
- c) Les prestations sociales et allocations diverses

2° Les dépenses de fonctionnement

3° Les dépenses d'investissement

Répartition des dépenses par enveloppe



Répartition des dépenses par enveloppes en 2017

2017	Crédits de paiement 2017	% sur budget global
Personnel	2 383 622 €	44%
Fonctionnement	2 512 853 €	47%
Investissement	491 118 €	9%
Total	5 387 592 €	100%

Répartition des dépenses par destination

Pour une plus grande lisibilité, les dépenses se déclinent également en 4 destinations. Ces axes de présentation permettent d'identifier les missions et activités pour lesquelles les crédits ont été utilisés en 2017.

Récapitulatif des dépenses par destinations

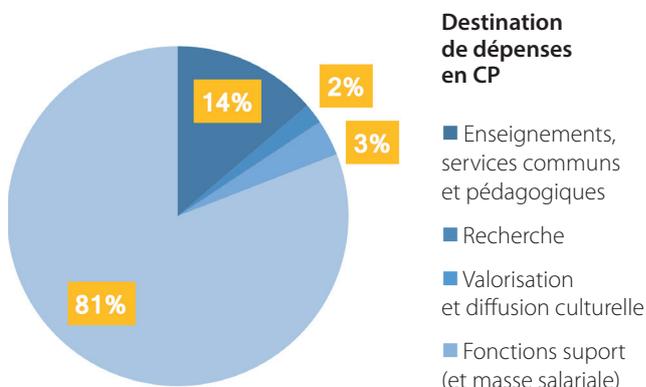
2017	Crédits de paiement 2017	% sur budget global
Enseignement, services communs et pédagogique	737 905	14%
Recherche	105 269	2%
Actions de valorisation et diffusion culturelle	183 949	3%
Fonctions supports	4 360 470	81%
Total	5 387 592	100%

→ Les dépenses dédiées aux activités d'enseignement, des services communs concernent la direction des études et de la pédagogie, le service des relations internationales.

→ Les dépenses dédiées à la recherche concernent les deux équipes de recherche EVCAU et CRH.

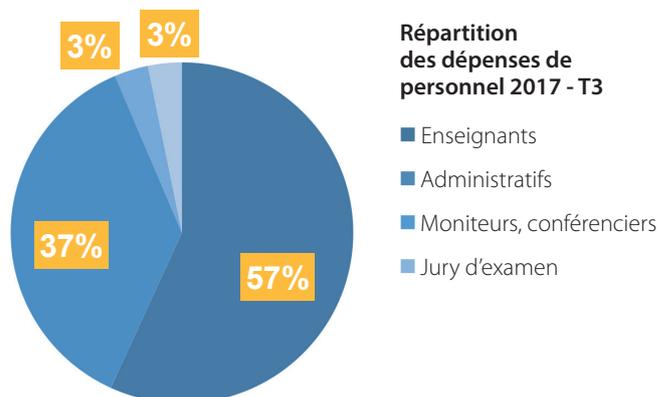
→ Les dépenses dédiées aux actions de valorisation et de diffusion culturelle concernent le service de la communication et de la valorisation.

→ Les dépenses dédiées aux « fonctions supports » comprennent outre le service des ressources humaines, le service des affaires générales et immobilières, les centres de ressources.



Le budget « personnel » de l'ENSAPVS en 2017

Il convient de préciser que les emplois de l'école relèvent de statuts multiples (fonctionnaires, contractuels CDI et CDD, intervenants ponctuels) et se répartissent entre des emplois sur le budget de l'État du Titre 2 pour un montant de 10,9 M€ en 2017 - dernière information disponible relevant du ministère de la culture et de la communication, et d'autres inscrits sur le budget de l'Établissement (Titre 3) pour un montant de 2 383 622 €. Il convient de retenir que les dépenses de personnel exécutées en 2017 représentent 44% du budget et restent stables par rapport à l'année 2016.



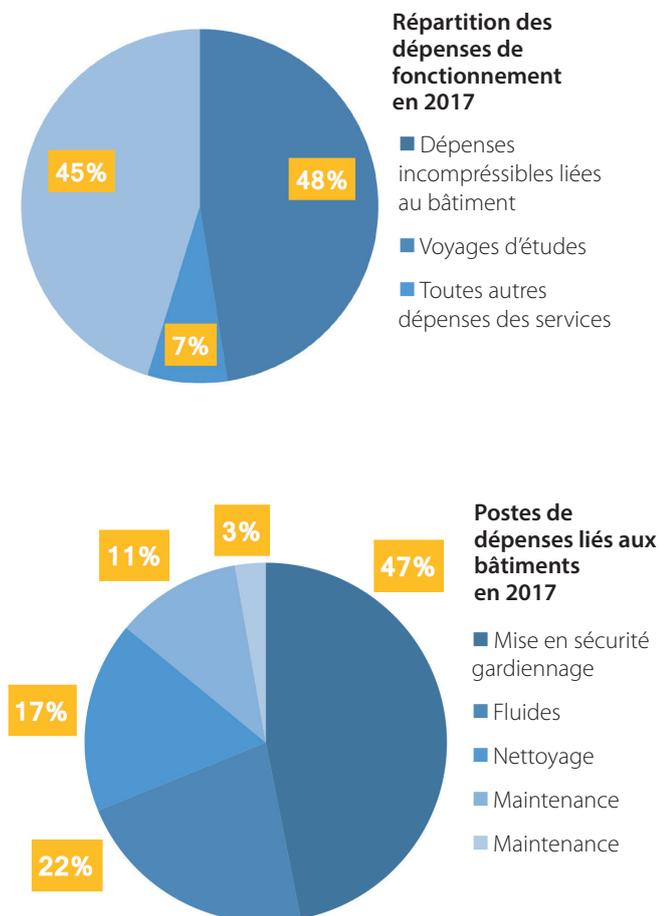
Évolution des dépenses de fonctionnement et des dépenses de personnels

En €	2014	2015	2016	2015
Dépenses de fonctionnement	2 827 350	2 746 562	2 816 061	2 906 275
Dépenses de personnel	2 221 319	2 227 348	2 172 916	2 383 622
Total	5 048 669	4 973 910	4 988 977	5 289 897

Les dépenses de fonctionnement en 2017

Les dépenses relatives aux voyages d'études et aux missions, mais aussi des prestations de surveillance et d'entretien du bâtiment sont en augmentation. Les fluides représentent une dépense de 69% du total des achats et fournitures.

Il convient de retenir que les dépenses de fonctionnement sont fortement impactées par les coûts liés au bâtiment. Les dépenses bâtimentaires représentent en effet 48 % des dépenses de fonctionnement de l'établissement



4 - Les investissements

Les investissements réalisés en 2017 s'élèvent à 491 118 € alors que la prévision de dépense affichait 894 080 €. Le taux d'exécution des crédits d'investissement atteint les 55 % et s'explique par le retard de la mise en œuvre des travaux sur l'étanchéité des travaux des bâtiments. Par ailleurs, plusieurs achats du service informatique ont été reportés en 2018, faute de devis concluants.

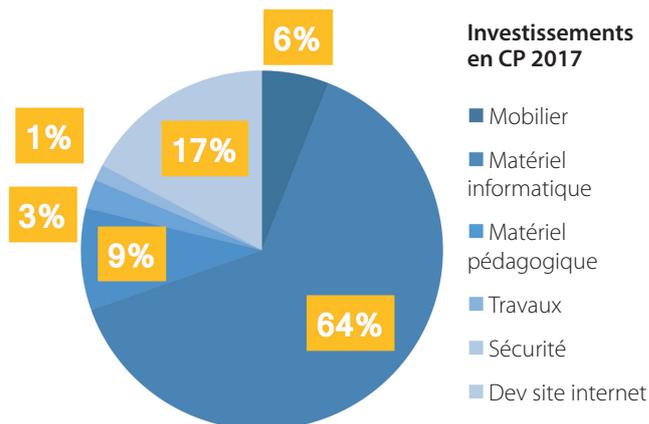
La Direction des Achats de l'État a également conseillé en cours d'année de souscrire un contrat de location plutôt que d'investir dans un nouveau parc d'imprimantes.

L'exécution 2017 permet de mettre en exergue la progression et l'évolution des investissements par rapport à 2016. La forte augmentation de 2017 est due à la réalisation de l'installation wifi et à la création du nouveau site web. L'informatique se positionne comme un maillon clé dans la modernisation de l'école. L'objectif est de disposer d'outils métiers numériques qui améliorent la structure organisationnelle de l'école. On retiendra que la moder-

nisation des systèmes informatiques au sein de l'école représente plus de 60 % des investissements.

D'autres investissements ont été réalisés dans l'année, ils se répartissent comme suit :

- Mobilier dont fauteuils et bureaux pour les agents administratifs pour un montant de 33,5 k€
- Renforcement des équipements pour la sécurité du bâtiment pour un montant de 9,3 k€
- Matériel et petits équipements pour les ateliers techniques pour un montant de 30,8 k€
- Équipement vidéo pour les salles pédagogiques et la matériauthèque pour 33,1 k€



5 - L'équilibre financier

Le bilan de l'exécution 2017 met en exergue la bonne soutenabilité budgétaire de l'établissement. Le niveau du fonds de roulement au 31 décembre 2017 reste satisfaisant malgré les restes à payer de charges pluriannuelles en 2018-2019-2020, les reports de travaux non exécutés en 2018 et la prévision du programme d'investissement pluri-annuel. A la clôture de l'exercice, le niveau de la trésorerie est également satisfaisant dans la mesure où il s'élève à 2 803 091 €. La capacité d'autofinancement s'élève à 219 611 €.

Évolution du fonds de roulement et de la trésorerie

En €	2014	2015	2016	2017
Fonds de roulement	2 193 577	2 084 538	2 516 428	2 361 599
Trésorerie	2 789 660	2 606 858	2 832 479	2 803 091

Fonds de roulement disponible

Fonds de roulement	Montants	Observations
Fonds de roulement comptable au 31/12/2017	2 361 599	soit 164 jours
Reste à payer	1 140 000	
Reports investissements 2017	-289 200	
Investissements 2018 /PPI	-434 606	
Report de charge 2017 sur 2018 budget général	-12 000	Publications et master class Venise
FDR disponible	485 793	soit 34 jours



4/MOYENS NUMÉRIQUES ET INFORMATIQUES

1 - Le réseau

Suite au changement de matériel, 3 réseaux wifi sont créés et rendus accessibles en tout point de l'établissement :

→ Un réseau pour la communauté locale (étudiants, enseignants et personnel administratif).

→ Un réseau EDUROAM pour les membres de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche lors de leur déplacement au sein de l'école. L'adhésion de l'ENSAPVS à cette communauté permet, en retour, à ses étudiants, enseignants et personnel administratif de se connecter au réseau wifi EDUROAM diffusé au sein de tous les établissements partenaires (écoles nationales et internationales, restaurants, cité ou bibliothèque universitaire) avec ses identifiants et mot de passe école usuels.

→ Un réseau invité pour les personnes extérieures.

De nouveaux pare-feu sont installés afin de renforcer le niveau de sécurité et permettre le traitement d'un trafic en constante augmentation.

De nombreuses prises réseaux sont réparées à différents endroits de l'établissement (salle de cours, bibliothèque, matériauthèque, ateliers, salle d'impression, labo-photo...).

2 - Les serveurs

Une externalisation de l'hébergement du nouveau site internet de l'École est mise en œuvre chez un prestataire respectant les

bonnes pratiques de l'ANSSI en termes de sécurité.

Une attention particulière a été portée à la sécurité contre les attaques virales de type « ransomware » (« rançongiciel ») suite à 2 cyber-attaques mondiales successives. Des mesures de prévention ont été prises en mettant à jour l'antivirus de l'école (console centrale et postes clients).

Un système de récupération de logs, d'alerte et de rapport d'activité sur le système d'information est mis en place.

Priorités et perspectives

Un quatrième agent arrivera début avril 2018 pour renforcer les effectifs du service.

Différents projets sont prévus pour 2018 comme :

→ La migration de la messagerie dans le nuage et la mise en place d'outils de travail collaboratif et de mise en ligne de cours.

→ La mise en place d'un système de récupération de mot de passe oublié en self-service.

→ L'achat de nouveaux traceurs en remplacement du parc actuel vieillissant.

→ La mise en place d'un système de gestion de ticket de support et d'aide en ligne.

→ La mise en place d'un système de réservation plus efficace pour la salle maquette et le FabLab.

→ Le renouvellement du matériel de projection.

→ Le soutien à la dématérialisation auprès des services de l'établissement.



5/MOYENS LOGISTIQUES ET IMMOBILIERS

En 2017, le service des affaires générales et immobilières a été fortement mobilisé, aussi bien en ce qui concerne sa mission de surveillance générale des locaux pédagogiques, que pour les activités de régie audiovisuelle, et surtout de gestion logistique et la maintenance du bâtiment. Le service a participé pleinement à la mise en place des événements autour de la célébration des 10 ans de l'école. Il s'est aussi beaucoup attaché à faire vivre la convention signée avec l'université de Paris Diderot fin 2016 en proposant des pistes de mutualisation dans le domaine des marchés publics mais aussi en matière d'action collective dans le domaine du développement durable, du tri des déchets. Enfin, l'année 2017 a été marquée par une forte activité en matière de passation de marchés.

1 - Logistique pédagogique

La logistique pédagogique est assurée par 6 agents répartis en équipes du matin et de l'après-midi. La gestion des amphithéâtres est assurée par un agent plus spécifiquement dédié à cette responsabilité.

Les équipements vidéo ont été renouvelés et le parc a été complété en l'attente des nouvelles installations de tableaux numériques en 2018.

2 - Maintenance des bâtiments, sécurité et gardiennage

L'entretien de premier niveau des 15 000 m² de surface du bâtiment a été assuré par un agent titulaire et 2 emplois d'avenir. Les contrats arrivés à échéance en février 2017 ont été reconduits à compter du printemps 2017.

Concernant les missions externalisées, une quinzaine de marchés ont été renouvelés en 2017, l'établissement a fait le choix de scinder en quatre marchés distincts le précédent marché de maintenance multifonction : Maintenance et dépannage de portes coupe-feu, Maintenance préventive, curative et dépannage des extincteurs portatifs, Maintenance préventive, curative et dépannage des colonnes sèches, Maintenance préventive, curative et dépannage des colonnes sèches, Vérifications de diverses installations, Maintenance et entretien des installations de plomberie, Maintenance et entretien des ascenseurs,, Maintenance préventive, corrective et améliorative des installations de chauffage, ventilation, climatisation, du désenfumage mécanique, Maintenance et entretien des installations de courant fort, Maintenance des installations de Courant faible,

La convention avec la Mairie de Paris pour l'élimination des

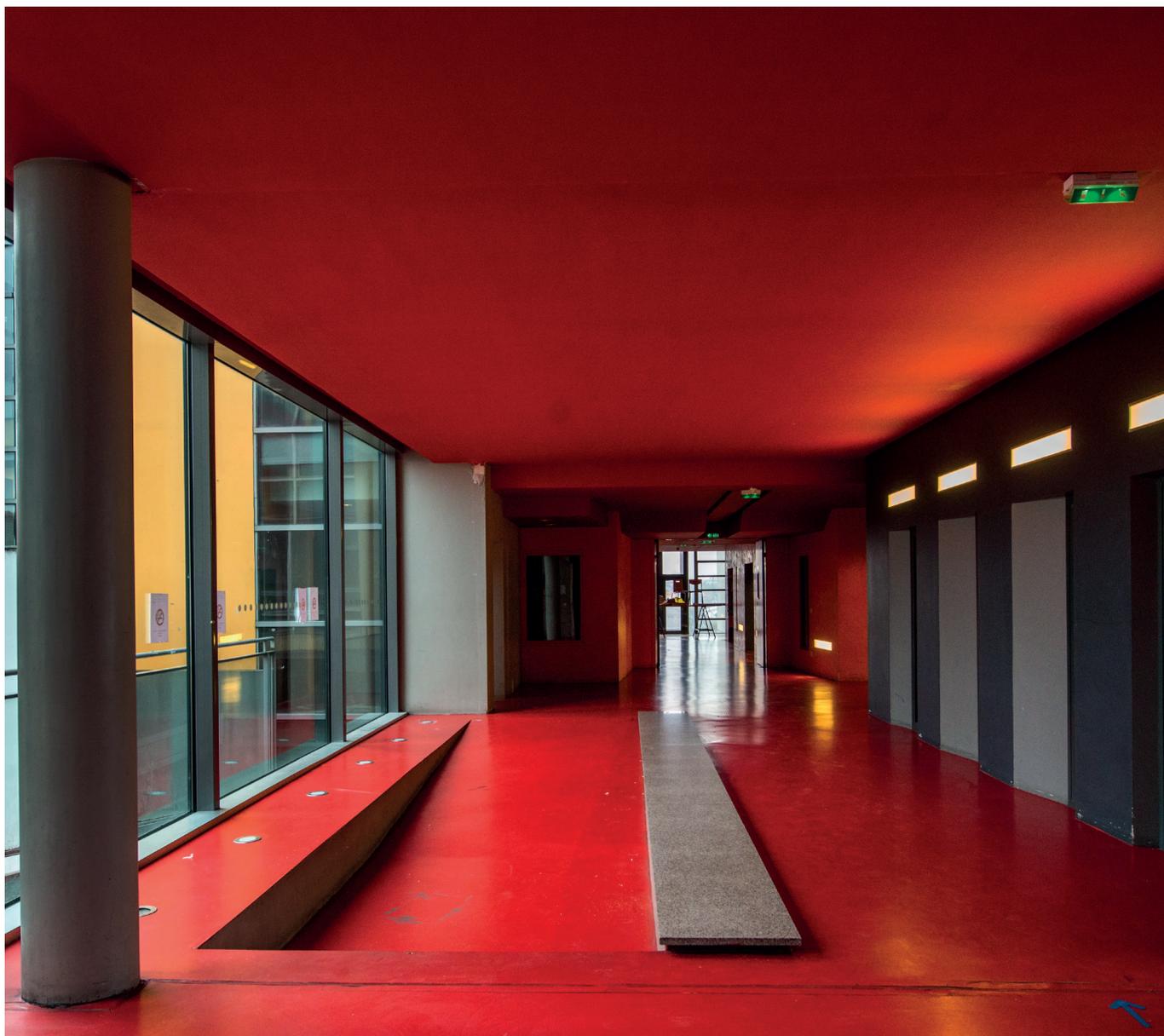


déchets non ménagers a été renouvelée, avec pour objectif d'en revoir le périmètre en 2019 quand l'établissement sera plus avancé dans la mise en œuvre de son plan de traitement et de recyclage des déchets.

Le service journalier de gardiennage est assuré par une société extérieure par une équipe d'un agent SSIAP1 et d'un agent SSIAP2 (24hx24h) encadrés par un chef de service SSIAP3 de 9 h 30 à 17 h 00. Depuis les événements de janvier 2015, le gardiennage du bâtiment a été renforcé par la présence d'un agent de sureté (ADS) cette mesure a été maintenue y compris lors d'activités pédagogiques le weekend.

3 - Fournitures et services

Un agent gestionnaire logistique a assuré les demandes de devis auprès des fournisseurs conformément aux marchés passés et pris en charge la réception des colis. Il a assuré la distribution des



matériels en tenant à jour un relevé des entrées et sorties. Près de 200 matériels achetés entre 2007 et 2011 devenus hors d'usage et plus de 50 matériels informatiques devenus désuets avec l'installation des nouveaux équipements WIFI ont été sortis des comptes en 2017. Un renouvellement régulier des tables et des chaises pour les salles de cours a été fait.

En matière d'énergie, l'école a intégré l'appel d'offre initié par le service d'achat de l'état pour la fourniture d'électricité auprès d'EDF et assure son chauffage par un raccordement au CPCU.

Afin d'améliorer ses consommations énergétique, l'école s'est équipée en 2017 d'un logiciel de Gestion technique du bâtiment.

4 - Gestion du patrimoine

L'École a procédé en 2017 à des investissements importants concernant la sécurité et la sûreté du bâtiment : remplacement des BAES, amélioration des systèmes anti-intrusion et de vidéo-surveillance.

3 - Réflexion sur l'aménagement des locaux

Le travail de réflexion a été poursuivi en ce qui concerne les espaces en rez-de-chaussée et des travaux ont été réalisés : percement d'un mur pour aménagement d'un local pour les associations étudiantes dans le hall.

Une convention avec Nexity, gestionnaire bâtiminaire de réseau ferré de France a été passée pour régulariser l'occupation par l'école des voûtes jouxtant la parcelle de l'école.

Les échanges avec la SEMAPA et BPD Marignan ont été poursuivis en 2017 et plus fréquents avec l'avancée du projet immobilier en vue du dépôt de la demande d'autorisation de modification de la voie pompier, de la voie d'accès au véhicule dans l'école et la zone de livraison.

6/MOYENS DE COMMUNICATION

1 - Les outils et supports de communication

Le site internet

L'année 2017 est marquée par la refonte du site internet de l'ENSA Paris-Val de Seine.

La réunion de lancement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) avec la société Point Comm a eu lieu le 26 janvier. Des ateliers de travail ont eu lieu avec différents représentants des trois communautés de l'établissement.

La société Archriss a été sélectionnée pour la prestation technique de réalisation du site. Sa mission a démarré en mai 2017. Le site internet a été lancé le 11 décembre 2017.

Résolument ouvert à l'international, il est accessible en 10 langues. Les rubriques ont été repensées, les contenus ont été organisés pour faciliter et fluidifier la navigation.

Les enseignements de l'ENSA Paris-Val de Seine y sont tous décrits à travers des fiches détaillées. L'ensemble des enseignants qui composent l'équipe pédagogique de l'établissement y sont par ailleurs présentés. Les travaux étudiants sont valorisés, présentés individuellement et disponibles via un moteur de recherche performant.

La Recherche dispose d'espaces dédiés qui valorisent les travaux et les équipes. Doté de plusieurs moteurs de recherche (fiches des enseignants, publications, partenariats, diplômés...), il se compose et se recompose en fonction des demandes des utilisateurs.

La lettre d'information

41 lettres d'information ont été envoyées en 2017 via l'outil d'emailing Sending Blue.

La lettre d'information s'adresse aux trois communautés de l'École et les informe de façon hebdomadaire sur la vie de l'établissement. Le 18 septembre 2017, une nouvelle maquette de la lettre d'information a vu le jour.

Les réseaux sociaux

L'établissement s'inscrit dans une volonté de communiquer avec les outils actuels, notamment ceux qu'utilisent les étudiants.

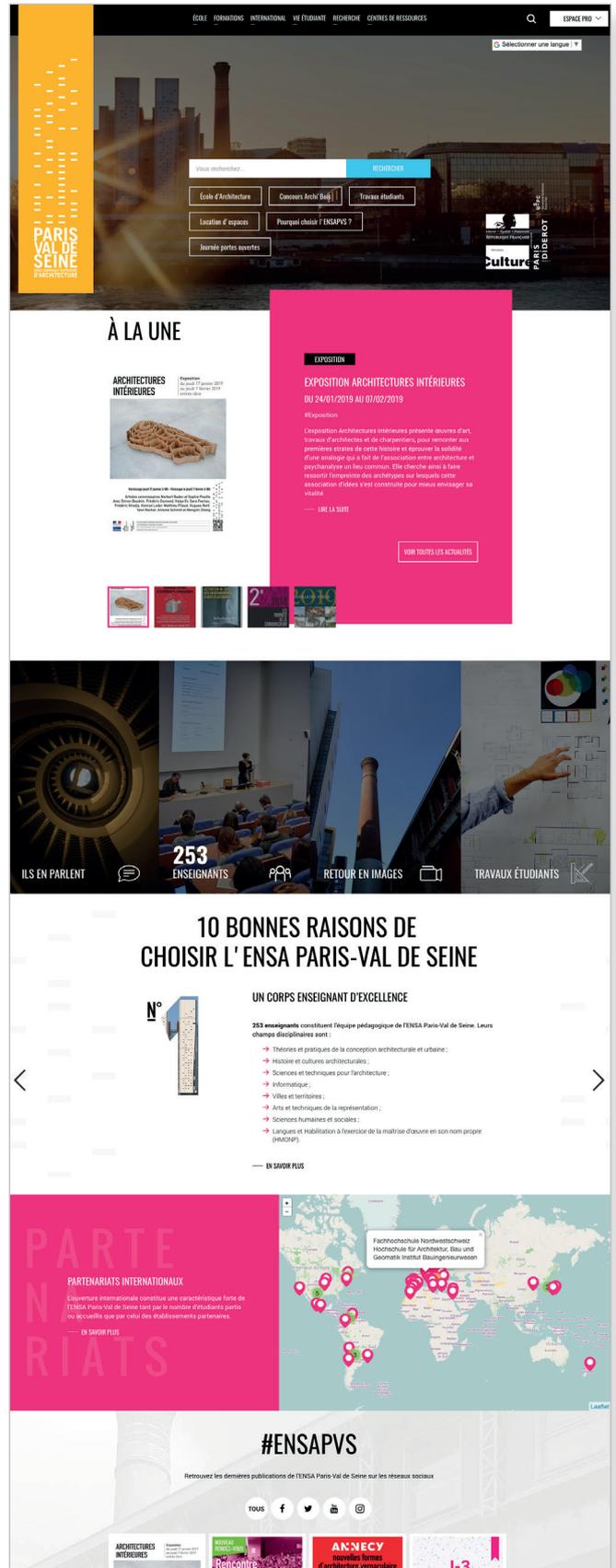
Au 31 décembre 2017, la page Facebook comptait 2169 abonnés. La page Facebook reçoit en moyenne deux publications par semaine.

Le compte Instagram a reçu 44 publications au cours de l'année 2017. Il compte fin 2017 plus de 600 abonnés.

En parallèle, l'ENSA Paris-Val de Seine est présente sur Twitter et LinkedIn. Au niveau vidéo, notons que l'ENSA Paris-Val de Seine dispose d'une chaîne Youtube.

Les écrans accueil

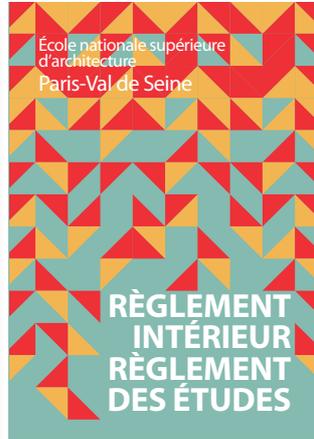
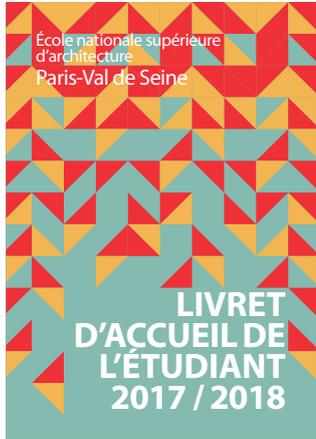
L'affichage sur les écrans d'accueil (Cotep) s'est développé avec des informations actualisées chaque semaine et une programmation éditoriale en appui. En 2017, plus de 130 informations ont été diffusées via les écrans d'accueil.



Les plaquettes

En 2017, le livret d'accueil étudiant a été revu tant sur le fond que la forme. Sur le même graphisme, le règlement intérieur et le règlement des études ont été mis à jour et ont fusionné. Ce même graphisme a également été porté sur la carte étudiant pour une cohérence d'ensemble.

Enfin, la plaquette bibliothèque a été réécrite et refaite sur plan graphique également.



3 - La communication interne

Des outils de cohésion assurent le lien entre les trois communautés. La lettre d'information est un outil de communication interne envoyée chaque lundi via l'outil de e-mailing Sending Blue. Elle s'adresse aux trois communautés de l'établissement. Elle permet à la fois de porter des messages communs mais aussi de transmettre des informations plus ciblées.

L'outil de e-mailing Sending Blue permet également de communiquer en interne des messages clairement identifiés, avec une maquette rapidement identifiable.

Par ailleurs, un agenda interne a été créé : il est géré par le service communication et envoyé chaque semaine à tous les agents. Il permet de prendre connaissance de l'actualité de l'établissement et des événements qui rythment la semaine des différents services. Cet outil favorise d'une part l'organisation des services et favorise le partage d'informations d'autre part.

Plus spécifiquement à destination du personnel administratif et dans le cadre des célébrations des 10 ans de l'installation de l'École sur son site actuel : une visite commentée du quartier a été organisée (en association avec la Semapa) le vendredi 28 avril. De plus, une tasse au logo de l'École et des «10 ans» leur a été offerte.



LA FORMATION

1 - Le contexte de l'année 2016-2017

La perspective du dépôt auprès du HCERES du dossier d'autoévaluation relatif à l'établissement et à la formation, en fin d'année universitaire, a représenté une part importante de l'activité de la direction des études en 2016-2017.

Cette année a aussi été marquée par d'importants mouvements au sein de la direction des études et de la pédagogie :

- Agathe Candela, responsable de la scolarité, a quitté ses fonctions pour une mutation vers la fonction publique territoriale en janvier 2017. Elle a été remplacée par Agnès Legueul, sans période de vacance de poste ;
- La direction des études et de la pédagogie a accueilli au sein du bureau des inscriptions, en janvier 2017, Béatrice Jacques-Phinera, en remplacement de Peguy Terram ;
- Cette dernière a souhaité intégrer le bureau de l'insertion professionnelle et de la HMONP en tant que gestionnaire de la HMONP, poste libéré par le départ d'Elodie Flechel vers le service des ressources humaines ;
- Betty Bimont, en charge du bureau de l'insertion professionnelle et de la HMONP a également quitté ses fonctions en juin 2017 pour faire valoir ses droits à la retraite ;
- Anne-Lise Bouet et Corine Terzuoli, gestionnaires de la scolarité des 2ème et de 3ème années de Licence, ont également fait valoir leur droit à la retraite en juillet 2017.

Tous ces mouvements, nécessitant un temps d'adaptation sur les prises de poste et se traduisant parfois par période de vacance, dans le contexte d'une activité quotidienne dense, renforcée par la période d'évaluation par le HCERES, ont pesé sur la charge des agents en place.

2 - Évolution de l'offre de formation en 2016-2017

Refonte des domaines d'études

En 2016-2017, une réorganisation du cycle master a été opérée et fait suite à une réflexion sur la pertinence et la cohérence des 4 domaines instaurés depuis la création de l'École. De nombreux enseignants ne se retrouvaient pas dans ces 4 domaines et les étudiants s'inscrivaient en fonction des enseignements et non pour le choix d'un domaine d'études. Cette remise à plat de l'offre pédagogique s'est effectuée au sein d'une activité intense des instances CPR (présidée par Dominique Brard) et CA entre mai 2015 et mai 2016, associant l'ensemble des enseignants intéressés aux débats.

AINSI, 2016-2017 CONSTITUE L'ANNÉE DE LA MISE EN PLACE DE 6 NOUVEAUX DOMAINES D'ÉTUDES :

→ DE1 – Alto, Architecture-laboratoire des territoires ouverts

La pratique théorique du projet est au centre de l'enseignement. L'expérimentation en est le maître-mot. Cette pratique se fonde sur une connaissance de l'habiter et des pratiques sociales qui lui sont liées. Elle cherche à produire des lieux ouverts, non seulement pour éviter la production d'objets isolés qui ne seraient issus que d'élan esthétiques, mais aussi pour apprendre à résister aux forces économiques avides de mobilité. Elle suppose des hypothèses, qui doivent être démontrées.

La signification du sigle : « Architecture - Laboratoire des Territoires Ouverts » veut pointer l'urgence de placer la recherche au cœur de l'élaboration, et donc au cœur de l'activité projectuelle, pour une architecture présente et pertinente, en recherche permanente.

→ DE2 – Ecologies

Les écologies architecturales et urbaines qu'aborde le domaine d'études cherchent de nouveaux processus, de nouveaux modes d'élaboration de la morphogénèse, de nouvelles esthétiques, de nouveaux territoires pour répondre aux grands questionnements de notre époque :

- comment construire durable ?
- et que recouvre, au cas par cas, le mot « durable » ?
- Comment édifier et habiter à moindre coût ?

Moindre coût écologique face à la raréfaction des ressources, moindre coût économique, face à la mondialisation, moindre coût environnemental, face aux fléaux des pollutions de toutes sortes, moindre coût social, face aux déséquilibres de la mondialisation ? Comment surtout, re-crée des formulations claires et transmissibles pour des théories du projet architectural et urbain contemporaines de notre temps et pour leurs enseignements ?

→ DE3 – Expérimental, Dispositifs - fabrications - numériques

Dans ce domaine d'études, l'architecture serait donc prise comme à ses frontières, à ses limites, mais en considérant ces limites comme centrales, comme participant de l'indéfinition actuelle de l'architecture, comme matière de production, source d'implication concrète dans le réel.

L'architecture y sera parfois considérée comme une indiscipline (par rapport à ses propres règles, à ses propres théories, à toute recherche de « fondamentaux »), ce qui sera une manière de s'inscrire dans une histoire récente de l'architecture, dans son actualité, dans sa capacité à participer du contemporain.

Refusant toute thématisme univoque, « Expérimental » s'appuie

sur l'hétérogénéité assumée des positions de ses acteurs pour susciter des confrontations et placer les étudiants dans une situation d'incertitude dynamique, toujours positive, pragmatique et réflexive.

→DE4 – Faire

Le faire artistique (Poiesis) et le savoir-faire (Teknè) sont au cœur du métier des architectes qui construisent, qui exercent la maîtrise d'œuvre. Le DE Faire place cette ambivalence propre à l'architecture et au métier d'architecte au cœur de son dispositif pédagogique.

Il ne la ferme pas dans un corps théorique, au contraire, il en fait le moteur de recherche. Faire entend former des architectes aptes à la conception et à la construction. Qu'ils sachent exprimer pleinement leur personnalité et leur vouloir à travers le projet d'architecture et surtout qu'ils sachent comment se fabriquer un projet d'architecture aujourd'hui. Une telle ambition exige une ouverture totale à toutes les tendances et techniques architecturales. L'enseignement du projet exige une expérimentation exhaustive des possibles, des contextes comme des tendances architecturales.

Une grande variété de sujets, de sites, de contraintes formelles, typologiques, préparent les futurs architectes à un métier en constante quête de sens et qui ne cesse d'évoluer. Ce DE propose un enseignement en atelier, dans un lieu de travail « professionnel », où le brassage des promotions d'étudiants crée l'émulation nécessaire à tout enseignement rigoureux et créatif.

→DE5 – Territoires

Ce domaine d'études se propose de dépasser l'approche topologique pour cerner la nature des rapports entre le projet architectural et les spécificités des lieux.

- Comment transformer ou fonder des organisations urbaines, des espaces publics et des architectures reliés à un territoire, à son histoire, à son climat, à sa lumière « leur incontournable substrat, leur espace physique, milieu des vivants » (F Choay) ?
- Quelles formes de ville, d'espaces publics et de bâtiments pour « habiter » des lieux ?
- Comment développer une démarche écologique, articuler ressources du passé et expérience du présent, saisir les réseaux d'influences et de références, pour installer les nouveaux usages contemporains de la ville et des édifices ?

L'internationalisation et la déshumanisation de l'architecture, la prolifération de constructions génériques, les fuites régionalistes, tous ces signes d'une interrogation légitime sur les rapports de l'architecture et du lieu, de son milieu, montrent à quel point la question semble cruciale et complexe.

- Comment l'architecte aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles aborde-t-il cette complexité ?
- Quels sont les outils dont il dispose alors que tous les scénarios sont envisageables ?

→DE6 – Transformation, Temporalités de l'existant et des patrimoines

Un domaine d'études ouvert à la liberté de l'esprit. Sans frontière, l'architecture est un art universel ; contribuant à faire découvrir la continuité de la vie intellectuelle d'une société à travers le temps, tout en fondant la mémoire sociale et la culture d'un peuple. Comme l'illustre le patrimoine. L'architecture ne représente pas

seulement une culture et une civilisation, elle la construit à travers le temps. Et, « construire dans le construit » est une des grandes opportunités actuelles offerte à l'architecte pour repenser son propre métier : dans ses principes, dans sa culture, ou dans ses relations à d'autres professions et compétences.

C'est aussi une démarche imposée par la raréfaction du sol et des ressources disponibles. Si l'architecture produit continuellement des connaissances dans les domaines de la construction, de la ville, du paysage et de l'environnement, ce DE considère que ceux-ci permettent de comprendre et de résoudre les demandes de société, restées jusqu'alors sans solution.

Les méthodes et les instruments développés à l'occasion de cette activité de recherche donnent à la collectivité une capacité de transformation indispensable, pour répondre à l'évolution de la société et de la culture contemporaine.

Débat relatif aux séminaires et mémoires

Un important débat a porté sur l'articulation des séminaires et mémoires après des propositions d'un groupe de travail de la CPR, consistant à lier la production du mémoire en S9 au séminaire suivi en S8 et à mieux identifier le parcours recherche. La première proposition n'a pas été mise en œuvre. Le souci d'une meilleure gestion des flux en M2 a toutefois conduit à prévoir qu'à compter de la session d'été 2017, la validation du mémoire conditionnerait la soutenance du projet de fin d'études.

Par ailleurs, une semaine unique a été dédiée à la soutenance des mémoires, ce qui a permis visibilité et harmonisation des jurys.

Une meilleure prise en compte et un encadrement à distance ont été instaurés pour les étudiants de M1 en mobilité sortante.

Ces dispositifs ont pour but de désengorger les effectifs de M2 (542 étudiants en 2015-2016) et de créer une réelle dynamique du PFE et du parcours recherche. Ils semblent porter leurs fruits avec une baisse sensible des effectifs inscrits depuis 2016 (484 étudiants inscrits en M2 en 2016-2017).

Extension du dispositif de la césure

A compter de la rentrée 2016 et pour se mettre en conformité avec la réglementation de l'enseignement supérieur, le dispositif de la césure est élargi et concerne désormais les étudiants à partir de la L2 jusqu'au M1. Ce dispositif était précédemment réservé aux étudiants qui achevaient leur Licence, avant l'entrée en Master.

Modification des conditions d'inscription dans l'année supérieure

En cycle licence et pour mieux réguler le parcours des étudiants notamment en 1^{ère} année de cycle licence, la validation de 80% des ECTS d'une année est requise pour l'inscription en année supérieure.

Modification de la chronologie des cours de STA en licence

Dans la discipline STA, une inversion d'enseignements a été opérée entre la L3 et la L2 en vue d'assurer une certaine progressivité des connaissances et acquis (concernant la construction bois et béton).

NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2016-2017, trois nouveaux partenariats ont été proposés :

- Avec l'école Polytechnique

Le pré-accord prévoit que des élèves de Polytechnique (2 ou 3 par



an) puissent intégrer l'école, dans le cadre de leur 3ème année, en semestre 4 d'architecture et obtenir à terme le diplôme de Polytechnique ainsi que le diplôme d'Etat d'architecte. Cette offre est la première étape du partenariat, puisque des enseignements de l'école Polytechnique seront également proposés aux étudiants en architecture. Pour la première année d'entrée en vigueur de la convention, l'inscription prévue d'un étudiant de Polytechnique n'a pas été concrétisée.

- Avec l'école Camondo

(école privée formant en 5 ans à l'architecture intérieure et design, relevant des Arts décoratifs et reconnue par le MESR) Les étudiants de Master 1 peuvent s'inscrire à des cours de l'école partenaire dans le cadre du « parcours libre ». Cette opportunité a été saisie dès cette année de lancement par 11 étudiants de l'ENSAPVS et 5 étudiants de l'école Camondo.

Ils peuvent aussi bénéficier d'un semestre de mobilité, au 5ème semestre de leur formation initiale, selon des modalités comparables au programme Erasmus (reconnaissance de l'ensemble des crédits ECTS obtenus auprès de l'école partenaire).

- Avec l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Caen (ESITC Caen)

Le programme de coopérations permet : l'échange d'étudiants, d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'experts et de techniciens ; la mise en place d'enseignements communs avec jurys croisés ; le développement de programmes de recherche, liés au BIM.

Le « Projet Collaboratif MN2BIM », développé sur l'année universitaire 2016-2017, est la première concrétisation de cet accord. Il favorise la compréhension de la maquette numérique du bâtiment et le travail collaboratif en BIM niveau 2 entre étudiants ingénieurs et étudiants architectes.

Un nouveau projet de partenariat avec une école d'art et design est également envisagé et sera instruit au cours de l'année 2017-2018.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ : COOPÉRATION AVEC L'ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS/HÔPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS NORD-VAL-DE-SEINE

Ce partenariat d'ampleur s'inscrit dans la volonté de l'ENSA Paris-Val de Seine de sensibiliser et former ses étudiants aux enjeux de santé. Il a pour objectif de développer, dans le cadre d'un projet pédagogique et de recherche universitaire, différents scénarii de reconversion urbaine et de transformation architecturale des sites de l'Hôpital Beaujon et de l'Hôpital Bichat, inscrits comme futurs projets du Grand Paris.

Il comprend la production d'études et de projets à caractère pédagogique s'appuyant sur les travaux d'étudiants de 2ème cycle, domaine d'études « Transformations » - séminaire « Patrimoine moderne et contemporain » S8 et enseignement de projet « Transformer l'existant » S9 et S10. L'apport de l'ENSAPVS n'est pas un support opérationnel mais une élaboration de perspectives et propositions originales. Les travaux devraient ouvrir à des directions inédites.

Des études seront également développées en 3ème cycle et en formation post-diplôme, notamment avec une thèse menée au sein du laboratoire EVCAU – ED 382 : « Architecture et nature thérapeutiques. L'hôpital Beaujon (Jean Walter, architecte) dans le cadre des Hôpitaux Universitaires de Paris Nord-Val de Seine. ». La direction est assurée par une enseignante HDR de l'ENSAPVS en co-direction avec un chirurgien de l'Hôpital Beaujon et Université Paris Diderot.

L'accord prévoit également une journée d'étude autour de la

reconversion de grandes aires hospitalières en Europe.
La coopération se développera au long des prochaines années universitaires.

NOUVEAUX PARTENARIATS DANS LE CADRE DES ENSEIGNEMENTS

Les projets en coopération offrent aux étudiants l'opportunité de s'ouvrir à de nouveaux champs d'expérience.

En formation initiale, ces partenariats permettent tant de valoriser que d'évaluer le travail de l'étudiant, au-delà des seuls critères pédagogiques. Ils participent, de part et d'autre, à la transmission de compétences et de retours d'expérience.

Ils sont conclus principalement dans le cadre des enseignements de projet ou de culture artistique et expression plastique. Les principales modalités de restitution sont les conférences, la publication, la présentation publique et l'exposition de travaux.

L'école soutient la démarche des enseignants portant des projets de coopération. Elle en favorise la réalisation et la reconnaissance en soumettant les projets à la CPR, en aidant à leur formalisation par convention, en assurant le suivi entre partenaires, en apportant une aide logistique et, le cas échéant, une prise en charge des frais.

La contractualisation des coopérations est fortement encouragée. Les conventions sont désormais centralisées afin d'assurer cohérence et lisibilité aux partenariats pédagogiques.

Exemples de partenariats en lien avec des collectivités territoriales :

- Villes émergentes - Saint Laurent du Maroni S9 Direction des Affaires culturelles de Guyane

La ville de Saint Laurent du Maroni, située aux confins de la Guyane sur le fleuve Maroni et marquant la frontière avec le Suriname, constitue le cas d'étude du projet.

Les étudiants apportent leurs contributions aux réflexions conduites par la DAC Guyane dans le cadre d'un projet d'aménagement architectural et urbain de Saint Laurent du Maroni et de Cayenne.

La situation de cette ville-fleuve associant les populations des deux rives situées dans des pays distincts, son rôle de porte du Maroni donnant accès par pirogues aux villes et villages situés en amont du fleuve sans autre accès routier, son histoire marquée par le bagne et la ville coloniale, sa composition sociale associant populations métropolitaines, créoles, amérindiennes, bushinengées, chinoises, hmongs, haïtiennes, brésiliennes en font un sujet d'expérimentation particulièrement riche.

Une mission est effectuée sur site en novembre 2016 et la présentation des travaux des étudiants au maître d'ouvrage est organisée en mars 2017.

- Proposer une vision de Désertines en 2030 S9 Ville de Désertines (Allier)

Le travail de projet porte sur un territoire où se posent des questions liées à la ruralité, au périurbain, à la déprise économique, sociétale et humaine... Comment peut s'inventer une commune, entre la campagne et la ville ?

Les étudiants apportent leur contribution aux réflexions conduites par la Ville. Leurs travaux participent à ouvrir le débat et à faire émerger des idées. Ils sont présentés aux élus lors d'un jury à l'école en juin 2017 puis aux élus à Désertines.

- L'échappée lumineuse S6 et S9 CHRU de Lille/ association Illumin'Arts

Dans cet enseignement portant sur les techniques d'éclairage artificiel électrique le partenariat permet la conception d'animations lumineuses dans des chambres d'enfants hospitalisés.

Les dispositifs mis en place par les étudiants permettent une récréation poétique respectueuse des patients, de leur environnement et des usages hospitaliers.

- Atelier urbain C.I.N. Charenton S7 Atelier Parisien d'Urbanisme - Ville de Paris (APUR)

L'Atelier urbain du C.I.N. Charenton, en partenariat avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et Grand Paris Aménagement, s'inscrit dans le cadre d'un enseignement de projet urbain mené par 4 groupes de projet des deux domaines d'études « Territoires » et « Faire ». Il a rassemblé 9 enseignants et 47 étudiants travaillant en équipe, du 23 septembre 2016 au 19 janvier 2017.

Le catalogue « Atelier urbain C.I.N. Charenton » restitue les travaux réalisés dans le cadre de cet atelier.

- Atelier Paris-Marseille S7 AGAM/ENSA Marseille

Initiée en 2015-2016, cet enseignement de projet, à l'échelle de la ville et de ses enjeux particuliers, est mené avec l'ENSAM et associe également l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam), l'Architecte des Bâtiments de France ainsi que des architectes en charge de projets en cours. Il est basé sur la découverte d'une métropole régionale majeure avec pratique d'un atelier itinérant entre les 2 villes. Il se prolonge cette année par un séminaire à Marseille. L'expérience fait l'objet d'une publication et d'une exposition « Atelier Paris-Marseille. Michelet-Marzargues - Les abords de la Cité Radieuse » présentée à l'ENSAPVS en juin 2016.

Exemple de partenariats avec des établissements d'enseignement :

- Avec CentraleSupélec

L'enseignement Architecture, patrimoine et environnement S9 est basé autour d'un travail collaboratif avec le Mastère spécialisé projets complexes

Autour d'un territoire de quelques hectares, caractérisé par des enjeux urbains, environnementaux et patrimoniaux, des exercices d'expérimentation, tests de faisabilités, hypothèses programmatiques et de projet forment l'opportunité d'un projet de stratégie urbaine et de développement en groupe.

Le travail est mené en relation avec les responsables de l'aménagement du site, les élus, les habitants.

Exemples de partenariats avec des établissements à vocation culturelle :

- Matières, matériaux et gravité S3 Centre National de la Danse, Pantin

Le partenariat établi à l'automne 2016 dans le cadre des enseignements de culture artistique et expression plastique a pour objectif d'explorer, à partir de la danse et du dessin, la relation intime qui lie le corps et l'espace.

Par cette lecture nouvelle de l'espace, à travers la création et la transcription chorégraphiques, les étudiants peuvent appréhender différemment un projet.

- Rendre visible S8

Académie Fratellini

L'Académie Fratellini est un haut lieu de la formation du cirque contemporain. Elle développe une pédagogie qui, à partir de l'écoute du corps, permet les apprentissages du mouvement. Par l'initiation aux techniques performatives les étudiants expérimentent leur corps comme outil de perception et de mesure du territoire, permettant l'établissement de cartographies créatives potentiellement utiles à des mémoires.

- Scénographie urbaine S5

Théâtre national de Chaillot

Si la coopération entre L'ENSAPVS et le TNC est engagée et renouvelée depuis 2013, elle est complétée en 2016-2017 d'une nouvelle collaboration. La participation des étudiants à des ateliers de pratique artistique avec les artistes programmés durant la saison se prolonge par l'apprentissage du vivre ensemble. Le programme «Chaillot en partage Faire ensemble pour vivre ensemble» est mené avec le lycée des métiers du bois Léonard de Vinci. Les élèves du lycée technique et les étudiants de L'ENSAPVS partagent et complètent leurs compétences dans la conception d'une scénographie (plan et maquette). Le projet, bénéficie du soutien de la Fondation SNCF.

LES FORMATIONS EN PARTENARIAT ET CO-HABILITATION AVEC LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES

L'École est activement engagée dans deux masters universitaires. Grâce aux partenariats noués, les titulaires du diplôme d'Etat d'Architecte, ou diplôme équivalent à l'étranger, peuvent candidater à ces masters sélectifs pour une entrée directe en M2. Les titulaires du diplôme d'études en architecture peuvent se porter candidats à une entrée en M1.

Le Master co-habilité « Ville, Architecture et Patrimoine » avec l'université Paris-Diderot

Spécialité de la mention « Histoire et civilisations comparées ». La spécialité est co-habilité, selon une collaboration initiée dès 2006 et renouvelée par la convention de partenariat signée en juillet 2015 entre les 2 établissements.

Constituée d'un parcours recherche et d'un parcours professionnel (spécialité « Patrimoine technique, scientifique et naturel » et spécialité « Musées et Monuments historiques et Inventaire, option Arts de l'Islam »), la spécialité VAP repose sur une coopération entre L'ENSAPVS et l'UFR GHES, avec l'appui de laboratoires de recherche, UMR 8210 ANHIMA (Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques), et ICT (Identités-Cultures-Territoires, EA 337) pour l'université Paris Diderot, et EVCAU, pour l'ENSA Paris-Val de Seine.

Effectifs master VAP					
Année	Inscrits	dont architectes	dont ENSAPVS	Parcours Recherche	Parcours Pro
2016-2017	38	15 dont 11 diplômés de l'étranger	4 - dont 1 double cursus avec Bologne	29	9

L'ENSAPVS participe à la formation à hauteur 250 heures équivalent TD (enseignements spécifiques ou cours mutualisés), apportant notamment ses connaissances relatives au patrimoine

architectural et ses compétences de recherche en modélisation numérique utiles à sa protection et valorisation. Les enseignants y assurent également l'encadrement de mémoires de recherche. La responsabilité de la formation est co-assurée par Olivier Bouet, également co-directeur de l'unité de recherche EVCAU. La spécialité VAP est lauréate depuis 3 ans du label « les meilleurs masters à la fac en sciences humaines » de L'Etudiant.

A la fin de l'année 2016-2017, la co-habilitation, prononcée par un arrêté du MENESR du 11 septembre 2014, est toujours effective pour la spécialité VAP du master de l'université Paris Diderot. Le renouvellement de l'accréditation de celui-ci étant proche, une nouvelle maquette est en cours de réflexion. La nouvelle structuration, avec suppression des spécialités, entraînera des modifications dans l'affichage de la participation de l'école. L'ENSAPVS étant très attachée à entretenir ce partenariat avec l'Université Paris Diderot, la co-habilitation du master sera à nouveau recherchée lors du renouvellement de l'accréditation.

Le Master mention « Urbanisme, Aménagement et Etudes Urbaines » avec l'université Paris Nanterre

Formation du master Sciences humaines et sociales, mention Géographie et aménagement, constituée de quatre parcours. Le master à la fois de recherche et professionnalisant est l'héritier de la Maîtrise d'aménagement et du DESS Développement local de Nanterre. Il forme des urbanistes et professionnels depuis quarante ans.

La formation, reconnue par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) depuis janvier 2011, s'appuie ainsi sur un réseau important d'intervenants issus du milieu professionnel, d'anciens étudiants réunis en association et de collaborations avec les collectivités locales, instituts et acteurs de l'Ile-de-France.

L'ENSA Paris-Val de Seine est principalement impliquée dans 2 des parcours proposés, Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opération (PUMO) et Ville étalée et aménagement durable (VEAD) plus centrée sur les problématiques du développement durable. Elle participe au Master à hauteur de 80 heures CM et 160 heures TD.

La formation rassemble des enseignants-chercheurs appartenant à différents départements de l'université (Géographie, Sociologie, Anthropologie, Histoire), à l'ENSAPVS et à divers laboratoires (UMR LAVUE-Mosaïques, EA Sophiapol, EA CHISCO, UMR LESC). En 2016-2017 le master compte 54 inscrits diplômés de l'ENSAPVS. La co-habilitation obtenue par arrêté du MENESR en date du 11 juillet 2011 est échue au 31 août 2014, toutefois l'implication de l'ENSAPVS s'est poursuivie avec le même investissement sur la base de l'accord-cadre en cours (juin 2014-2018). Là encore, l'école souhaite pérenniser la collaboration engagée et recherchera les modalités adéquates pour ce faire.

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE EN COLLABORATION AVEC UNE GRANDE ÉCOLE ET DIVERS PARTENAIRES ACADÉMIQUES

Mastère Spécialisé® BIM « Conception intégrée et cycle de vie du bâtiment et des infrastructures »

Cette formation est régie par l'accord cadre pour la «création d'une plateforme de formation à distance BIM et des formations associées» liant l'École des Ponts ParisTech, l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, Arts et Métiers



ParisTech, l'École Nationale des Sciences Géographiques, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, ECOTEC et les écoles d'Architecture de Marseille, Toulouse et Paris Val-de-Seine. Olivier Celnik, architecte, enseignant ENSAPVS est co-directeur du Mastère.

En 2016-2017 la formation a accueilli sa troisième promotion. Les candidatures ont été nombreuses et les profils variés, représentatifs du monde professionnel.

65 candidats ont suivi la formation, parmi 150 candidats à l'admission, comptant en plus des architectes (30%), des ingénieurs (56%), bureaux de contrôle technique, des maîtres d'ouvrage, des aménageurs et des spécialistes d'exploitation.

Le programme des enseignements a été validé et consolidé. L'ENSAPVS a animé à nouveau le module d'enseignement « Représentation et simulation », coordonné par Nader Boutros, en février 2017 dans les locaux de l'École.

LES RELATIONS AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

En 2016-2017 trois rendez-vous entre la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'université Paris-Diderot et la Direction des études de l'école ont permis de premiers échanges principalement consacrés à la présentation des fonctionnements respectifs et aux perspectives de mutualisation qui pourraient être envisagées.

Sur cette période, la vice-présidence de la CFVU a changé, entraînant une nouvelle présentation et une confirmation des développements possibles.

Des enseignements en cours de développement :

→ Séminaire « Patrimoine moderne et contemporain » en S8 et enseignement de projet « Trans/former l'existant » en S9 et S10 : Dans le cadre du partenariat avec l'Assistance Publique des Hôpi-

taux de Paris et les Hôpitaux universitaires Paris Nord Val-de-Seine, ces enseignements auront pour objet d'étude la reconversion des sites de l'Hôpital Beaujon et de l'Hôpital Bichat.

→ Offre croisée d'enseignements dans le cadre du parcours libre de S8 :

Mis en place en 2015-2016, le dispositif des ECTS libres reconnaît notamment le suivi d'un cours de 2ème cycle assuré par un autre établissement d'enseignement supérieur. L'Université Paris Diderot et l'ENSAPVS, qui doivent au préalable fixer les modalités administratives, dresseront un catalogue de leurs enseignements ouverts aux étudiants de l'autre établissement.

Ce développement peut se poursuivre aussi à moyen terme avec les autres établissements membres de la COMUE USPC.

Des liens confortés et potentiellement porteurs pour le doctorat en architecture :

Le master co-habilité VAP est à ce titre exemplaire. Co-construit en 2006 par le directeur de l'UFR GHSS et un enseignant chercheur de l'ENSAPVS, il constitue le socle historique des relations en matière de recherche avec l'université Paris-Diderot. L'ensemble des collaborations passées depuis entre les laboratoires ANIHMA, ICT et l'EVCAU a permis en 2015 l'ouverture de la mention doctorale « Architecture, ville, paysage, patrimoine » dans l'ED 382.

L'ED 382 compte ainsi pour l'année universitaire 2016-2017 8 inscrits ICT/EVCAU pour la mention doctorale « Architecture, ville, paysage, patrimoine » (et 1 inscrit ANIHMA/EVCAU pour la mention « Histoire et Civilisations »).

Le rapport de la première mission d'étude sur les formations spécialisées des écoles nationales supérieures d'architecture, demandée par la Direction générale des patrimoines, et conduite en 2016, par M. Vincent Michel, Inspecteur des patrimoines, Col-

lège de l'architecture des espaces protégés, soulignait « Ce partenariat de formation et de recherche entre l'ENSA Paris-Val de Seine et l'université Paris-Diderot fonctionne bien et favorise l'interconnaissance entre les deux établissements [...]. L'alliance développée avec ce master universitaire sert de moteur à l'intégration de l'ENSA Paris-Val de Seine au grand ensemble formé par la COMUE Université Sorbonne Paris Cité. »

3 - Incitation aux études d'architecture

Salons d'information sur les études en architecture

Chaque année, l'École participe à des salons à destination des lycéens afin de promouvoir les études en architecture et informer sur les modalités d'admission.

En 2016-2017, l'ENSAPVS a participé au salon européen de l'éducation, qui s'est tenu entre le 18 au 20 novembre 2016 Porte de Versailles et à l'après-midi d'information organisé par la Maison de l'architecture en Ile de France, le mercredi 22 février 2017.

Portes ouvertes

Le 4 mars 2017, l'École a proposé une journée « Portes ouvertes ». Cette journée est l'occasion de présenter aux futurs candidats à l'entrée à l'École son organisation et son programme pédagogique. Sont ainsi proposées des visites commentées du bâtiment et des centres de ressources par des étudiants, des conférences de présentation de l'ENSA Paris-Val de Seine par le directeur, des stands pour tout savoir sur l'ENSA Paris-Val de Seine (admissions, inscriptions, équivalences...), des expositions réparties sur les 7 étages du bâtiment pour découvrir les travaux étudiants.

Les associations étudiantes de l'École participent également à l'événement, en proposant des animations musicales et une restauration légère.

Programme « Egalité des Chances » - Partenariat avec la Fondation Culture et Diversité

Partenariat Fondation Culture et Diversité, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ENSA de Bordeaux, Grenoble, Lille, Marne-la-Vallée, Paris-Val de Seine, Strasbourg et nouvellement Montpellier.

L'École a poursuivi son engagement dans ce programme, consistant notamment à sensibiliser aux études d'architecture des lycéens formant à des bacs pro ou techno ou relevant de dispositifs d'éducation prioritaire.

Deux conférences de sensibilisation aux études d'architecture ont été tenues dans les lycées partenaires, par un enseignant, la directrice des études, la correspondante du programme à l'ENSAPVS, accompagnés par un étudiant ayant bénéficié du programme.

Les interventions se sont déroulées :

- le 2 novembre 2016 au matin au lycée Hector Guimard à Paris pour les classes du baccalauréat professionnel TEB (Technicien Etudes du Bâtiment), options « assistant en architecture » et « études et économie », classes de Terminale et de Première.

- le 3 novembre 2016 après-midi au lycée Samuel de Champlain à Chennevières-sur-Marne pour les lycéens de Terminale préparant les baccalauréats STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable, spécialité architecture et construction) et TEB option assistant en architecture.

4 - Nombre et profil des étudiants en 2016-2017

Nouveaux étudiants

Selon le profil du candidat, plusieurs modalités d'admissions sont offertes : admission post-bac pour les titulaires du baccalauréat français ou diplôme européen reconnu équivalent, admission par équivalence, transferts ou admission des candidats titulaires d'un diplôme hors Europe.

Étudiants admis en 1ère année via Admission PostBac

Depuis 2015-2016, les modalités d'accès aux études d'architecture pour les titulaires du baccalauréat français ou diplôme européen reconnu équivalent ont été harmonisées pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture. Après une première sélection sur le dossier scolaire, les candidats sont invités à un entretien de motivation.

A l'ENSAPVS, le classement à partir du dossier scolaire est fondé sur la moyenne des notes disponibles obtenues :

- Aux trois trimestres de Première et au premier trimestre de Terminale en mathématiques, physique, français, histoire et géographie, langue vivante 1 ;
- Aux options suivantes lorsqu'elles ont été suivies avec succès : «art» en S, ES et L, «design et arts appliqués» en STD2A, et «architecture et construction» en STI2D ;
- Aux épreuves anticipées du baccalauréat en français (coefficient 2) et en histoire-géographie.

Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui sera retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

En 2016-2017, 2 379 candidats ont postulé pour une admission à l'École. Les 1200 premiers candidats classés à l'issue de l'examen du dossier scolaire ont été retenus pour l'entretien de motivation, d'une durée de 10 minutes, devant un jury composé de 2 enseignants de l'école.

A l'issue des entretiens, 728 candidats ont été classés pour l'attribution des 295 places disponibles en 1ère année.

Evolution des candidatures en 1ère année via post-bac

	2014/15	2015/16	2016/17
Total candidatures	3106	2890	2379
1er vœux ENSAPVS	551	482	496
Total classés	718	655	728
Rang du dernier appelé	472	539	533

Les candidatures pour une admission en 1ère année à l'ENSAPVS sont en baisse depuis 2014-2015 : 216 candidatures de moins enregistrées en 2015-2016 (soit -7%) et 511 de moins entre 2016-2017 et 2015-2016 (soit -18%). Ce phénomène est également enregistré par d'autres ENSA.

En revanche, le nombre de candidats qui choisissent l'ENSAPVS comme premier vœu reste globalement stable : 66% ayant placé l'école en 1er vœu et 18% en 2ème vœu. Restent seulement 16% des inscrits l'ayant choisie en 3ème vœu ou plus.

La dernière place a été attribuée au 533ème candidat (rang du dernier classé), très proche du 539ème observé l'année précédente.

Parmi l'ensemble, 61% venaient d'obtenir leur bac et 24% étaient scolarisés dans l'enseignement supérieur.

Étudiants étrangers hors Europe – Première année et équivalences

Pour les candidats de nationalité étrangère hors Union Européenne, la procédure de candidature se fait via Campus France pour ceux résidant à l'étranger ou via la procédure dossier «DAP» (demande d'admission préalable) pour ceux résidant en France. Ces candidats peuvent émettre deux vœux hiérarchisés d'école.

L'ensemble des dossiers est examiné par la commission VEEPAP de l'école (1er et 2ème choix). En 2016-2017, 59 candidats ont déposé une demande d'admission en 1ère année, 13 ont été retenus et seulement 4 candidats se sont effectivement inscrits à l'École.

Demandes d'admissions préalables des candidats étrangers 2016-2017

	1er choix	2ème choix	Total
Nombre de dossiers reçus/ examinés	69	38	107
Nombre de dossiers recevables	69	12	81
Nombre d'admis	26	6	32
Nombre d'inscrits à la rentrée	11	5	16

Répartition par année des demandes d'admissions préalables des candidats étrangers 2016-2017

Année	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	Total
Nombre de dossiers	59	4	4	31	9	107

Étudiants admis par équivalence

Les demandes d'admission par équivalence sont en légère baisse en 2016-2017 (- 8% par rapport à 2015-2016). Le nombre de candidatures retenues à l'issue de l'examen des dossiers progresse (+ 12%) ainsi que le nombre de candidats qui s'inscrivent effectivement (+ 9%).

Les demandes d'admission en 2ème année restent majoritaires mais sont néanmoins en net recul par rapport à 2016-2017 (- 25%) et celles en Master 1 progressent (+ 21%).

Candidatures 2015-2016			
Année demandée	Dossiers recevables	Admis	Inscrits
Licence 2	153	40	15
Licence 3	53	11	5
Master 1	57	18	9
Master 2	15	3	2
Total	278	72 (26%)	31 (43%)



Le profil des candidats à une entrée par équivalence reste stable

d'une année à l'autre : environ un tiers des demandes émanent de diplômés d'un BTS de design de l'espace bien qu'une légère baisse soit observée (- 5%). Les demandes de diplômés à l'étranger sont en progression (+ 4%).

Admission par équivalence

Candidatures 2016-2017			
Année demandée	Dossiers recevables	Admis	Inscrits
Licence 2	115	46	24
Licence 3	53	15	12
Master 1	69	17	14
Master 2	20	18 en M1 2 en M2	1
Total	257	98 (38%)	51 (52%)

Profil des candidats à une admission par équivalence

	2015-2016	2016-2017
BTS Design de l'espace	102	84
BTS Agencement	13	4
Divers BTS	5	3
Études d'architecture à l'étranger	65	73
Architecture d'intérieur	18	24
DUT génie civil	12	5
EPSAA – école professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture	17	20
Ingénieurs – ESTP – école spéciale des travaux publics	12	7
Expérience professionnelle	8	7
Autres (arts plastiques, urbanisme et paysage...)	26	30
Total	278	257

Transferts

Les demandes de transfert sont soumises à l'accord des 2 directeurs (école d'origine/école d'accueil).

Ces dispositions sont néanmoins subordonnées à la capacité d'accueil de l'école. Les demandes de transfert sont examinées par la commission VEEPAP (Validation des Etudes, Expériences Professionnelles ou Acquis Personnels) de l'École.

En 2016-2017, pour 80 dossiers reçus, 22 ont été acceptés, 12 se sont inscrits définitivement (respectivement 1/3 en licence et 2/3 en master).

Parallèlement, l'École a enregistré 23 demandes de transferts sortants pour 6 inscriptions définitives dans une autre ENSA.

La balance entrées/sorties reste comme chaque année positive avec une augmentation des demandes d'entrées par rapport à 2015-2016 (80 pour 72).

		Transferts entrants	Transferts sortants	Balance nette
2016-2017	Nombre de demandes	80	80	+ 6
	Demandes acceptées	22	22	
	Nombre d'inscrits	12	12	



Evolution des effectifs de 2012-2013 à 2016-2017

Le nombre d'étudiants inscrits en Licence est relativement stable sur les 5 dernières années universitaires.

L'annonce de la mise en place en 2016-2017 de nouveaux prérequis pour l'accès à la soutenance du Projet de fin d'études, avec l'obligation pour les étudiants d'avoir validé leur mémoire, s'est accompagnée d'une baisse nette des effectifs en Master (- 11%).

Le nombre d'étudiants accueillis en mobilité a chuté en 2013 par rapport à 2012 mais reste stable depuis lors.

Année	Licence	Master	Sous-total 1ère > 5ème	Mobilité entrante	HMONP	Total
2012-2013	900	775	1 675	81	153	1 909
2013-2014	932	831	1 763	67	150	1 980
2014-2015	907	857	1 764	72	153	1 989
2015-2016	923	879	1 802	69	159	2 030
2016-2017	916	788	1 704	69	176	1 949

Étudiants issus du programme égalité des chances

En 2016-2017, 2 lycéens du programme ont intégré l'École dont l'un issu d'un lycée partenaire de l'école.

Au total, 11 étudiants du programme ont poursuivi, de la Licence 1 au Master 2, leurs études à l'ENSA Paris-Val de Seine.

Parmi ceux-ci, 3 étudiants ont soutenu avec succès leur PFE en juillet 2017, l'une a obtenu son diplôme d'Etat d'architecte en juillet tandis que restait à valider pour les 2 autres étudiants le stage de formation pratique.

Répartition femmes-hommes des effectifs 2016-2017

La répartition femmes hommes en 1ère année de Licence est de 60% de femmes pour 40% d'hommes. Cet écart se creuse tout au long du cursus, témoin possible d'une meilleure réussite des femmes dans leurs études. Cet écart est encore plus net sur les étudiants étrangers (du cursus ou en échange), puisque la répartition

est alors de 70% de femmes pour 30% d'hommes.

La répartition des candidats inscrits à la formation conduisant à l'habilitation de l'architecte à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre est davantage équilibrée, puisque 46% des candidats sont des hommes et 54% des femmes.

		Français			Étrangers			Global		
		Hommes	Femmes	Sous-Total	Hommes	Femmes	Sous-total	Hommes	Femmes	Total
Licence	L1	114 36%	168 53%	282 89%	13 4%	23 7%	36 11%	127 40%	191 60%	298
	L2	100 32%	178 58%	278 90%	5 2%	25 8%	30 10%	105 34%	203 66%	304
	L3	100 32%	182 57%	282 89%	14 4%	21 7%	35 11%	114 36%	203 64%	314
	Total	314 33%	528 57%	842 89%	32 3%	69 7%	101 11%	346 37%	597 63%	916
Master	M1	90 32%	162 56%	252 87%	13 4%	24 8%	37 13%	103 36%	186 64%	304
	M2	149 31%	279 58%	428 89%	17 4%	34 7%	51 11%	166 35%	313 65%	484
	Total	239 31%	441 57%	680 89%	30 4%	58 8%	88 11%	269 35%	499 65%	788
Total L + M		553 32%	969 57%	1522 89%	62 4%	127 7%	189 11%	615 36%	1096 64%	1704
Mobilité entrante		-	-	-	21 30%	48 70%	69 100%	21 30%	48 70%	69
HMONP		74 42%	83 47%	157 89%	7 4%	12 7%	19 11%	81 46%	95 54%	176
Total		627 32%	1052 53%	1679 86%	90 5%	187 100%	277 14%	717 37%	1239 63%	1949

Profil des étudiants admis en 1ère année

Origine scolaire des nouveaux inscrits en 1ère année en 2016-2017

La répartition globale des étudiants selon leur diplôme d'entrée

est relativement stable par rapport à 2015-2016, bien que les titulaires d'un baccalauréat scientifique soient en nette régression (-10%) au profit des filières littéraire (+3%) et économique et social (+5%)

Titre du diplôme	Premiers inscrits 2015-2016	Premiers inscrits 2016-2017
Bac général	231 81%	222 80%
Bac économique et social (ES)	42 15%	56 20%
Bac scientifique (S)	182 64%	151 54%
Bac littéraire (L)	7 2%	15 5%
Bac professionnel et technologique	42 15%	46 16%
Bac professionnel	9 3%	8 3%
Bac STD2A	17 6%	20 7%
Bac STI	11 4%	14 5%
Autres bacs technologiques	5 2%	4 1%
Autres diplômes	12 4%	11 4%
Diplôme français équivalent au bac	2 1%	1 0%
Autres	2 1%	2 1%
Bac étranger	8 3%	8 3%
Total	285 100%	279 100%

Origine sociale du représentant légal (CSP) des nouveaux inscrits en 1ère année en 2016-2017

La répartition des nouveaux étudiants inscrits en 1ère année selon l'origine sociale du représentant légal est sensiblement identique à celle observée en 2015-2016. Les catégories les plus favorisées – professions libérales, Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, Cadres administratifs et commercial d'entreprise, Cadres de la fonction publique – restent majoritaires (52%) mais sont en légère baisse (56% en 2015-2016). Après une baisse observée entre 2014-2015 et 2015-2016, les professions libérales progressent à nouveau et représentent, pour l'année 2016-2017, 17% des effectifs.

Les catégories socio-professionnelles les moins favorisées – employés, ouvriers, chômeurs et sans activité professionnelle – restent peu représentées, à hauteur, comme en 2015-2016, de 16% des effectifs 2016-2017.

CSP	Nombre 2015-2016	Nombre 2016-2017
Agriculteurs, artisans, commerçants,	19 7%	20 7%
Chefs d'entreprise de plus de 10 salariés	9 3%	16 6%
Cadres de la fonction publique	33 12%	26 9%
Cadres administratifs et commercial d'entreprise	51 18%	40 14%
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	41 15%	33 12%
Professeurs et assimilés, professions scientifiques	11 7%	11 4%
Professions libérales	30 11%	47 17%
Professions intermédiaires (fonction publique, santé et travail social, administratif et commercial)	18 6%	18 6%
Employés, agents de maîtrise, techniciens (fonction publique, commerce, service à la personne)	31 11%	25 9%
Ouvriers	6 2%	12 4%
Retraités	4 1%	5 2%
Chômeurs et sans activité professionnelle	6 2%	8 3%
Autres (arts et spectacle, instituteurs)	6 2%	16 6%
Autres (policiers, militaires)	5 2%	2 1%
Non renseignés	2 1%	- 0%
Total	285 100%	279 100%

Profil des candidats à l'habilitation de l'architecte à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre

En 2016-2017, 176 architectes diplômés d'Etat se sont inscrits et ont suivi la formation à l'habilitation de l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre à l'ENSA Paris-Val de Seine. Parmi ces 176 candidats, près de la moitié a entre 27 et 29 ans. L'âge médian des candidats est de 28,9 ans.

Considérant la répartition hommes femmes, 79 candidats sont des hommes (soit 45% des inscrits) et 97 des femmes (55%). On constate que les hommes sont majoritaires parmi les candidats de 30 ans ou plus et que le phénomène est inverse parmi les candidats de moins de 30 ans.

Répartition hommes / femmes en fonction de l'âge des candidats

Parcours antérieur des candidats

Environ trois-quarts des candidats sont des architectes diplômés d'Etat de l'ENSA Paris-Val de Seine et 59% sont diplômés de 2015 ou 2016. Ces résultats indiquent que 41% des inscrits entament la démarche pour l'HMONP après une expérience professionnelle de quelques années et que 37% des ADE qui souhaitent obtenir l'HMONP s'engagent dans la formation immédiatement à la suite de leur diplôme.

Cette observation est néanmoins à nuancer au regard du nombre de diplômés ADE : sur les 263 architectes diplômés d'Etat en 2016 par l'ENSAPVS, seuls 63 se sont inscrits à la HMONP (soit environ 24%).

Répartition des candidats en fonction de leur école d'origine et de l'année d'obtention du diplôme d'Etat d'architecte ou équivalent

Ecole d'origine	Avant 2010	Entre 2010 et 2013	2014	2015	2016	Total
ENSA PVS	5	19	13	34	63	134 100%
Autres ENSA d'Ile-de-France	1	10	6	3	1	21 12%
Autres ENSAFrance	1	9	4	0	2	16 9%
Europe	1	2	1	1	0	5 3%
Total	8 4%	40 23%	24 14%	38 22%	66 37%	176 100%

5 - Accompagnement des étudiants

Le suivi des résultats des étudiants

1er cycle - Licence

Les taux de réussite par année sont donnés à titre indicatif : ils ne sont pas à considérer comme un taux de passage dans l'année supérieure, les étudiants pouvant s'inscrire en année supérieure selon le nombre de crédits ECTS validés. Ainsi, certains étudiants sont en chevauchement entre les 1ère et 2ème années ou entre les 2ème et 3ème années. En revanche, la validation de la totalité des enseignements de Licence est requise pour l'admission en Master.

La moyenne des notes obtenues par les étudiants en projet par semestre est relativement stable par rapport à 2015-2016, bien qu'une progression soit observée pour l'enseignement de projet du 2ème semestre de 1ère année (L1/S2) où la moyenne est de 12,3 contre 11,8 en 2015-2016 ainsi que pour l'enseignement de projet du 4ème semestre (L2/S4) où la moyenne passe de 11,9 en 2015-2016 à 12,5 en 2016-2017.

Le taux de réussite par unité d'enseignement (UE) au 1er semestre de Licence (L1/S1) est relativement stable en comparaison des taux observés en 2015-2016. En revanche, les UE de projet (TPCAU) et de Culture architecturale et urbaine du 2nd semestre (L1/S2)

enregistrent des taux de réussite nettement en baisse par rapport à 2015-2016 (-6% en TPCAU et -15% en Culture architecturale et urbaine). Les moyennes dans les différents enseignements de ces UE restant du même ordre, ces baisses semblent s'expliquer par des écarts-types dans les notations plus importants.

En 2016-2017, une réorganisation des enseignements de Licence 2 a été opérée pour repositionner le cours relatif au bois au S3 (L2/S3). Les taux de réussite aux unités d'enseignements du 3ème semestre sont très satisfaisants à l'exception de celle relative à la culture constructive où le taux d'échec est de 15%. Au 4ème semestre (L2/S4) les taux de réussite par unités d'enseignement

sont relativement stables par rapport à 2015-2016 sauf pour l'UE de culture constructive où le taux d'échec progresse de 12%. Le déplacement du cours relatif au béton du S4 au S5 a eu pour effet de supprimer de l'UE le cours béton qui donnait lieu à une bonne moyenne des étudiants et de réduire l'UE à 3 enseignements (systèmes structurels courants, confort thermique et stage).

Les taux de réussite aux unités d'enseignement de 3ème année sont relativement stables par rapport à 2015-2016, puisque la variation observée est globalement de +/- 2%. En revanche, l'unité d'enseignement Culture constructive du 6ème semestre (L3/S6) enregistre un taux de réussite en baisse par rapport à 2015-2016 (-5%).

	Session 1			Session 2			Taux de réussite		Note moyenne en projet
	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus		Total reçus		
L1/S1									
TPCAU	297	225	76%	71	36	51%	261	88%	12,2
Culture archi. et urbaine	284	262	92%	22	12	55%	274	96%	
Culture constructive	299	234	78%	64	34	53%	268	90%	
Culture artistique et expression plastique	288	247	86%	40	26	65%	273	95%	
L1/S2									
TPCAU	299	228	76%	71	13	18%	241	81%	12,3
Culture archi. et urbaine	304	184	61%	119	33	28%	217	71%	
Culture constructive	297	222	75%	74	38	51%	260	88%	
Culture artistique et expression plastique	292	244	84%	47	22	47%	266	91%	
Taux de réussite L1	298						229	77%	
L2/S3	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus		Total reçus		
TPCAU	295	279	95%	16	5	31%	284	96%	12,5
Culture archi. et urbaine	292	254	87%	38	20	53%	274	94%	
Culture constructive	298	219	73%	79	35	44%	254	85%	
Culture artistique et expression plastique	285	275	96%	10	3	30%	278	98%	
L2/S4									
TPCAU	301	266	88%	35	10	29%	276	92%	12,5
Culture archi. et urbaine	302	240	79%	62	37	60%	277	92%	
Culture constructive	310	254	82%	56	10	18%	264	85%	
Culture artistique et expression plastique	288	274	95%	14	1	7%	275	95%	
Taux de réussite L2	402						269	67%	
L3/S5	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus		Total reçus		
TPCAU	302	269	89%	33	7	21%	276	91%	12,2
Culture archi. et urbaine	285	247	87%	37	22	59%	269	94%	
Culture constructive	312	242	78%	70	34	49%	276	88%	
Culture artistique et expression plastique	281	247	88%	34	27	79%	274	98%	
L3/S6									
TPCAU	288	251	87%	37	10	27%	261	91%	12,8
Culture archi. et urbaine	285	251	88%	34	16	47%	267	94%	
Culture constructive	304	260	86%	44	2	5%	262	86%	
Taux de réussite L3	314						276	88%	

2ème cycle - Master

Les taux de réussite aux unités d'enseignement de Master sont globalement très satisfaisants et stables à +/- 2% par rapport à 2015-2016. Une nette progression du taux de réussite au mémoire est cependant observée : + 17% par rapport à 2015-2016.

Le taux de réussite à l'enseignement de PFE de février accuse une baisse de 16% par rapport à 2015-2016, plusieurs soutenances prévues en février ayant fait l'objet d'une demande de report en juin ; en revanche celui de l'enseignement de PFE de juillet progresse de 5%.

Par ailleurs la moyenne des notes de contrôle continu et de soutenance de PFE en février 2017 est inférieure à celle observée en 2015-2016 (-1,2 point pour la moyenne au contrôle continu et -0,7 point pour la moyenne au PFE). Quant aux étudiants qui ont soutenu leur PFE en juillet 2017, leurs résultats ont progressé par rapport à 2015-2016 (+0,9 point au contrôle continu et +0,6 point à la soutenance).

La part des étudiants soutenant leur PFE avec succès et obtenant la mention recherche augmente progressivement chaque année : ils étaient 2,84% en 2015 ; 3,97% en 2016, et sont passés à 4,35% en 2017 (12 étudiants sur 276).

	Session 1			Session 2			Taux de réussite		Note moyenne en projet
	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus		Total reçus		
M1/S7									
Projet 1	285	268	94%	17	4	24%	272	95%	12,9
Cours 1	280	260	93%	20	7	35%	267	95%	
Séminaire 1	280	268	96%	12	2	17%	270	96%	

	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus		Total reçus		
	M1/S8								
Projet 2	281	261	93%	20	3	15%	264	94%	13,3
Cours 2	274	245	89%	29	11	38%	256	93%	
Séminaire 2	275	257	93%	18	4	22%	261	95%	

	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus		Total reçus		
	M2/S9								
Projet 3	299	271	91%	28	7	25%	278	93%	12,7
Cours 3	289	273	94%	16	5	31%	278	96%	
Mémoire	397	288	73%	109	70	64%	358	90%	

	Inscrits	Reçus		Inscrits	Reçus				
	M2/S10								
PFE février	77	57	74%	57	74%	contrôle continu : 12,1 / soutenance : 13,6			
PFE juillet	270	208	77%	208	77%	contrôle continu : 12,8 / soutenance : 14,9			

Abandons, dérogations, exclusions

Le taux d'abandon le plus important est observé en première année de Licence et concerne des étudiants qui se réorientent au cours de l'année vers d'autres études. Le taux d'abandon est également important en fin de cycle de Licence et correspond aux étudiants qui soit ne poursuivent pas leur études à l'Ecole en Master soit choisissent d'interrompre leurs études avant de réintégrer l'établissement.

Abandons en cours ou à l'issue de l'année 2016-2017

	Abandons
Licence 1	32
Licence 2	11
Licence 3	25
Master 1	8
Master 2	11
Total	87

Exclusions et dérogations à l'issue de l'année 2016-2017

	Exclusions		Dérogations accordées	
	2015	2016	2015-2016	2016-2017
L1 inachevée après 2 ans ou plus	12	14	11	8
Licence inachevée après 4 ans ou plus	15	10	5	8
M1 inachevé après 2 ans ou plus	2	2	5	3
Master inachevé après 3 ans ou plus	11	6	50	61
Total	40	32	71	80

Le nombre total d'exclusions a baissé à l'issue de l'année 2016-2017 par rapport à l'année précédente. L'exclusion concerne essentiellement des étudiants n'ayant pas validé la 1ère année de Licence après deux inscriptions ou n'ayant pas validé la Licence après quatre inscriptions.

Le nombre total de dérogations a augmenté en 2016-2017 par rapport à l'année précédente. Elles concernent principalement les étudiants qui n'ont pas achevé leur Master après trois inscriptions ou plus.

Césure et interruption d'études 2016-2017

Dans le cadre de la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, l'ENSAPVS a mis en place la période de césure à compter de l'année 2015-2016 et l'a développée en 2016-2017. Ainsi, 37 demandes d'année de césure et 5 demandes de semestre de césure ont été accordées. A noter que 3 demandes de césure ont également été refusées pour les étudiants n'ayant pas validé leur année ou cycle en cours.

Moment et durée de la césure

La très grande majorité des étudiants demande une césure à l'année (88%). La période privilégiée par les étudiants pour effectuer une année de césure est positionnée après l'obtention de leur licence (43%) ou après leur première année de Master (57%).

Les demandes pour un semestre concernent essentiellement des étudiants terminant leur année au semestre d'automne.

	1 année		1 semestre		Total	
	N	%	N	%	N	%
L2 validée	0	0%	1	20%	1	2%
L3 validée	16	43%	3	60%	19	45%
M1 validé	21	57%	1	20%	22	53%
Total	37	88%	5	12%	42	100%

Type de césure

72% des étudiants ayant fait une césure en 2016-2017, ont utilisé cette période pour effectuer un stage (100% des étudiants en fin de L2, 78% des étudiants en fin de L3 et 67% des étudiants en fin de M1).

Les demandes de stage s'orientent en grande partie vers un stage long (6 mois) et à l'étranger.

Plusieurs projets professionnels ont été recensés. Ils concernent principalement des CDD de 6 mois en agence, des projets associatifs et des projets d'entrepreneuriat.

Résultats avant césure	L2 validée		L3 validée		M1 validée		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Free mover	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Humanitaire	0	0%	0	0%	1	3%	1	2%
Salariat	0	0%	3	17%	4	13%	7	14%
Service civique	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Stage	1	100%	14	78%	20	67%	35	72%
Voyage	0	0%	1	5%	5	17%	6	12%
Total	1	2%	18	37%	30	61%	49	100%

On remarque également qu'aucun étudiant n'a utilisé la césure pour partir étudier dans des écoles étrangères hors-convention. La césure ne pouvant donner lieu à une validation des crédits attribués dans le cadre d'une formation, les étudiants optent dans ce cas davantage pour un départ en free mover qui autorise au retour à présenter une demande de validation auprès de la commission VEEPAP de l'école.

14 étudiants ont souhaité effectuer une année sabbatique en

2016-2017 pour raisons personnelles. Ils se répartissent de la façon suivante :

- 11 étudiants en fin de 3ème année
- 3 étudiants en fin de 4ème année

Etudiants en situation particulière

En 2016-2017, 22 étudiants en situation de handicap sont accueillis dont 2 à mobilité réduite. L'établissement étant entièrement aux normes et accessible, les principaux aménagements mis en œuvre sur recommandation de la médecine préventive concernent le déroulement des examens (tiers temps et éventuellement utilisation d'un ordinateur).

→ En 2016-2017, L'ENSAPVS accueille 3 sportifs de haut niveau, 1 en Licence 1, 1 en Licence 2 et 1 en Licence 3. Des aménagements de leur scolarité sont réalisés afin de leur permettre de mener à bien leurs études et leur activité sportive.

Soutien scolaire

Deux fois par semaine, des étudiants inscrits en Master, sélectionnés sur la base d'un appel à candidatures, assurent une permanence pour l'accompagnement et le soutien scolaire des étudiants de Licence. Ils peuvent être sollicités pour reprendre des points de cours ou des exercices de TD, donner des conseils...

Le soutien aux études démarre en octobre-novembre. Pour la deuxième année consécutive, des séances de soutien exceptionnelles de 4h ont été programmées avant les examens, première et deuxième sessions. Celles-ci, donnant lieu à une inscription préalable, ont rencontré un certain succès auprès des étudiants.

→ En 2016-2017, 192 heures de monitorat ont été dispensées dans ce cadre.

Monitorat spécifique «Culture et diversité»

Les étudiants de première année issus du programme «Egalité des chances», mené en partenariat avec la Fondation Culture et Diversité, bénéficient d'un encadrement personnel assuré d'une part par un enseignant de l'école (tutorat), d'autre part par des étudiants qui sont recrutés à la même occasion que pour le soutien à destination des autres étudiants (monitorat).

Le soutien est d'ordre méthodologique essentiellement orienté vers les cours d'amphi et les TD mais aussi le projet.

Tout au long de l'année, les 2 étudiants ayant intégré l'Ecole en L1, ainsi que 2 autres étudiants déjà inscrits et issus du programme, ont bénéficié d'une heure par semaine de monitorat individuel assuré par un étudiant de Master et d'une heure trente de tutorat collectif assuré par un enseignant.

→ En 2016-2017, 117 heures de monitorat ont été assurées par 4 moniteurs pour 4 étudiants du programme inscrits à l'Ecole.

6 - Diplômés et architectes habilités à la maîtrise d'œuvre en leur nom propre

Diplômés d'études en architecture conférant le grade de Licence en 2016-2017

En 2016-2017, 274 étudiants ont obtenu leur diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

Sur ces 274 étudiants, 250 ont été recrutés en 1ère année et ont effectué la totalité du cycle de Licence à l'école. Le taux de réussite en 3 ans de ces étudiants est de 78% ; 20% obtiennent leur diplôme d'études en architecture en 3 ans et demi ou 4 ans dont la moitié en 7 semestres.

Les étudiants admis en 2ème ou 3ème année par équivalence ont également un très bon taux de réussite puisque les 12 étudiants admis en Licence 2 ont obtenu leur DEEA en 2 ans et les 12 admis en licence 3 en 1 an. Ces indicateurs confirment la pertinence de l'accès aux études d'architecture par équivalence pour les titulaires d'un diplôme en rapport avec l'architecture (BTS de design de l'espace, assistant architecte...)

Durée d'obtention du DEEA des étudiants ayant suivi l'ensemble du cycle à l'ENSAPVS

Nombre d'années	Nombre de semestres	Nombre de DEEA	
		Nombre	Pourcentage
3 ans	6 semestres	196	78%
3,5 ans	7 semestres	27	11%
4 ans	8 semestres	22	9%
4,5 ans	9 semestres	3	1%
≥ 5 ans	10 semestres et +	2	1%
		250	100%

Liste des diplômés DEEA en Annexe 9

Architectes diplômés d'Etat 2016-2017

En 2016-2017, 267 étudiants ont obtenu leur Diplôme d'Etat d'architecte à l'ENSAPVS.

Parmi ces 267 étudiants, 1 étudiante s'est inscrite par équivalence directement en M2 et a obtenu son DEA à l'issue de l'année et 266 ont effectué la totalité du 2ème cycle dans l'établissement.

Sur ces 266 étudiants, 40% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en 2 ans, 46% en 3 ans et 14% en plus de 3 ans. Près de 20% des étudiants ont procédé à une réinscription pour un semestre afin de valider le stage de formation pratique de 9 semaines. En effet, ils n'ont pas toujours la possibilité de l'effectuer en été entre la 1ère et la 2ème années et la charge de travail en 2ème année n'est pas toujours compatible avec un stage à mi-temps.

Enfin, 3,35% des diplômés 2016-2017 sont titulaires de la mention recherche.

Durée d'obtention du DEA des étudiants ayant suivi l'ensemble du cycle à l'ENSAPVS

Nombre d'années	Nombre de semestres	Nombre de DEEA	
		Nombre	Pourcentage
2 ans	4 semestres	106	40%
2,5 ans	5 semestres	50	19%
3 ans	6 semestres	71	27%
3,5 ans	7 semestres	19	7%
≥ 4 ans	8 semestres et plus	20	7%
		266	100%

Liste des architectes diplômés d'Etat 2016-2017 en annexe 10

Architectes habilités à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre 2016-2017

Sur les 176 candidats qui ont suivi la formation théorique :

- 16 ont abandonné ou renoncé à la soutenance, soit 9% de l'effectif initial ;
- 160 se sont présentés au jury d'habilitation ;
- 137 ont été habilités, soit un taux de réussite global de 86%.

Répartition des candidats en fonction du mode d'accès et du résultat de la soutenance

	Habilités	Non habilités	Total
Candidats en MSP	119 85%	21 15%	140
Pendant la 2 ^{ème} année	18 90%	2 10%	20
Total	137 86%	23 14%	160

Liste des architectes habilités à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en leur nom propre 2016-2017 en annexe 11

7 - Les liens avec la profession

Les stages en 2016-2017

Stage ouvrier / de chantier

Pour mémoire, il s'agit d'un stage de deux semaines à temps complet, comptabilisé au S4 pour 2 ECTS. Les étudiants ont la possibilité de l'effectuer soit par anticipation en L1 soit pendant la période prévue (vacances de Pâques) au cours de la L2.

La proportion de stages ouvrier / de chantier effectués au cours de la deuxième année est plutôt stable. En revanche, les stages anticipés ont nettement diminué : le nombre de stages effectués pendant la deuxième année sera probablement en hausse en 2017-2018.

En 2016-2017, 85% des conventions de stage ouvrier ou de chantier concernaient des étudiants de L2 (72% en 2015-2016)

Nombre de stages ouvrier / de chantier effectués en fonction de l'année d'étude. 1 : dont 85% pendant L2 - 2 : dont 72% pendant la L2

	Effectifs inscrits 2016-2017	Nombre de stages effectués 2016-2017	Rappel 2015-2016
Pendant la 1 ^{ère} année (par anticipation)	299	35 12%	80 27%
Pendant la 2 ^{ème} année	303	205 68%	205 69%
Total		240¹	285²

Stage de première pratique

Pour mémoire, il s'agit d'un stage de quatre semaines à temps complet, comptabilisé au S6 pour 4 ECTS. Les étudiants ont la possibilité de l'effectuer soit par anticipation en L2 pendant l'été soit pendant la période prévue (inter semestre) au cours de la L3.

Nombre de stages de première pratique effectués en fonction de l'année d'étude. 1 : dont 74% pendant la L3 – 2 : dont 66% pendant la L3

	Effectifs inscrits 2016-2017	Nombre de stages effectués 2016-2017	Rappel 2015-2016
Pendant la 2 ^{ème} année (par anticipation)	303	68 22%	81 27%
Pendant la 3 ^{ème} année	314	197 63%	154 47%
Total		265¹	235²

La proportion de stages de première pratique effectués au cours de la troisième année est en nette progression par rapport à 2015-2016. En revanche, les stages anticipés ont sensiblement diminué.

Stage de formation pratique

Pour mémoire, il s'agit d'un stage de neuf semaines à temps complet, comptabilisé au S10 pour 8 ECTS. Les étudiants ont la possibilité de l'effectuer soit par anticipation en fin de M1 soit pendant ou en fin de M2.

Nombre de stages de formation pratique effectués en fonction de l'année d'étude. 1 : dont 66% pendant le M2 – 2 : dont 33% pendant le M2

	Effectifs inscrits 2016-2017	Nombre de stages effectués 2016-2017	Rappel 2015-2016
Pendant la 1 ^{ère} année (par anticipation)	304	86 28%	127 38%
Pendant la 2 ^{ème} année	484	169 35%	62 11%
Total		255¹	189²

En 2016-2017, les étudiants de première année ont moins effectué leur stage de formation pratique par anticipation et davantage d'étudiants de deuxième année l'ont réalisé au cours de l'année universitaire. Globalement, cela indique que 1/3 des étudiants effectuent leur stage par anticipation, 1/3 pendant le M2 et 1/3 à la fin du M2.

Organismes d'accueil

Les étudiants effectuent majoritairement leur stage ouvrier ou de chantier (72%) dans des entreprises ou des associations (proportion relativement stable entre 2015-2016 et 2016-2017).

L'agence d'architecture reste le lieu d'accueil principal pour le stage de première pratique (91%) et le stage de formation pratique (82%), bien qu'une tendance à la diversification soit observée en 2016-2017.

La proportion de stages en licence effectués à l'étranger est en nette régression, alors que celle du stage de Master est stable.

Lieux d'accueil des stagiaires du cursus.

Les données 2015-2016 sont rappelées entre parenthèses

Lieux d'accueil	Stage ouvrier ou de chantier	Stage de première pratique	Stage de formation pratique
Entreprises	104 43% (46%)	2 1% (1%)	6 2% (0%)
Agences d'architecture	33 13% (16%)	240 91% (95%)	210 82% (92%)
Associations	79 33% (26%)	5 2% (1%)	5 2% (2%)
Collectivités Territoriales	2 1% (3%)	9 3% (3%)	13 5% (2%)
Artisans	11 5% (4%)	-	-
Autres (bureau d'études, maîtres d'œuvre, aménagement urbain...)	11 5% (4%)	9 3% (0%)	21 8% (4%)
Dont stages effectués à l'étranger	13 5% (10%)	25 9% (11%)	35 14% (15%)
Total	240	265	255

Gratification / indemnisation des stages

Un stage est gratifié lorsque le montant horaire correspond à 15% du plafond de la sécurité sociale (soit 3,60€ /heure et 490,35 € / mois en 2017) et est indemnisé lorsqu'il est compris entre 15% du plafond de la sécurité sociale et le SMIC.

Le nombre de stages gratifiés ou indemnisés est globalement en baisse.

Répartition des stages facultatifs en fonction de l'année d'étude

	Stage ouvrier ou de chantier		Stage de première pratique		Stage de formation pratique	
Gratification	20	10% (13%)	100	38% (41%)	170	71% (82%)
Indemnisation	5		2		11	

Stages facultatifs

Le nombre de stages facultatifs est relativement stable et reste à la marge, compte tenu des effectifs inscrits.

Répartition des stages facultatifs en fonction de l'année d'étude

	Licence			Total licence	Master		Total master	Total
	1	2	3		1	2		
2016-2017	3	8	38	49	12	22	34	83
2015-2016	1	2	40	43	11	30	41	84

Situation professionnelle des candidats à l'habilitation de l'architecte à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre en 2016-2017

Actuellement, les candidats peuvent accéder à la formation soit par la voie classique (incluant une période de mise en situation professionnelle obligatoire), dès lors qu'ils ont conclu un contrat de travail (CDD ou CDI) de 7 mois minimum au 4/5ème (travail du lundi au jeudi) soit par validation des acquis professionnels. Dans ce dernier cas, les candidats doivent pouvoir justifier de 3 ans minimum d'expérience salariée et sont dispensés de mise en situation professionnelle voire de certains enseignements. Ainsi, la promotion 2016-2017 est composée de 88% de candidats admis par la voie classique et de 12% de candidats admis en VAP.

Les données fournies par les contrats de travail des candidats indiquent que les candidats en mise en situation professionnelle sont à 79% en CDD alors que ceux admis en VAP sont à 82% en CDI.

Répartition des candidats en fonction du mode d'accès à la formation et de leur statut

	CDD	CDI
Candidats en MSP	79%	21%
Candidats en VAP	18%	82%

L'observatoire de l'insertion professionnelle

Participation à l'enquête ministérielle sur les diplômés 2013

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine participe annuellement à l'enquête nationale pilotée par le Ministère de la Culture sur l'insertion professionnelle des architectes diplômés d'Etat (ADE) et ceux habilités à la maîtrise d'œuvre en leur nom propre (HMONP).

Le questionnaire a été envoyé entre décembre 2016 et février 2017 aux 289 diplômés de l'ENSAPVS (promotion 2012-2013), dont 165 architectes diplômés d'Etat et 124 habilités à la maîtrise d'œuvre en leur nom propre. 50 ADE et 39 HMONP se sont manifestés, soit un taux de réponse de 31% pour l'Ecole (54,2% au niveau national).

Données sociodémographiques des répondants

A l'échelle nationale, 59,8% des répondants sont des femmes et 40,2% des hommes. Concernant les données propres à l'ENSAPVS, l'écart est moins net puisque le ratio hommes / femmes est de 45 / 55.

Répartition des répondants ENSAPVS en fonction de leur situation actuelle et de leur diplôme

	ADE	HMONP	Total
Femmes	31 62%	18 46%	49 55%
Hommes	19 38%	21 54%	40 45%
Total	50 100%	39 100%	89 100%

Parmi les répondants, les diplômés d'Etat ont en moyenne 30 ans trois ans après l'obtention de leur diplôme (moyenne nationale de 28,4 ans) et les habilités à la maîtrise d'œuvre 30,7 ans (31,3 ans au niveau national).

La promotion 2013 des diplômés ADE et HMONP de l'ENSAPVS est significativement plus âgée que la moyenne nationale (62,2% des diplômés appartiennent à la moyenne nationale d'âge 25-29 ans à l'échelle nationale).

Répartition des répondants ENSAPVS en fonction de leur classe d'âge et de leur diplôme

Classe d'âge	ADE	HMONP	Total
25-29 ans	33 66%	13 33%	46 55%
30-34 ans	9 18%	24 62%	33 45%
35-39 ans	7 14%	2 5%	9 10%
Plus de 45 ans	1 2%	- -	1 1%
Total	50 100%	39 100%	89 100%

Taux et délai d'obtention du premier emploi

Selon l'enquête nationale, 62,4% des diplômés ADE et 85,3% des HMONP accèdent à leur premier emploi en mois de 6 mois, soit une moyenne globale de 73,1%.

Les données fournies concernant les diplômés de l'Ecole indiquent que ce taux d'insertion à 6 mois est de 57% pour les ADE et 87% pour les HMONP, soit une moyenne de 70%.

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre permet donc un accès plus rapide à l'emploi.

Répartition des répondants ENSAPVS en fonction du délai d'obtention du premier emploi et de leur diplôme

Délai	ADE		HMONP		Total	
	cumul	cumul	cumul	cumul	cumul	cumul
Aucun : poursuite d'une activité	8 17%	8 17%	23 59%	23 59%	31 35%	31 35%
Moins de 3 mois	13 27%	21 43%	8 21%	31 79%	21 24%	52 59%
De 3 à 6 mois	7 14%	28 57%	3 8%	34 87%	10 11%	62 70%
De 6 mois à 1 an	10 20%	38 78%	2 5%	36 92%	12 14%	74 84%
De 1 à 2 ans	7 14%	45 92%	0%	36 92%	7 8%	81 92%
De 2 à 3 ans	2 4%	47 96%	2 5%	38 97%	4 5%	85 97%
Rien obtenu en rapport avec le diplôme	2 4%	49 100%	1 2%	39 100%	3 3%	88 100%

Si une grande majorité des répondants architectes diplômés d'Etat et habilités à la maîtrise d'œuvre sont en situation d'emploi (85%), la proportion de diplômés en recherche d'emploi au moment de l'enquête (15%) est sensiblement plus importante que celle observée au niveau national (8,6%). Cette situation concerne davantage les ADE (22%) que les HMONP (5%). La moyenne nationale fait état d'un taux d'ADE en recherche d'emploi de 15,2% et de 6% pour les HMONP.

Répartition des répondants ENSAPVS en fonction de leur situation actuelle et de leur diplôme

	ADE	HMONP	Total
Actif : une seule activité	36 72%	36 92%	72 81%
Actif : plusieurs activités	3 6%	1 3%	4 4%
En recherche d'emploi	11 22%	2 5%	13 15%
Total	50 100%	39 100%	89 100%

Très peu de répondants sont concernés par l'exercice d'une activité complémentaire (4% en moyenne dont 6% d'ADE et 3% de HMONP). Ces taux sont nettement inférieurs à celui observé nationalement, qui est de 11,6%.

Statut et contrat

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, une large majorité des architectes diplômés d'État (61%) et des habilités à la maîtrise d'œuvre (75%) exercent leur activité principale comme salariés (67% au total). La moyenne nationale fait état d'un taux de salariat, tous diplômes confondus, de 71%.

Les diplômés installés en tant qu'indépendant / libéral représentent 8% des ADE et 15% des HMONP, soit une moyenne de 11%, taux légèrement supérieur à celui observé nationalement (9,6%). Quant aux autoentrepreneurs, ils représentent 9% des ADE et 5% des HMONP (moyenne de 7%). Ces taux sont très en deçà des taux observés à l'échelle nationale, qui s'élèvent à 14,8% pour les ADE et 12,3% en moyenne. La situation des diplômés de l'Ecole semble moins précaire.

Les titulaires de la HMONP sont davantage salariés en CDI (65%) que les ADE (45%). L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre permet donc d'accéder plus facilement à un CDI.

Répartition des répondants ENSAPVS en fonction de leur statut d'exercice et de leur diplôme

	ADE	HMONP	Total
CDD	8 16%	4 10%	12 13%
CDI	23 45%	25 15%	48 54%
Indépendant	4 8%	6 15%	10 11%
Autoentrepreneur	5 9%	2 5%	7 7%
En recherche d'emploi	11 22%	2 5%	13 15%

Revenus professionnels

Le revenu net moyen annuel de l'ensemble de la population des répondants est évalué à 24 618€ (21 162€ au niveau national) et 27 014€ pour les répondants en activité (22 490€ à l'échelle nationale), selon le même mode approximatif de calcul.

Les détenteurs de la HMONP se situent en moyenne à 28 987€ (24 715€ nationalement) et les ADE gagnent en moyenne 24 929€ (20 595€ à l'échelle nationale).

Les résultats mettent en évidence des revenus supérieurs pour les diplômés de l'Ecole en comparaison des données nationales. Plus d'un diplômé sur trois (37% des ADE et 36% des HMONP) se situent dans la fourchette de revenus annuels comprise entre 20 000 € et 30 000 €. Néanmoins, il s'agit plutôt d'une moyenne basse pour les titulaires de l'HMONP puisque 50% des répondants disposent de revenus supérieurs. Quant aux ADE, ils sont près de 40% à disposer de revenus inférieurs. L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre apparaît comme un avantage pour disposer de revenus supérieurs.

Répartition des répondants ENSAPVS en fonction de leur classe de revenus annuels et de leur diplôme

	ADE	HMONP	Total
Moins de 5 000€	12 26%	4 10%	16 19%
De 5 à 10 000€	1 1%	- -	1 1%
De 15 à 20 000€	5 11%	1 3%	6 7%
De 20 à 25 000€	10 11%	7 18%	17 20%
De 25 à 30 000€	7 15%	7 18%	14 16%
De 30 à 35 000€	3 7%	13 33%	16 19%
De 35 à 40 000€	3 7%	2 5%	5 6%
De 40 à 45 000€	- -	2 5%	2 3%
Supérieur à 45 000€	5 11%	3 8%	8 9%
Total	46 100%	39 100%	85 100%

Appréciation du rapport de l'activité principale exercée au regard du diplôme obtenu

95% (89,8% au niveau national) des répondants à l'enquête, tous diplômes confondus, estiment que leur activité principale est en rapport avec le diplôme obtenu.

Répartition des répondants en fonction de leur diplôme et de leur appréciation sur le rapport entre leur activité professionnelle et le diplôme obtenu

	ADE	HMONP	Total
Non, pas du tout	1 3%	- -	1 1%
Non, plutôt pas	2 5%	1 3%	3 4%
Oui, plutôt	11 28%	10 27%	21 28%
Oui, tout à fait	25 64%	26 70%	51 67%
Total	39 100%	37 100%	76 100%

Seuls 62% des diplômés (63% des ADE et 61% des HMONP) de l'ENSAPVS estiment que la formation les a bien préparés à exercer leur activité.

Répartition des répondants en fonction de leur diplôme et de leur appréciation sur la préparation de leur formation à l'exercice de la profession

	ADE	HMONP	Total
Non, pas du tout	2 6%	1 3%	3 4%
Non, plutôt pas	11 31%	13 36%	24 34%
Oui, plutôt	16 46%	21 58%	37 52%
Oui, tout à fait	6 17%	1 3%	7 10%
Total	35 100%	36 100%	71 100%

L'annuaire des alumni

La création du réseau et de l'annuaire des diplômés de l'ENSA Paris-Val de Seine a été lancée il y a maintenant deux ans. Un de ses objectifs est de mieux connaître le devenir des diplômés de l'école et favoriser leur insertion professionnelle.

On recense aujourd'hui 1527 diplômés dans le réseau alumni dont 1518 ont donné leur accord pour figurer dans l'annuaire. A cela s'ajoute 9 reconversions et 18 refus d'intégrer le réseau.

La répartition des diplômés faisant partie du réseau selon la promotion

2016-2017	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
171	152	185	186	133	146	90	75	60	100	94	21
2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998	1995-1996	1993-1994	1988-1989	1983-1984
9	19	28	15	26	2	5	5	1	2	1	1

La répartition des diplômés faisant partie du réseau selon le diplôme

DPLG	HMONP	DEA
238	499	790

Avec environ 130 diplômés de l'HMONP et un peu moins de 300 diplômés DEA par an, le réseau et l'annuaire de l'ENSAPVS ne cesse de s'agrandir.

L'enjeu est désormais de continuer à le développer et à l'animer par le biais de différents événements en y intégrant à la fois les étudiants et les diplômés.





1/CRH

Le rapport complet, ainsi que la liste des doctorants est consultable à cette adresse : http://www.crh.archi.fr/IMG/pdf/crh_rapport_act_2016-2017-2.pdf

1 - Présentation générale du laboratoire

Le CRH est une des composantes de l'UMR CNRS LAVUE 7218. Le LAVUE est composé de 7 équipes, réparties sur 4 sites. En 2016-2017, le LAVUE regroupait près de 240 membres, français et étrangers, provenant de diverses disciplines (sociologie, anthropologie, architecture, géographie, urbanisme, philosophie, histoire), dont 88 chercheurs ou enseignants chercheurs (4 chercheurs CNRS, 42 enseignants chercheurs des universités, 39 enseignants chercheurs des ENSA, 3 ingénieurs de recherche du ministère de la culture), 144 doctorants et une dizaine de post-doctorants.

Liste des enseignant-e-s chercheur-e-s du CRH en 2016-2017

1	BASTARD Joséphine	IR	ENSA PVS
2	BOUCHIER Martine	PR ATR	ENSA PVS
3	BOUFFLET Stéphanie	MAA VT	ENSA PVS
4	BRESSON Sabrina	MA SHS	ENSA PVS
5	FEVEILE Laurence	MA VT	ENSA PVS
6	FIJALKOW Yankel	PR SHS	ENSA PVS
7	GHORAYEB Marlène	PR	ESA
8	HODDE Rainier	PR	ENSA PLV
9	LAFAYE Claudette	MCF sociologie	Univ. Paris 8
10	LAGURGUE Xavier	MA TPCA	ENSA PVS
11	LAUREAU Vincent	MA TPCA	ENSA PVS
12	LEVY-VROELANT Claire	PR sociologie	Univ. Paris 8
13	MAMOU Khedidja	MA SHS	ENSA Montpellier
14	ROUDIL Nadine	PR SHS	ENSA Lyon
15	ROZENHOLC Caroline	MAA SHS	ENSA PVS
16	SARRAZIN Emmanuelle	MA TPCA	ENSA PVS
17	SERRA Lise	MAA TPCA	ENSA Lyon

Le CRH-LAVUE compte 42 doctorants inscrits au 15 mai 2017 (voir détails au point 5).

2 - Projet scientifique et axes de recherche

Projet scientifique du CRH-LAVUE

Le projet scientifique du CRH-LAVUE a été redéfini au cours d'un séminaire stratégique le 10 décembre 2016.

Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Ceci résulte notamment de sa composition pour moitié de chercheurs en architecture et pour moitié en sciences sociales.

Les travaux des chercheurs du CRH sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter ;
- des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;
- des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- des liens et les circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Espaces habités, engagements résidentiels et vulnérabilités :

Dans le sillage des travaux pionniers sur l'habitat pavillonnaire, le CRH poursuit la réflexion sur les espaces habités, aussi bien à l'échelle du logement que du quartier et de ses équipements. Une part de ces recherches met en tension « habiter » et « loger », en étudiant différentes sortes de logements : sociaux, précaires ou de passage, exprimant à des degrés divers des vulnérabilités résidentielles. Une autre part porte sur les formes d'engagements dans l'habitat : habitat participatif, innovations sociales, biodiversité, conscience environnementale et consommation énergétique. Les politiques du logement et les choix résidentiels sont aussi étudiés, notamment dans les quartiers populaires soumis

à recomposition sociale. A l'échelle internationale, un certain nombre de travaux observent les transformations des habitats dits traditionnels et celles qu'induit la mondialisation dans les processus d'identification et d'appropriation.

Principales publications du CRH-LAVUE sur cette thématique en 2016-17 :

- Bresson, S. (2016). « L'habitat participatif en France : une alternative sociale à la " crise " ? » Les Cahiers de Cost, (5), 107-119.
- Lafaye, C. (2017). « Faire société à l'échelle du quartier ? L'engagement des classes moyennes intellectuelles dans les quartiers populaires en cours de gentrification », in Higé J.-P., et Jacquot L., Engagement(s), Nancy, PUN-éditions universitaires de Lorraine.
- Lévy-Vroelant, C. (2016). « Se mouiller au propre comme au figuré. De l'observation à l'ethnographie dans les bains-douches parisiens, Taking the Plunge: From Observation to an Ethnographic Analysis of the Paris Public Baths ». Espaces et sociétés, (164-165), 127-142.
- Rozenholc, C., & Fijalkow, Y. (2016). « D'une tente à l'autre. « Crise du logement » et mobilisations sociales en France et en Israël ». Annales de Géographie, 707(1), 5-27.

La ville en train de se faire ou de se défaire :

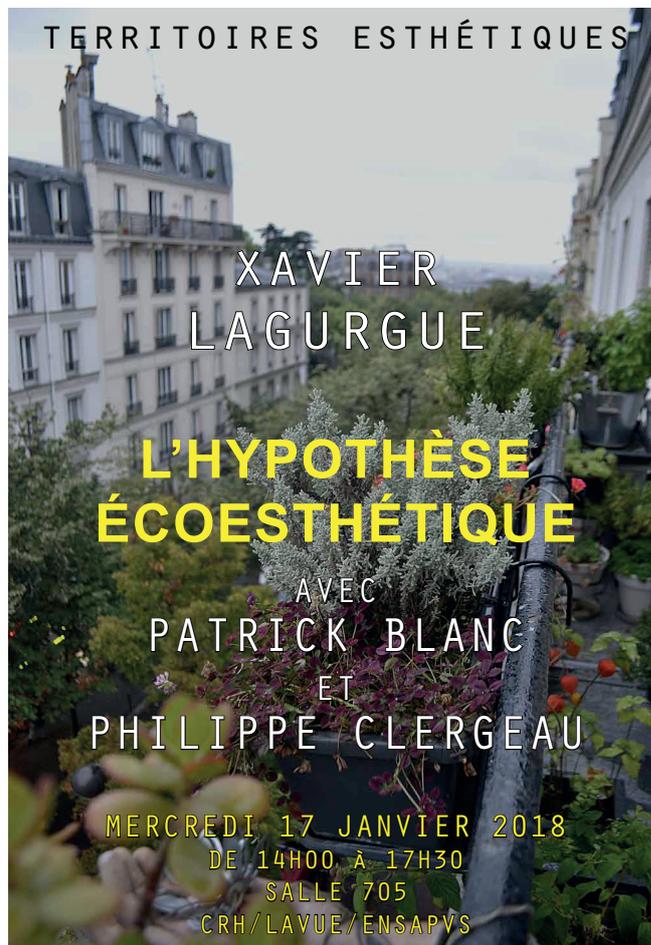
Depuis les années 1980 les travaux fondateurs du CRH analysent les mutations des modes de fabrication de la ville sous l'angle des formes architecturales et urbaines et de la ségrégation sociale et spatiale. Les transformations urbaines sont analysées par le prisme des métiers, en particulier celui d'architecte, et des acteurs de la production de l'espace ; mais aussi par celui des politiques publiques et de la régulation des normes d'habitat. Les compétences et légitimités professionnelles, habitantes et citoyennes sont interrogées, de même que la dialectique conception-réception de l'architecture, et la question des qualités architecturales et urbaines.

Principales publications du CRH-LAVUE sur cette thématique en 2016-17 :

- Bresson, S., (2017) « Le Corbusier réapproprié. Évolutions des usages et des rapports sociaux dans les espaces collectifs de la Maison Radieuse de Rezé (1955-2015) », in Magri Susanna et Tissot Sylvie (dir.), Explorer la ville contemporaine par les transferts, Presses Universitaires de Lyon.
- Fijalkow, Y. (Éd.). (2017a). Dire la ville c'est faire la ville, La performativité des discours sur l'espace urbain (Première édition). Presses Universitaires du Septentrion.
- Fijalkow, Y. (2017). Sociologie des villes (5ème édition revue et enrichie). La Découverte.
- Roudil, N. (2017). Des modes d'habiter durables en cours d'élaboration. Sciences de la société, (98), 126-140.

Territoires et territorialités :

L'analyse sociologique et politique des villes convoque une réflexion sur le diagnostic urbain à l'égard des territoires sensibles, des centres-villes au périurbain. Elle invite à l'analyse des phénomènes de patrimonialisation comme lieux de confrontation de représentations, de projets et de discours, liés à l'histoire et à la pluralité des mémoires, notamment de l'immigration ou de « populations indésirables », ou encore l'instrumentalisation de la patrimonialisation dans la construction identitaire. Des éclairages spécifiques sur les territorialités sont apportés par de nouvelles



approches transdisciplinaires mettant en tension, dans l'espace public, art, esthétique et architecture.

Principales publications du CRH-LAVUE sur cette thématique en 2016-17 :

- Bouchier, M., & Barzic, M. L. (2017). Artistes, architectes, « Nouveaux Commanditaires » : une expérience démocratique dans les Côtes-d'Armor. In Situ. Revue des patrimoines, (32). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/insitu/15097>
- Feveile, L. (2017). « Territoire habité à l'épreuve du tourisme international », in Guez Alain et Bonzani Stéphane (coord.), Représenter la transformation ou comment saisir les espaces-temps habités, Editions Créaphis.
- Rozenholc, C. & Berthomière, W. (2017). « Pour une lecture des processus de recomposition des frontières sociales depuis Tel-Aviv », in Latte-Abdallah S. et Parizot C. (dir.) Mobilités et frontières dans les espaces israélo-palestiniens, Actes Sud.

Théories, recherche, pédagogies :

Les travaux sur la participation et sur les modalités du partage des savoirs entre professionnels de l'architecture ou de l'urbain, médiateurs de la concertation, habitants et citoyens engagés, ainsi que sur les conflits ou controverses auxquels les projets donnent lieu ont des conséquences sur l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme dans lequel sont engagés les enseignants-chercheurs du CRH. Ils impliquent une réflexion sur les formes, les processus et les contenus des enseignements ainsi que sur les passerelles entre les disciplines et les univers académiques des écoles d'architecture et des universités. Ils invitent à des innovations pédagogiques dans l'enseignement du projet

urbain, mais aussi dans la diffusion des connaissances.

Principales publications du CRH-LAVUE sur cette thématique en 2016-17 :

→ Deboulet, A. (dir.) (2016). Repenser les quartiers précaires, Etudes de l'AFD n°13, Traduit en anglais, Rethinking precarious neighborhoods.

→ Hoddé, R. (2016). La conception architecturale et son enseignement saisis par la recherche. Archiscopie, (8), 21-23.

→ Mamou, K. (2016). Reste-à-vivre et mécanique ambulante (RAVIMEC), Rapport d'étude dans le cadre de la consultation pour un partenariat de recherche sur le reste à vivre des habitants et les activités de mécanique informelle en lien avec le programme d'innovation environnementale et sociale « villes durables et solidaires » des nouveaux projets de rénovation urbaine de la ville de Stains.

Programmes de recherche engagés ou en cours en 2016-2017

7 programmes de recherche ont été retenus pour être financés sur convention de recherche par des commanditaires publics ou privés de recherche :

1. Un service public original entre histoire et devenir : les bains-douches en France et en Europe de l'ouest.

Financement : Ville de Paris, Université Paris 8, PUCA, Fondation Abbé Pierre. Le projet de recherche est porté par Claire Lévy-Vroelant (CRH-UMR LAVUE, INED). Le projet de recherche propose une analyse comparative pluridisciplinaire des bains-douches en France (Paris et plusieurs autres villes) et à l'étranger (Turin, Bruxelles). Les observations menées depuis deux ans par l'équipe révèlent des espaces où la violence sociale du stigmate (ne pas avoir chez soi de quoi se laver) est atténuée par des modalités de régulation marquées par la tolérance et l'inconditionnalité de l'accueil. Durée : 2014-2017.

2. Jardins du « monde en miniature » au « jardin planétaire » : imaginer, vivre et (re)créer le jardin des mondes anciens à nos jours.

Financement : COMUE Université Sorbonne Paris Cité. La recherche est portée par Anna Caiozzo (ICT-Paris-7), Laurence Feveile (CRH-LAVUE), Brigitte Foulon (EA 1734-Paris-3), avec la participation de Maryam Mansouri (CRH-LAVUE) et en partenariat avec l'Université de São Paulo. Le projet a pour objectif d'interroger la relation entre l'aménagement du jardin, ses usages et ses représentations des mondes anciens au monde de demain, il s'attarde sur l'aspect esthétique, environnemental, patrimonial et démontre comment le jardin s'impose comme un lieu important de la sociabilité. Durée : 2016-2018

3. Conditions de réalisation et de réussite des projets d'habitat participatif en France.

Financement : Fondation de France. La recherche est portée par Sabrina Bresson (CRH-LAVUE) et Anne Labit (UMR CITERES, Univ. Tours). Le travail s'appuie sur une synthèse d'études soutenues par la Fondation de France à mettre regard avec les recherches académiques dans ce domaine, ainsi que sur la réalisation d'une dizaine de monographies de projets accompagnés par la Fondation de France. L'objectif est de proposer à la Fondation de France des critères et des outils d'orientation de sa politique de soutien à l'habitat participatif intégrant la question de l'inclusion sociale. Durée : 2016.

4. Les représentations des logements sociaux : production scientifique et action publique de 1950 à nos jours.

Financement : Union Sociale pour l'Habitat. La recherche est portée par Yankel Fijalkow et Yaneira Wilson (CRH-LAVUE). L'objectif de cette recherche est d'analyser les représentations du logement social pour aider les acteurs du logement social à mieux communiquer et à lever les blocages qui peuvent susciter des représentations négatives. Durée : 2016-2018.

5. Mutations démographiques et évolutions du logement.

Financement : Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Responsables : Yankel Fijalkow, Anne-Laure Jourdeuil, Alexandre Neagu. Le projet de recherche propose d'aborder la question du logement dans la perspective des mutations démographiques à venir dans la société française. L'année 2016-2017 est une année exploratoire. L'année 2017-2018 s'inscrit dans un partenariat avec l'Observatoire du logement du CAUE Ile de France qui fournit un terrain particulièrement riche. Le matériau est constitué des 70 opérations primées par le jury du CAUE qui ont fait l'objet de relevés habités depuis 2005 sur un panel tiré d'un ensemble de 2000 logements. Durée : 2016-2019.

6. Stratégies architecturales et urbaines pour les centres bourgs.

Financement : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. Ce projet recherche-enseignement avec des enseignants de projet architectural consiste à faire travailler les étudiants de Master 2 en projet de fin d'études sur des sites de « centres bourgs » caractérisés par une situation urbaine dégradée de petites collectivités locales désertifiées, désaffectées et désinvesties. Sur le plan de la recherche, l'hypothèse centrale repose sur les possibilités de construction d'un récit articulant différentes scènes et acteurs de l'aménagement. Durée 2016-2018.

Lieux & Enjeux

15.03.18
L'éphémère et le temporaire dans l'architecture et la ville contemporaine

10.04.18
Faire avec l'extrême précarité résidentielle

23.05.18
Expérimenter dans la formation en architecture

14.06.18
Topique et topos

Centre de recherche sur l'habitat
UMR LAVUE
ENSAPVS
3-15 Quai Panhard et Levasor 75013 Paris
www.crh.archi.fr/

Pour l'année 2017-2018, deux nouveaux programmes de recherche sont mis en place :

Participation à la réflexion stratégique des cadres de la Maîtrise d'Ouvrage et de la Gestion Locative de Sarthe Habitat. Dans le cadre de sa réflexion stratégique sur l'habitat, Sarthe Habitat a convenu avec le Centre de recherche sur l'Habitat une série d'interventions. Celles-ci sont destinées à développer les coopérations entre les deux organismes sur des thèmes comme les mutations démographiques et modes de vie, les défis du parc existant, les transformations du confort de l'habitat, transition énergétique : pratiques et représentation des ménages, construire la mixité sociale, participer, collaborer, partager : les défis de l'habitat de demain. Durée : 2017-2019.

Pratiques collaboratives dans l'habitat social. Financement : Union Sociale pour l'Habitat. Ce projet est porté par Sabrina Bresson et Claire Carriu (LAVUE). L'objectif est d'analyser le large éventail des « pratiques collaboratives » qui se développent dans l'habitat social, allant de l'instauration de micro-pratiques encourageant les liens de voisinage jusqu'à l'émergence de collectifs en capacité d'agir et d'engager des rapports différents avec les bailleurs-gestionnaires. Ces pratiques, issues de l'initiative des organismes Hlm ou provenant de l'action spontanée des habitants, se développent souvent à bas bruit mais suscitent un intérêt renouvelé aujourd'hui. Elles apparaissent comme de possibles pistes d'action pour répondre à de nouvelles aspirations, voire pour accompagner la transformation des conditions de financement et de gestion de l'habitat social. Durée : 2018-2020..

3 - Engagement dans la formation initiale

En 2016-2017, l'intégration du CRH-LAVUE dans le programme d'enseignement de l'ENSA PVS s'est considérablement accrue. Non seulement, le CRH-LAVUE consolide sa position dans le parcours recherche par ses cours et séminaires d'initiation à la recherche dans les cours de Masters mais il intègre la formation en projet et accueille chaque année depuis 2016 trois étudiants stagiaires en Master (notamment dans le cadre du programme de recherche CDC).

Participation du CRH-LAVUE au parcours recherche

Le CRH-LAVUE est très fortement impliqué dans le parcours recherche en contribuant dès la licence et jusqu'en doctorat aux

enseignements qui initient les étudiants à la démarche scientifique et les conduisent à la mention recherche pour leur PFE, voir au doctorat d'architecture.

Ces contributions passent par divers enseignements de manière progressive du 1er au 3e cycle (voir le détail des enseignements plus bas) :

Contributions du CRH dans les enseignements de 1er, 2e et 3e cycles à l'ENSA PVS

Les enseignants-chercheurs du CRH-LAVUE, en poste à l'ENSA Paris-Val de Seine, proposent des enseignements en lien avec leurs travaux de recherche, selon les thématiques développées au CRH-LAVUE et autour des questions de méthodologie de la recherche. Sont listés ici les enseignements dont les membres de l'équipe sont responsables.

1) Cours magistraux en licence

Cours magistral « Politiques du logement », Licence 1, 13,5h, responsable : S. Bresson.

Cours magistral, « Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice », Licence 1, 19,5h responsable : E. Sarrazin.

Cours magistral « Paysage », Licence 2, 19,5h, responsable : L. Feveile. Une application pédagogique du référentiel du projet de recherche IdEx « Jardins » (Paris 7) a été proposée dans un exercice collectif « Les mots du paysage et des jardins », abécédaire géant à l'échelle d'une promotion de 300 étudiants.

Cours magistral, « Enjeux environnementaux », Licence 3, 19,5h, responsables X. Lagurgue

Cours magistral « Habiter », Licence 2, 19,5h, S. Bresson.

2) Rapports de fin d'études de licence (S6)

Questionner l'architecture à partir des enseignements reçus et des expériences vécues. Ateliers animés par les doctorants du CRH.

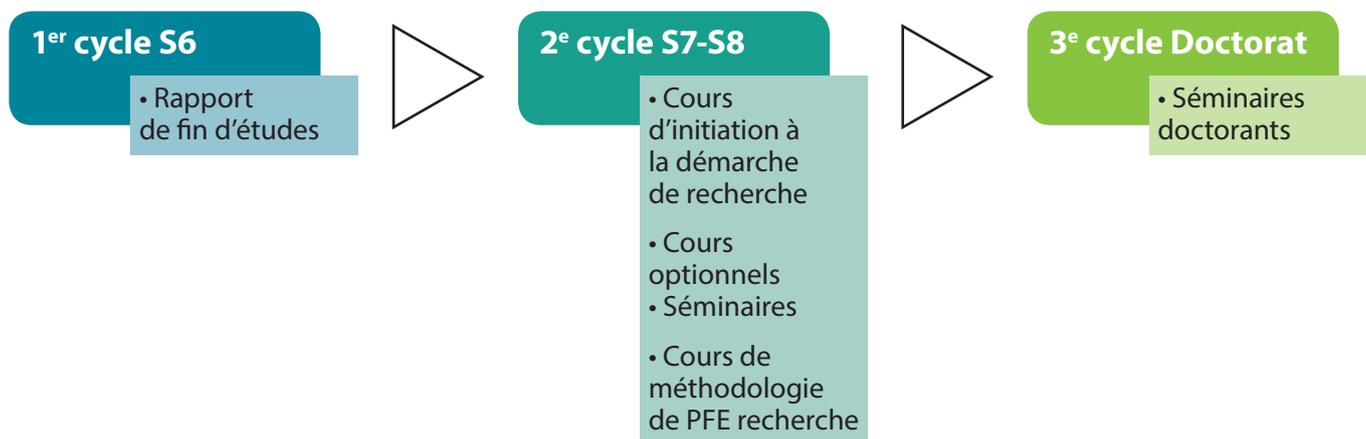
3) Enseignements de projets

→ Atelier international Paris-Wuhan, Licence 1 et Master, responsable : M. Bouchier.

→ Projet Licence 1 « Triplicité de l'espace », 126h ; Projet licence 2 « Equipement/le parcours », 126h, Responsable V. Laureau

→ Projet Licence 3 Projet 6 ou Projet 5, L'architecture, la ville et le territoire, (dont semaine intensive), 126h, responsable E. Sarrazin

→ Projet « Métabolismes urbains », Master 2, 120h, responsables : X. Lagurgue (projet), M. Bouchier (pour le suivi des mentions recherche).



4) Séminaire de master, donnant lieu à la production de mémoires

→ Séminaire « Villes et territoires entre mémoire et actualité », Master 1 et 2, 78h, responsable : L. Feveile (avec JY. Chapuis et P. Simon).

→ Séminaire « Production et usages des espaces » : P.A.R.I.S. (Projets et Acteurs de l'aménagement de la Région Ile de France en Situation), Master 1, 78h, responsables : Y. Fijalkow, S. Bresson (avec M. Gimat, Paris 7). Séminaire mutualisé avec le Master MECI (Métiers des Etudes, du Conseil et de l'Intervention), spécialité IADL (Ingénierie de l'Aménagement et du Développement Local) de l'université Paris 7.

→ Séminaire « Culture globale, cultures locales en architecture et en urbanisme », Master 1, 52h, responsable : C. Rozenholc (avec N. Beyhum et Léo Legendre).

5) Cours optionnels de master

→ Cours optionnel « Politique de la ville et du renouvellement urbain », Master 1, 26h, responsable : Y. Fijalkow.

Cours optionnel « Économie urbaine », Master 1, 26h, responsable : Y. Fijalkow.

→ Cours optionnel « Histoire des jardins », Master 1, 26h, responsable : L. Feveile (avec M. Hammer). Cours mutualisé avec le Master « Histoire et Civilisations comparées », spécialité VAP (Ville Architecture Patrimoine) de l'université Paris 7 et en relation avec le projet IdEX « Jardins ».

→ Cours optionnel « Ville alternative », Master 1, 26h, responsable : S. Bresson.

→ Cours optionnel « Technologies Nouvelles pour l'Architecture Urbaine et Environnement », Master 1, 78h, responsable X. Lagurgue.

→ Cours optionnel « De la production du relief à la production des lieux », Master 1, 26h, responsable C. Rozenholc.

→ Cours optionnel « Ordre ouvert et densité : penser la métropole », Master 1, 78h, responsable E. Sarrazin.

→ Cours optionnel « Images et récits : vers une esthétique des situations », Master 2, 26h, responsable : M. Bouchier.

→ Cours optionnel « Esthétique des territoires », Master 2, 52h, responsable : M. Bouchier.

→ Cours optionnel « De Chine, et alors ce souffle vert? », Master 2, 26h, responsable : S. Boufflet.

→ Cours optionnel « Aux Confins de la Chine urbaine », Master 2, 120h, responsable : S. Boufflet, M. Bouchier.

→ Cours optionnel « Métabolismes urbains », Master 2, 120h, responsable : X. Lagurgue, avec M. Bouchier. Partenariat avec Paris X : master Aménagement, urbanisme et études urbaines (AMURETU) co habilité avec l'École nationale supérieure d'architecture Paris Val de Seine (ENSAPVS). Les étudiants en master d'urbanisme sont conviés à participer à la phase d'analyse et de programmation des projets du studio proposés par les étudiants en architecture. Chacun découvre les méthodes de l'autre, les savoirs communs, les compétences spécifiques.

6) Méthodologie de la recherche en master

→ Cours d'initiation à la recherche, Master 1, 26h cours, responsable Y. Fijalkow, X. Lagurgue.

L'architecture comme discipline scientifique. Diversité des thématiques, pluridisciplinarité, démarches d'administration de la preuve.

→ Cours-atelier d'initiation à la méthodologie de la recherche pour le PFE Recherche, Master 2, 26h, responsable : Y. Fijalkow,

avec S. Bresson.

→ Préparation à la recherche, Master 2 : directions de mémoires dans le cadre des séminaires « Usages et production et de l'espace » (Y. Fijalkow et S. Bresson), « Villes et territoires entre mémoire et actualité » (L. Feveile), « Diffuser l'architecture » (M. Bouchier), « Cultures globales et cultures locales en architecture et urbanisme » (C. Rozenholc).

Ces temps de préparation à la recherche en Master 2 permettent aux étudiants de développer une réflexion sur un sujet personnel. Ils comprennent des apports méthodologiques pour la réalisation du mémoire et pour l'écriture. Ils accompagnent la construction de la problématique de recherche, la constitution d'un corpus théorique et iconographique, l'élaboration d'un plan d'analyse, l'organisation de la pensée et la présentation des idées. De même, les séminaires qui accompagnent la préparation à la recherche et la réalisation des mémoires sont pensés comme des plateformes collaboratives, où enseignants-chercheurs et étudiants partagent des connaissances, des références, des outils, des méthodes...

Au total l'équipe du CRH dirige chaque année une soixantaine de mémoires par an dont une dizaine au titre du PFE Recherche ces dernières années.

7) Séminaires de doctorat

→ Séminaire doctoral « Territoires esthétiques », 50h, responsable : M. Bouchier.

→ Séminaire doctoral « Culture, Habitat, Sociétés », responsable : Y. Fijalkow et C. Levy Vroelant.

Post diplôme et Master associé

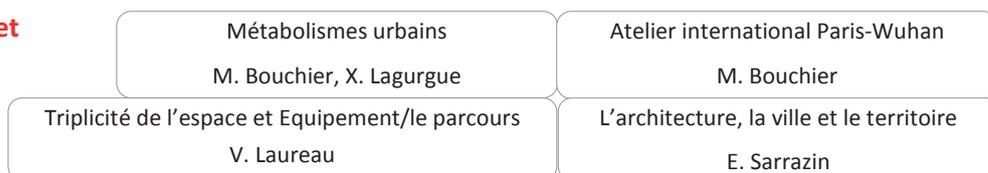
Les liens depuis longtemps noués par le CRH-LAVUE avec la formation en urbanisme, aménagement et études urbaines de l'université de Paris Nanterre La Défense ont permis l'association d'un master professionnel et d'un master recherche avec l'École nationale supérieure d'architecture Val de Seine. Ce master propose quatre parcours : (1) Ville étalée et aménagement durable, (2) Politiques urbaines, projet urbain et montage d'opérations, (3) Habitat et innovation et (4) Expertise et Études urbaines - France, International (Responsable pour le CRH et l'ENSA PVS : Laurence Feveile).

Schéma des contributions pédagogiques des membres du CRH-LAVUE

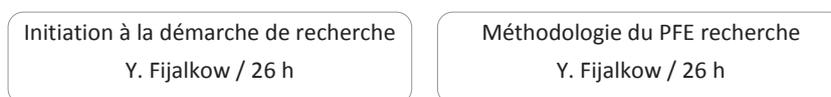
Licence



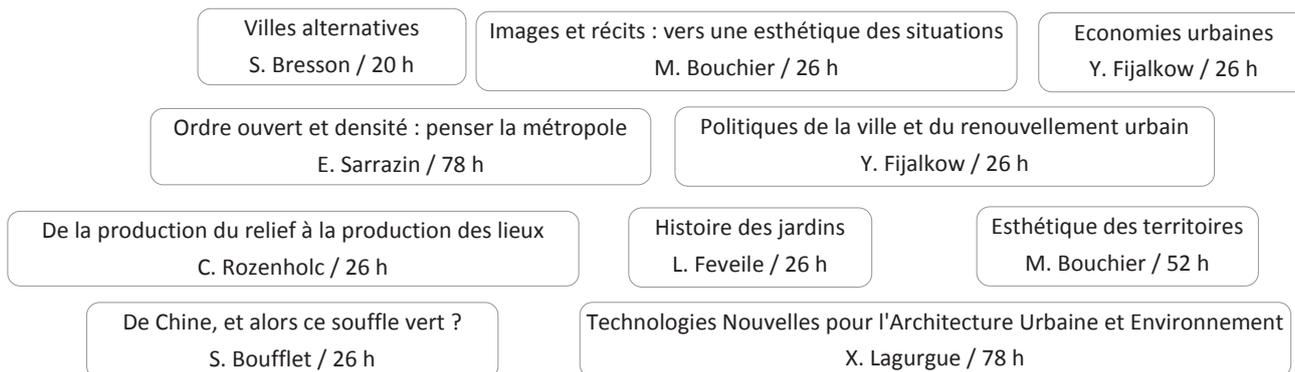
Enseignement de projet



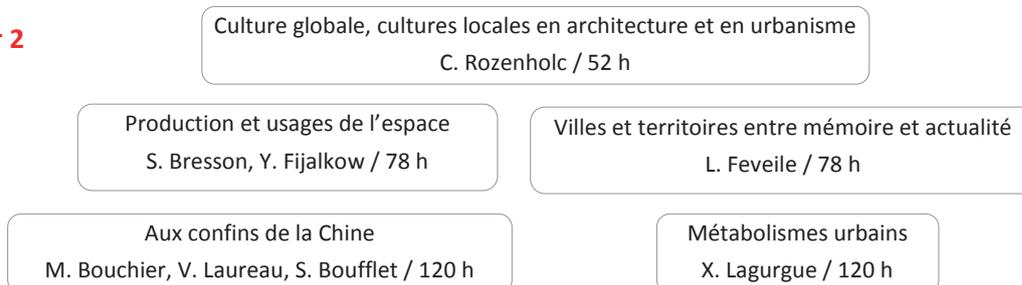
Cours de Master



Cours optionnels Master



Séminaire de Master 2



Formation doctorale



4 - Séminaires de recherche

Présentation générale des séminaires

Quatre séminaires annuels ont été organisés en 2016-2017. A partir de la rentrée 2017, un carnet de recherche « Hypothèses » des séminaires du CRH-LAVUE a été ouvert (ISSN: 2607-7647) <https://crhlavue.hypotheses.org/>.

1. Le séminaire Lieux et Enjeux est, depuis 2010, le lieu de présentation des travaux des chercheurs et doctorants du CRH-LAVUE, en débat avec des chercheurs invités, français ou étrangers.

2. Le séminaire Normes d'habitat, transformations et recompositions du champ est organisé par un groupe de chercheurs et de doctorants du CRH (Y. Fijalkow, N. Roudil, A.-L. Jourdeuil, A. Neagu), avec le concours de la MSH Paris-Nord. Il se définit comme un séminaire-enquête proposant d'associer des professionnels et des chercheurs à une enquête sur les normes d'habitat en transformation qui interroge dans ce champ normatif, le jeu des différents acteurs (l'État, les collectivités locales, les associations, les architectes, les promoteurs, les bailleurs sociaux...) se déclarant compétents pour dire ce qu'est un « bon logement ». Voir le site dédié : <http://normes.hypotheses.org/>

3. Le séminaire Territoires Esthétiques, séminaire doctoral organisé par Martine Bouchier (CRH-LAVUE, ENSA PVS) et Dominique Dehais (ENSA Normandie), se donne comme objet d'interroger l'expérience esthétique des environnements artistique, numérique et urbain. Expérience esthétique de l'art, expérience esthétique de la technique, expérience esthétique des ambiances traversent l'ensemble des conférences proposées. Voir le site dédié : <http://territoiresthetiques.com/>

4. Le séminaire « Cultures, Habitat et Sociétés », séminaire doctoral organisé par Yankel Fijalkow et Claire Lévy-Vroelant, et agréé par l'Ecole Doctorale « Sciences Sociales » de Paris 8, a pour objectif de créer un espace d'échanges entre les doctorants et un invité, soit un jeune chercheur ayant récemment soutenu sa thèse, soit un chercheur confirmé. Chaque séance est préparée par des lectures en amont choisies conjointement entre les doctorants et les enseignants.

5 - Doctorants

Pour l'année 2016-2017, les 7 enseignants-chercheurs du CRH-LAVUE habilités à diriger des thèses ont encadré 37 doctorants inscrits dans l'une des deux Ecoles Doctorales : ED 395, « Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent », Université Paris Nanterre pour des doctorats en « Architecture et Ville » ou « Urbanisme et Aménagement » et ED 401, « Sciences sociales », Université Paris-8 St Denis pour des doctorats en Sciences Sociales. Parmi ces doctorants, 21 disposent de financements publics pour accomplir leur thèse ; ils sont hébergés dans une salle dédiée comprenant 12 postes de travail, participent à l'organisation des activités du laboratoire et, dans la mesure du possible, aux enseignements de l'ENSA Paris-Val de Seine. Certains d'entre eux sont moniteurs pour assister les étudiants de L3 dans la réalisation de leur rapport de licence. Ils font des interventions ponctuelles dans les séminaires de master et participent éventuellement aux soutenances de mémoires de master. Dans le cadre du LAVUE, ils

TERRITOIRES ESTHÉTIQUES PROPOSE

COLLOQUE

LA SEINE DE PARIS AU HAVRE

Fabrication d'un territoire esthétique

Organisateurs :
Martine Bouchier,
Professeure ENSAPVS,
CRH/LAVUE
Dominique Dehais :
Professeur ENSA - Normandie,
ATE-Normandie

Mercredi 25 octobre 2017
de 9h à 20h / salle d'expérimentation de l'ENSA Paris-Val de Seine
18h grande conférence
" L'Art comme révélateur de territoire " par Jean Blaise
Entrée libre

PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
1 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TEL : +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHITECTURE

Logo of ENSA Paris-Val de Seine and other partners.

participent pleinement aux activités scientifiques définies dans les axes thématiques et peuvent obtenir des financements pour communiquer sur leurs travaux dans des colloques nationaux ou internationaux. Organisés en collectif, ils ont mené des ateliers de partage d'information et de réflexion le parcours et l'insertion professionnelle des doctorants.

Les doctorants suivent le séminaire commun du laboratoire (« Lieux et Enjeux »), et les séminaires organisés par leur directeur de thèse (Martine Bouchier, « Territoires Esthétiques » ; Yankel Fijalkow et Claire Lévy-Vroelant « Cultures, Habitat et Sociétés »).

Soutenances de thèses en 2016-2017 :

- Marta Papallardo, « Mériter » la ville mondialisée : réactions des habitants des centres- villes face aux grands projets urbains. Le Caire, Paris, Naples, Marseille », sous la direction d'Agnès Deboulet et Adelina Miranda, thèse soutenue le 02 décembre 2016.
- Adrien Defrance, « De la perception de l'environnement sonore aux modalités de régulation du bruit », sous la direction de Yankel Fijalkow, thèse soutenue le 31 janvier 2017.
- Léandre Guigma, « Vivre dans le non-loti de Ouagadougou : processus de marchandages fonciers entre citoyens, chefs traditionnels et autorités publiques », sous la direction de Agnès Deboulet, thèse soutenue 4 décembre 2017.

6 - Partenariats

En France

Les relations inter-établissements sont inhérentes au fonctionnement de l'unité. Par son caractère multi-sites et multi-tutelles, l'UMR Lavue a créé des relations avec de nombreuses universités, écoles d'architecture, et laboratoires de recherche. Le CRH-LAVUE met donc à la disposition de l'ENSA Paris-Val de Seine les ressources que ces relations peuvent apporter.

Réseaux scientifiques

Les chercheurs du CRH-LAVUE animent et gèrent plusieurs réseaux scientifiques nationaux et internationaux :

- Réseau SUD, Situations Urbaines en Développement (A. Deboulet), Réseau Scientifique Thématique habilité par le BRAUP-MCC ;
- Réseau Thématique n°9 de l'Association Française de Sociologie « Sociologie de l'urbain et des territoires », <http://www.test-afs-socio.fr/drupal/RT9> (Y. Fijalkow, membre du bureau)
- Réseau REHAL, Réseau Français recherche habitat logement. <http://rehal.fr/> (A. Deboulet, Y. Fijalkow, responsables de l'atelier « Vulnérabilités résidentielles »).
- Urban I-D, réseau jeunes chercheurs, (UNESCO)
- European Network of Housing research ENHR, <http://www.enhr.net/>
- Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF)
- Réseau européen « Energy & Society Network », <http://www.energyandsociety.confer.uj.edu.pl/energy-society-network>

Partenariat avec des organismes commanditaires de recherche
Au travers des conventions successives de recherche, des partenariats se sont noués avec des instances comme : le Plan Urbanisme

Construction et architecture (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable), le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), la Région Ile-de-France, la Ville de Paris, l'ANRT, la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques... Pour un certain nombre de ces organismes, les chercheurs du CRH-LAVUE sont amenés à intervenir comme évaluateurs sur les candidatures aux financements de recherche.

Partenariat avec la société civile

Dans des relations de conseil, d'orientation, d'analyse, d'assistance à montage de projet, les chercheurs du CRH-LAVUE sont de plus en plus souvent impliqués aux côtés d'organismes professionnels (Fédération nationale des CAUE, Union Régionale des CAUE d'Ile-de-France, Ordre des Architectes, USH, CDC...), d'associations d'intérêt public ou de fondations (Fondation de France), de collectivités locales.

Sur le plan international, le CRH-LAVUE nourrit des échanges avec notamment :

- Research center of urban and environment, School of architecture and urban planning, Huazhong University of science and technology (Chine)
- Centre de recherches Nazar pour l'art, l'architecture, l'urbanisme, Téhéran (Iran)
- Institut National de Recherche Scientifique Urbanisation (Canada)
- College University of New York, CUNY (Etat-Unis)
- Urbanclinic, Université hébraïque de Jerusalem (Israel)
- Cedej - Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales – CNRS-MAEE Le Caire
- CFRJ- Centre de Recherche français CNRS-MAEE à Jérusalem
- Université Libre de Bruxelles (Belgique)
- Ecole Polytechnique d'Urbanisme et d'Architecture d'Alger
- Laboratorio de Ethnografia Metropolitana Le Metro, UFRJ, Université de Sao Paulo
- Faculté Mimar, Sinan, Département urbanisme et sociologie, Istambul
- Institut de sociologie, Université de Vienne (Autriche)
- Yunnan University, School of urban construction and management-Departement of Architecture and planning
- Université Huazhong of Science and Technology, Wuhan (HUST), Département d'architecture et d'urbanisme, Organisation des Ateliers internationaux à Wuhan et Paris avec P. Vincent
- Instituto Universitário de Lisboa, ISCTE-IUL, Institut de sociologie
- University of Warwick, Departement of Sociology (UK)
- University of Sheffield, School of architecture
- Architecture and the built environment, TU Delft (NL)

**14
06
18**

Lieux & Enjeux

9h30-17h
Salle 718

Antonella Di Trani
EHES, ENSA Paris-Val de Seine

Yankel Fijalkow
CRH-LAVUE, ENSA Paris-Val de Seine

Sandrine Graf
Clesthia-Paris3 et Neotopics

Sandra Marques Pereira
DINAMIA/CET, ISCTE-University Institute of Lisbon

Caroline Rozenholc
CRH-LAVUE, ENSA Paris-Val de Seine

Philippe Simon
ACS-AU'Sser, ENSA Paris-Val de Seine

Yaneira Wilson
CRH-LAVUE

Topiques et topos

Soigner les territoires?

Organisé par Yankel Fijalkow, Caroline Rozenholc, Yaneira Wilson

Topique se dit d'un remède qui agit à l'endroit où il est appliqué. Dans l'Antiquité Topique se dit d'une divinité qui règne sur et protège un territoire. On traitera ici des lieux en transformations, des constructions, des démolitions, des labellisations, des recompositions, des intentions des acteurs, de la mobilisation des images et des récits. Des enclaves urbaines à la mégalopole en passant par les centres bourgs, topiques et topos dialoguent toujours...

Centre de recherche sur l'habitat
UMR LAVUE
ENSAPVS
3-15 Quai Panhard et Levasseur 75013 Paris
www.crh.archi.fr/
<https://crhlavue.hypotheses.org/>

2/EVCAU

1 - Présentation générale du laboratoire

Équipe de recherche

Le laboratoire compte en 2016-2017 :

- 29 enseignants-chercheurs dont 11 recrutés en 2016-2017
- 7 sont HDR, 19 docteurs et 9 architectes
- 2 ATS : un responsable administratif du laboratoire et un assistant de documentation.

Le laboratoire accueille au total 9 doctorants.

2 - Projet scientifique et axes de recherche

Projet scientifique du CRH-LAVUE

L'EVCAU est depuis sa création en 1995 un laboratoire de recherche questionnant les démarches de conception architecturale et urbaine et leurs évolutions et transformations accompagnées par la généralisation de la numérisation de l'information et de l'usage des outils qui en permettent la modélisation, l'analyse et la communication. L'EVCAU intervient également de façon déterminante dans le master Ville Architecture Patrimoine co-habitation avec l'Université Denis-Diderot.

L'EVCAU a élargi et enrichi ses problématiques de départ selon trois directions qui concourent à mettre en synergie les cultures architecturales, les cultures numériques et les cultures urbaines.

Cette intersection des objets de recherche permet à l'EVCAU de se positionner de façon originale et féconde :

1) L'élargissement de l'étude des impacts des outils numériques sur les pratiques à celui de leur insertion dans des pratiques et des processus professionnels plus larges en interrogeant les systèmes d'information en tant qu'environnements numériques qui sont mis en place tant dans la conception architecturale que dans la conception urbaine (BIM et CIM) ou le rôle fondamental qu'ils peuvent jouer dans les simulations et la modélisation engageant l'architecture vers la participation à la production de villes plus durables. Cette orientation s'emploie à inscrire ses recherches dans le cadre de référence des humanités et des cultures numériques entendues comme le champ d'inscription des outils numériques dans les cultures, les sociétés, les prises de décisions politiques, les circuits de financement économiques qui participent à la reformulation des différentes conceptions de l'architecture et de l'urbanisme, en y incluant des points de vue décentrés et novateurs basés sur la morphogenèse ou le bio-mimétisme appliqué à la ville.

2) L'approfondissement de la modélisation des connaissances architecturales et urbaines et des savoir-faire dans une perspective de comparaison historique à des échelles différentes pour faire ressortir et dialoguer la diversité des formes et des modèles incluant des temporalités et des échelles différentes. Ces comparaisons comprennent la prise en considération de processus de

décision qui appartiennent autant aux sphères culturelles que politiques ou renvoient au traitement économique des problématiques, ainsi qu'au rapport entre les notions de local et de global dans la transmission et l'exportation ou la naturalisation des modèles, l'apparition des modèles de ville durable, de « smart city », de ville lente ou « frugale », etc. ;

3) L'insistance sur une approche des « envers du décor », celui de la fragilité et des vulnérabilités sociales et matérielles, qui font l'architecture si particulière de la santé et des hôpitaux, des fragilités systémiques ou post-traumatismes dans l'architecture, l'apparition des notions de Care dans l'espace public, en somme l'apparition du concept de défaillances dans l'espace de la recherche, ce qui permet d'éviter un positivisme méthodologique trop pesant. Les fragilités des environnements bâtis ainsi que l'étude des effets des phénomènes sismiques relève aussi des projets de cet axe.

L'évolution des problématiques de l'EVCAU se fait dans le cadre du questionnement sur l'évolution des pratiques professionnelles de façon résolument tournée vers les innovations et les reformulations de l'architecture et de l'urbanisme du vingt-et-unième siècle. La proximité avec le monde professionnel et le recours à la recherche-action, l'articulation forte avec l'enseignement novateur en architecture et la force de l'interdisciplinarité fondent les démarches de l'EVCAU.

Les diverses activités de recherche du laboratoire se déploient selon les 3 directions factorielles propres au domaine de l'EVCAU :

Culture et environnements numériques

- Architecture et Numérique
- Systemic Design et écologies projectives

Modèles, Temporalités et Projets

- Temporalités
- Patrimoine
- Projets urbains et modèles

Architecture et vulnérabilités

- Santé
- Care
- Risques humains et environnementaux.

L'axe thématique « Architecture et Numérique » observe le devenir des technologies émergentes en relation avec les problématiques du projet au sens large. Cet axe s'interroge sur l'hybridation des problématiques, aux volumes de données que l'on peut collecter et en particulier à celles accessibles via les réseaux en mettant en avant la dimension prospective, mais aussi à l'histoire des technologies numériques dans la conception architecturale, leurs évolutions, la manière dont elles sont perçues. L'intérêt premier pour les « outils numériques » est relayé aujourd'hui par l'élargissement des problématiques aux environnements numériques ainsi qu'aux cultures numériques. Une autre orientation, « Systemic Design et écologies projectives », s'intéresse aux méthodes

et théories en provenance des sciences du vivant (la morphogénèse, les modèles écologiques, le biomimétisme), les sciences de l'information et de la communication (la cybernétique, les mégadonnées, la robotique), les sciences de la complexité (l'écologie, les démarches systémiques).

Exemples de travaux :

BOUTROS N., IREMAN P. ; « Apporter la culture de collaboration BIM au sein de l'enseignement dans les écoles ; juillet 2017, d'architecture et d'ingénieurs » ; in Le BIM éclairé par la recherche. Modélisation, collaboration et ingénierie ; p 75 - 89 ; Editions Eyrolles ; Juillet 2017.

CECCARINI P.; "Systemic Design, Affordances and Architectural Profiling" ; 10 pages; Academia.eu. 2017.

TERRACOL P. ; Vocabulaire de géométrie pour l'architecture. Ontologie pour modèles de synthèse ; Paris ; Presses de la l'École Nationale des Ponts et Chaussées ; 2017 , 288 p.

L'axe thématique « Modèles, Temporalités et Projets » fédère des problématiques et outils méthodologiques à la fois différents et complémentaires qui portent sur la fabrication, la transmission, l'assimilation / réappropriation / rejet de modèles et de paradigmes dans les champs de l'architecture, des villes et des territoires ainsi que celle du cultural heritage. Les recherches rassemblées au sein de cet axe exploitent des concepts et démarches communs. Il est tout d'abord question de migration et de circulation des modèles, à considérer sur le plan temporel, mais aussi dans la dimension spatiale. Dans cette perspective, la notion de transferts se situe parmi les instruments de travail partagés par les chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans cet axe. Cette notion permet de conjuguer la dimension de l'histoire avec celle des géographies et des territoires, à la fois physiques et sociétaux. Les chercheurs impliqués dans cet axe se saisissent également de la notion de transformation, qui permet de situer le terrain opérationnel du projet architectural et urbain par rapport à l'enquête sociale et historique. Analyser et comprendre les migrations et les circulations des modèles et, au travers de ce prisme, l'évolution de la conception architecturale et les transformations des villes et des territoires, implique une attention constamment portée aux multiples acteurs et à leurs positionnements, parfois même dichotomiques, entre théorie et pratique. La notion même de modèle est par ailleurs mise en question : elle est abordée par des interprétations non univoques, à travers les différents registres d'analyse de l'architecte, de l'urbaniste, de l'historien, du sociologue.

Exemples de travaux :

BRUCCULERI A., FROMMEL S., (dir.) ; Renaissance italienne et architecture au XIXe siècle. Interprétations et restitutions ; Campisano Editore ; Rome ; 325 p. ; 2016.

KOURNIATI M. ; « Un épice des sociétés professionnelles, la Société centrale. XIXe-XXe siècles », in Colonnes ; n° 33 ; p. 45-50 ; septembre 2017.

SALLES S., « Représentations souterraines », In Grout C. (dir.), La vie souterraine : Représentations & conception. La part de l'invisible. Actes journée d'étude du 10 décembre 2015, Programme « Ville10D - Ville d'idées » sous la dir. de S. Salles et F. Mancebo. Les

cahiers du lach # 2, Lille : Ensapl, mars 2017, p.9-17

L'axe thématique "Architecture et vulnérabilités" s'interroge sur les multiples relations entre l'architecture, la ville, le paysage, l'environnement et leurs qualités thérapeutiques. Il veut fournir une vue d'ensemble des théories et des pratiques de l'architecture en encourageant l'élaboration de méthodes appliquées à la question de la santé, de l'hospitalité, des vulnérabilités. Cet axe s'interroge sur la notion de fonctionnalité confrontée à l'usage des espaces et aux difficultés que connaissent les personnes fragilisées. Il s'inscrit dans un questionnement large qu'interroge la relation entre le savoir pratique, le savoir théorique et leurs représentations. Portant sur la réduction des vulnérabilités il assume le caractère polysémique et inclusif de cette notion qui est à la fois une réalité et une potentialité. Cet axe vise à croiser la notion de vulnérabilité avec les questions architecturales, urbaines et environnementales. Son projet est de penser les vulnérabilités et leur réduction dans l'espace et de l'espace. Il s'articule de facto à la réduction des risques pour les humains et pour leurs milieux.

Exemples de travaux :

DESCHAMPS C. ; De quelques arrangements avec la prévention ; Le social et le politique : corps en péril, corps mémoire. Approches socio-anthropologiques, Presses Universitaires de Paris-Nanterre ; Février 2017.

SEVERO D., KOVESS V.; Architecture et psychiatrie: Approches françaises et internationales, Le Moniteur, Paris, 2017, 344 p.

SEVERO D. ; « Le détail architectural : clé de l'articulation entre l'existant et l'intervention contemporaine. » Intervention au Troisième colloque inter-écoles Architecture, Patrimoine et Création sur le thème : « Enjeux théoriques de la Réhabilitation », 1er et 2 décembre 2016, ENSA de Lyon.

3 - Engagement dans la formation initiale

Les 23 enseignants-chercheurs du laboratoire membres de l'ENSA Paris-Val de Seine participent aux enseignements des trois cycles. Il paraît difficile, dès lors, de lister ici tous ces enseignements sans être trop redondant avec la présentation du programme de l'école. La diffusion des savoirs, techniques, et méthodologies des recherches faites à l'EVCAU peut toutefois se retrouver plus spécifiquement dans @les séminaires de master et les cours optionnels.

Enseignement de projet

Les membres de l'EVCAU sont impliqués dans les enseignements de projet du 1er cycle (S1-S6) : Projet 1-6 (126 heures chacun). Enseignement de projet sur transformation, reconversion, extension des hôpitaux Bichat et Beaujon.

Cours magistraux

Les membres du laboratoire participent à 26 cours magistraux de 1er cycle.

Cours de méthodologie à la recherche

→ Cours d'introduction aux rapports de licence – S6 – 52h CM; 26h TD

N. Beyhum et L. Legendre.

→ Cours de méthodologie à l'écriture – S6 – 52h CM; 26h TD
N. Beyhum et L. Legendre.

Séminaires de recherche en master

Cette année, les membres de l'EVCAU ont encadré 120 mémoires de Master 2 Architecture et 12 mémoires de Master recherche Ville, Architecture et Patrimoine.

- « Constellation/ Milieux du commun » S8 – DE 3 ; 52h CM; 26h TD. E. Doutriaux (EVCAU), E. Mortamais (EVCAU)
- « Culture globale et cultures locales en architecture et urbanisme » S8 – DE 4 et 5 ; 52h CM; 26h TD. N. Beyhum (EVCAU), L. Legendre (EVCAU), C. Rozenholc.
- « Enseigner l'architecture : modèles, représentations et pratiques pédagogiques » S8 – DE 2, 4, 5 et 6 ; 52h CM; 26h TD. M. Kourniati (EVCAU) A. Brucculeri (EVCAU)
- « Espaces publics et dispositifs urbains » S8 - DE 1, 4 et 5 ; 52h CM; 26h TD. X. Malverti (EVCAU), A. Picard (EVCAU), D. Wurtz (EVCAU)
- « Intelligence artificielle « Recherche sur les impacts des sciences cognitives sur la conception du projet architectural » S7 – DE 3 ; 52h CM; 26h TD. P. Terracol (EVCAU), D. Serero
- « Lectures de l'espace social transformé », S7 - DE 5 et 6 ; 52h CM; 26h TD. C. Deschamps (EVCAU), E. Choupis, C. Paillard.
- MN2BIM « De la maquette numérique au BIM » S8 – DE 4 ; 52h CM; 26h TD.
N. Boutros (EVCAU), O. Bouet (EVCAU), Y. Auger (EVCAU), T. Sehad.
- Séminaire de recherche Patrimoine ancien, moderne et contemporain S8 – DE 6 ; 52h CM; 26h TD.
D. Severo (EVCAU); V. Letchova (EVCAU), L. Bonneau (EVCAU), E. Gardebois; Y. Goubin, C. Nafa (EVCAU), E. Sarrazin.
- « Patrimoines, protection, usage et développement durable » S7 – DE 6 ; 52h CM; 26h TD.
F. Bellat (EVCAU), A. Mosca.
- « Penser le bâti ancien » S7 – D.E. 6 ; 52h CM ; 26h TD.
Y. Goubin, D. Severo (EVCAU), V. Letchova (EVCAU), X. Dousson.
- « Projet constructif, innovation, risques majeur » S7 – DE 4 ; 52h CM; 26h TD.
B. Weliachew (EVCAU), S. Kasri et conférenciers.
- « Rendre visible » S8 – DE 3 ; 52h CM; 26h TD.
S. Salles (EVCAU), A. Avril, G. Meigneux
- « Systemic Design et écologies projectives » S7 – DE 2 ; 52h CM; 26h TD.
P. Ceccarini (EVCAU), H. Dulongcourty, M. Yanatchkov, D. Serero, T. Hammoudi (EVCAU)
- « Usages des sols et maîtrises d'ouvrage urbaines » S8 – DE 1 et 5 ; 52h CM; 26h TD.
X. Malverti (EVCAU), A. Picard (EVCAU), D. Wurtz (EVCAU)

Cours optionnels

- Génération numérique 1 – S7 – DE 3 ; 20h CM ; 6h TD.
C. Morandi (EVCAU), P. Terracol (EVCAU)
- Génération numérique 2 : Géométries paramétriques - S8 - DE 3 ; 20h CM ; 6h TD.
P. Terracol (EVCAU), C. Morandi (EVCAU)
- L'innovation dans l'art de bâtir : analyses de projets – S8 – DE 4 ; 20h CM ; 6h TD.
B. Weliachew (EVCAU)
- Modélisation et reconstruction numérique pour le patrimoine - S7 – DE 6 ; 20h CM ; 6h TD.
O. Bouet (EVCAU), F. Chopin (EVCAU)

- Modernités critiques (1945-1980) - S7 - DE 6 ; 20h CM ; 6h TD.
M. Kourniati (EVCAU)
- Outils numériques - S8 - DE 4 ; 20h CM ; 6h TD.
N. Boutros (EVCAU), O. Bouet (EVCAU)
- Patrimoine et Architecture S8 - DE 6 ; 20h CM ; 6h TD.
A. Brucculeri (EVCAU)
- Paysage et transition écologique de l'aménagement urbain S8 - DE 2 ; 20h CM ; 6h TD. S. Salles (EVCAU)
- Vocabulaire de la géométrie S7 - DE 3 ; 20h CM ; 6h TD.
P. Terracol (EVCAU)

4 - Séminaires de recherche

À titre d'exemple, le séminaire Architecture et Culture Numérique :

- « Quelques pistes disruptives de paradigmes numériques » ; S. Singier ; 25 novembre 2016
- « Qarnot Computing : Calcul et bâtiment intelligent » ; P. Benoît, suivi de « Savannah : une maquette numérique de ville renseignée » ; C. Wacta, 16 décembre 2016
- « Contes Gossamériens : repenser la temporalité de la maison par les textiles actifs » ; A. Mossé ; suivi d'une présentation de Y. Blanchi ; 6 janvier 2017
- « Matrice. Fabrication additive pour le bâtiment » ; R. De la Barre ; 17 février 2017
- « Articulations numériques des milieux » ; M. Sébastien Bourbonnais ; suivi d'une présentation de Marta Budkiewicz ; 17 mars 2017
- « Conditions d'air - Relations d'une recherche » ; E. Doutriaux ; suivi d'une présentation de Y. Bruneau ; 21 avril 2017
- « L'outil « crayon, stylo ou Revit » et leur impact sur la créativité » ; Nader Boutros ; suivi de « Emergence du Territoire Personnel-Privé Mobile aux espaces d'interconnexions : regards croisés nord-sud, exploration sur les impacts de l'architecture et les pratiques urbaines » ; E. Ekizoglu ; 19 mai 2017.
- « L'art à l'ère des humains artificiels » ; E. Couchot ; 16 juin 2017

Ou d'autres journées d'étude

- « Générations numériques », P. Quintrand ; A. De Boissieu ; 18 décembre 2016
- « Humanités numériques » ; L. Gillot et A. Del ; 15 Janvier 2017
- « Co-conceptions », C. Bailly ; N. Boutros ; J. Magerand ; 26 février 2017
- « Les espaces publics et l'espace de l'opinion » ; C. Deschamps ; L. Piskareva, 18 mars 2017
- « L'apport des technologies numériques dans le champ des patrimoines » ; O. Bouet, F. Gruson ; Y. Wilson, 17 juin 2017

5 - Doctorants

Le laboratoire accueille 9 doctorants dont 3 nouveaux arrivants (* voir tableau page suivante) en 2016 inscrits à l'ED 382 de Paris-Diderot. En 2017, ils sont accueillis dans les séminaires du laboratoire, en particulier Architecture et Culture Numérique. L'école œuvre pour de meilleures conditions d'accueil et de soutien aux doctorants.

Claire BAILLY L'information comme co-génératrice du projet d'architecture, d'urbanisme et de paysage : conception paramétrique et modélisation, des outils pour un projet augmenté ?	Direction : J. Magerand, S. Baek
Yann BLANCHI Méta-écologie et dispositifs adaptatifs en architecture. Les arbres comme modèle systémique interactif	Direction : E. Mortamais
Yacine BRUNEAU * Laboratoires collaboratifs de fabrication numérique : vers une pédagogie innovante de la conception	Direction : E.Mortamais, P.Terracol
Marta BUDKIEWICZ La recherche et l'adaptation des outils qui permettraient de capter la composante sensible du paysage sonore de la ville.	Direction : E. Mortamais
Esin EKIZOGLU * Emergence du Territoire Personnel-Privé Mobile aux espaces d'interconnexions : regards croisés nord-sud, exploration sur les impacts de l'architecture et les pratiques urbaines	Direction : E. Mortamais
Vesselina LETCHOVA-CARCELERO Le musée en tant que lieu de méditation est-il encore possible ? le cas du musée Marc Chagall à Nice, œuvre de l'architecte	Direction : André Hermant, D. Severo
Houda LICHHEB * Vitruve : modèle pour l'architecture et modèles numériques	Direction : J. P. Guilhembet P. Ceccarini
Liudmila PISKAREVA Les appartements communautaires à travers le prisme du cinéma soviétique ou post-soviétique	Direction : B. Proth, E. Essaïan
Christine WACTA Vers la « ville neuro-prothétique » du futur : une maquette numérique de ville renseignée comme plateforme d'échange et de croisement d'applications intégrant des données en temps réel et sur un support topographique de référence	Direction : E.Mortamais

6 - Partenariats

Depuis les tous premiers moments de l'installation de L'ENSA Paris-Val de Seine dans ses locaux actuels, l'EVCAU a développé de nombreuses relations avec l'Université Paris Diderot ; d'abord lors de la création du pôle Sciences de la ville, puis dans le cadre de la spécialité de Master VAP « Ville Architecture et Patrimoine ». (lien masters co-habilité).

Ces coopérations ont donné lieu à de nombreuses activités communes de recherche en particulier avec l'UMR Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA : www.anhima.fr/)

Plus récemment ces activités se sont concrétisées par un protocole de coopération avec l'Equipe d'Accueil du laboratoire « Identités, Cultures, Territoires » (EA337 ICT <http://www.ict.univ-paris-diderot.fr/>), la création d'une formation doctorale « Architecture, Ville, Paysages et Patrimoine » et l'adhésion à son Pôle Image, Centre de ressources dédié à l'image et au numérique en Sciences Humaines (<http://pole-image.ghes.univ-paris-diderot.fr/>).

La réception du BIM dans la pratique opérationnelle des agences d'architecture constitue les éléments d'une recherche en cours sur l'analyse de l'évolution du métier. A ce titre les écoles d'architecture constituent par leur diversité et la variété des professionnels et des disciplines qui y sont présentes un terrain d'expérimentations et d'analyses pertinentes. Il s'agit ainsi d'interroger et de préciser les perspectives de l'enseignement du BIM, d'expérimenter les outils et méthodes de collaboration, de comprendre les difficultés possibles et les moyens de les surmonter. Quatre enseignants-chercheurs de l'EVCAU ont été conférenciers et contributeurs de l'ouvrage collectif à la troisième édition Edubim 2017. EduBim; réseau d'enseignement, de formation et de recherche autour du BIM représente une ouverture pragmatique vers la formation initiale, la possibilité de développer des problématiques aux frontières de l'enseignement de la production et de la recherche.

Un partenariat existe avec la Cité des Sciences et de l'Industrie : Laboratoire Expérimental en résidence Cette collaboration fondée par J. Magerand et C. Bailly, constitue une vitrine et un espace expérimental concernant les dispositifs technologiques et bio-numérique de grande importance pour les échanges avec les scientifiques et l'industrie en général.

Deux enseignants-chercheurs font partie depuis 2016 du groupe de travail d'enseignants-chercheurs « Enseigner l'architecture au XXème siècle en Ile-de-France » (ENSAPVS, ENSAPM, ENSAPB et ENSAPLV). Ce réseau prévoit trois séminaires par an en vue du colloque HEnSA20 de 2019. L'un d'entre eux, A. Brucculeri poursuit par ailleurs depuis 2010 des collaborations et partenariats avec l'équipe HISTARA (EPHE) concernant le 1er volet de la thématique de l'axe.

La collaboration ANHiMA/EVCAU sur le chantier archéologique et patrimonial de Figuig. Le terrain de Figuig est un terrain d'études et d'expérimentations côté EVCAU par l'utilisation d'outils numériques de relevés, d'inventaires et d'assistance à la gestion (drone, photogrammétrie, mise en place d'un système d'information géographique (SIG) archéologique et patrimonial permettant de gérer et d'interpréter l'ensemble des données récoltées et produites).

-Projet national Ville 10D, sur les souterrains urbains. Sous les pavés, la ville. La Défense underground. Dans le cadre du Projet National Ville 10D, sur les conditions d'habitabilité des souterrains urbains, cette recherche s'inscrit dans la réflexion engagée par Defacto et l'EPADESA pour la valorisation des volumes situés sous la dalle de la Défense. Cette recherche, au sein d'un axe spécifique du PN Ville 10D, est menée en collaboration avec le Collège de France, l'ENSAP de Lille, Tecomah et l'URCA.

L'INTERNATIONAL

1 - Service et instances

Évolutions du service

En 2016-2017, le Service international a fait l'objet d'une réorganisation interne. L'arrivée d'un nouvel agent, en remplacement d'un agent partant en retraite, a permis de redessiner les champs de l'action internationale du service et de repenser la répartition des tâches entre les agents ; A compter de la reprise des enseignements de février 2017, deux agents se consacrent donc intégralement aux mobilités étudiantes sortantes et entrantes. Le chef de service, en parallèle de la supervision de cette action, travaille au développement d'autres activités internationales : workshops internationaux, mobilités enseignantes, développement de partenariats, amélioration des outils de communication internes et externes à destination des publics internationaux. Cette réorganisation offre une meilleure compréhension des attributions pour les publics, notamment pour les étudiants entrants et sortants qui disposent ainsi d'un interlocuteur dédié. Elle a également permis de consacrer davantage de temps au développement international.

Avis des commissions

La Commission internationale a tenu deux séances en 2016/2017. La première commission en date du 29 novembre 2016 avait pour objet d'évaluer les actions internationales 2016 et de donner des avis quant aux actions proposées pour 2017. Les avis rendus ont permis la tenue de 9 workshops internationaux au cours de l'année 2017.

Une seconde réunion s'est tenue le 5 mai 2017. Les principaux travaux de la Commission concernaient l'autoévaluation HCERES. Les déséquilibres relatifs aux mobilités étudiantes, les tensions budgétaires ou encore la concurrence inter-écoles ont été à l'ordre du jour de cette séance. Une analyse de la situation antérieure a ainsi permis de dégager de nombreuses pistes d'évolutions pour les années futures et un plan d'action visant à rendre plus visible et efficiente l'action internationale. Le développement de doubles diplômes, la création d'un cursus anglophone ou le travail conjoint avec l'Université Paris-Diderot et l'INALCO sont au nombre des propositions.

2 - Mobilités entrantes

Le bilan annuel correspondant aux mobilités entrantes est singulier pour cette année 2016/2017. Les ouvertures de nouvelles coopérations ont permis de minimiser les baisses du nombre d'étudiants entrants, effets enregistrés depuis plusieurs années et qui semblent s'accroître au fil du temps.

En 2016/2017, seuls 69 étudiants entrants ont été accueillis à l'ENSA

Paris-Val de Seine. Ces chiffres incluent 8 étudiants de la Kansas University arrivés en juin 2017. De ce fait, si l'on s'en tient aux étudiants ayant suivi le cursus du semestre d'automne ou du semestre de printemps, seuls 61 étudiants entrants ont été accueillis. L'évolution des flux met en évidence une modification de l'origine des flux d'étudiants entrants. On note ainsi une stabilisation du nombre d'étudiants extra-européens et une baisse du nombre d'étudiants venant dans le cadre du programme Erasmus+. Il est à noter que cette année est particulièrement marquée par la baisse du nombre d'étudiants espagnols et l'absence totale d'étudiants allemands, belges et grecs. Si certaines variations des flux peuvent en partie s'expliquer par les difficultés économiques que connaissent les pays d'origine des étudiants grecs ou espagnols, l'absence totale d'étudiants allemands relève nécessairement d'autres facteurs : l'évolution des attentes en matière de mobilité, le positionnement des mobilités dans le cursus des étudiants ou encore l'attractivité sont autant de pistes à explorer.

En parallèle, de cette première analyse, il convient également de mettre en lumière, la relative bonne santé des échanges extra-européens avec 37 étudiants entrants. Cette année a été marquée par une progression des flux en provenance du Brésil et de Corée. Ces flux devront faire l'objet d'analyses sur le long terme afin de savoir s'il s'agit d'une tendance nouvelle ou d'un effet conjoncturel. Enfin, il est probable que le retour des étudiants entrants brésiliens s'explique par la fin du Programme Science sans frontière, auquel l'ENSA Paris-Val de Seine n'a adhéré que pour sa dernière année et qui avait un effet attractif fort auprès des étudiants brésiliens.

	2014/15	2015/16	2016/17
Étudiants entrants Erasmus	33	27	24
Étudiants entrants non-Erasmus*	29	42	37
Total	62	69	61

*Hors étudiants du Kansas arrivés en juin

3 - Mobilités sortantes

Concernant les mobilités sortantes, la tendance à l'intensification des départs se confirme. En 2016/2017, 101 étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine sont partis en mobilité, contre 91 en 2014/2015 et 97 en 2015/2016. Cette progression est quasi-constante depuis 2012 avec quelques points de recul. Exemple : année 2014/2015 par rapport à 2013/2014. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette forte progression, représentant une augmentation du nombre d'étudiants en mobilité sortante de 26% entre 2012 et 2017. La restructuration des équipes en charge des mobilités internationales, par la création d'un

Service autonome de la Direction des études a permis de concentrer des moyens sur le développement de partenariats internationaux et de mettre en cohérence les actions jusqu'ici gérées par deux bureaux distincts : le bureau des partenariats (1 personne) et le bureau de la mobilité (1 personne). La création de ce Service, composé de trois personnes, a permis d'accélérer les négociations avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers (Voir rubrique Conventions internationales). L'ouverture de nouvelles conventions de partenariat est ainsi à l'origine de 18 places supplémentaires en mobilité entre 2012 et 2017.

En matière de création d'échanges académiques, priorité a été donnée à l'Europe et plus particulièrement aux établissements titulaires d'une Charte Erasmus +. Les financements européens s'avèrent être la meilleure alternative aux fonds publics nationaux à destination des échanges internationaux, fonds en baisse constante depuis plusieurs années. C'est notamment en raison de cette impulsion que le flux d'étudiants Erasmus a particulièrement progressé sur cette dernière période, passant de 45 étudiants Erasmus sortants en 2015/2016 à 55 en 2016/2017.

	2014/15	2015/16	2016/17
Etudiants sortants Erasmus	47	45	55
Etudiants sortants non-Erasmus	44	52*	46
Total	91	97	101

*inclus une étudiante partie hors-convention

Toutefois cette augmentation du nombre de départs n'est pas sans effet négatif. En effet le nombre de départs augmentant et celui des arrivées déclinant, l'année 2016/2017 est marquée par le fort déséquilibre entrants/sortants qui atteint un différentiel important de 40 étudiants. Toutefois, les expériences passées tendent à montrer que les mobilités entrantes sont plus lentes à s'initier que les mobilités sortantes. L'ENSA Paris-Val de Seine étant souvent à l'initiative des nouvelles conventions, il est de ce fait logique qu'elle soit également à l'initiative des premiers envois d'étudiants. Les chiffres de l'année 2017/2018 devraient donc être marqués par un rééquilibrage.

En parallèle des départs et des arrivées en mobilité, des actions de valorisation de l'international et notamment des échanges internationaux ont été organisées en 2016/2017. En octobre 2016, des commissions de restitution d'expérience étudiante ont été organisées. Ces dernières, ouvertes au public, avaient pour objectif de présenter la pédagogie de l'établissement partenaires et le travail réalisé lors de cette année à l'étranger. En novembre 2016, et pour la première fois, ce dispositif a été étayé par une exposition photographique dénom-

mée « L'autre part ». Cette exposition, à l'initiative d'étudiants, présentait une perception de destination

4- Conventions internationales

Conventions d'échange

Les nouvelles destinations ouvertes ont permis une diversification importante en termes de zones géographiques couvertes. La progression la plus notable concerne l'Europe avec l'ouverture de 5 nouveaux partenariats. Ces conventions ont été signées en 2014/2015 ou 2015/2016 et proposées pour des départs sur l'année académique 2016/2017.

Conventions d'échange actives	2014/15	2015/16	2016/17
Afrique	1	2	3
Asie	4	4	4
Amérique du Nord	3	3	4
Amérique du Sud	7	7	7
Europe	24	25	30
Océanie	1	1	0
Total	40	42*	48*

*Ces chiffres incluent le partenariat avec l'ALBA qui est actuellement suspendu

Au cours de l'année 2016/2017, de nombreuses négociations ont été initiées avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers. Elles ont permis la signature d'accords qui seront rendus opérationnels au cours de l'année 2017/2018 ou 2018/2019. En application des propositions faites par la Commission internationale en 2015 et sur la base de la Stratégie internationale qui en émane, un focus particulier a été mis sur 3 zones géographiques sous-représentées ou mal représentées : l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Sud. Les ouvertures de nouvelles conventions ont permis d'augmenter sensiblement le nombre de places en mobilité, offrant ainsi à 101 étudiants de partir en mobilité.

Autres partenariats internationaux

Outre les conventions d'échanges étudiants, l'ENSA Paris-Val de Seine entretient des relations avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers avec pour objectif d'organiser des actions plus ponctuelles dans le cadre de son cursus initial. A l'image des années précédentes, des ateliers intensifs ont été organisés en 2016/2017. Il convient de relever que le nombre d'actions internationales organisées par l'établissement s'est accru au cours des dernières années.

Le projet Erasmus+

Depuis 2014, l'ENSA Paris-Val de Seine est titulaire de la nouvelle Charte Erasmus+. Cet important programme offre de très nombreuses possibilités de développements à l'international. Outre la mobilité étudiante à des fins d'études, ce dispositif permet aux étudiants d'effectuer des stages dans l'un des pays signataires du programme (32 pays) et de bénéficier d'un soutien financier partiel ou total. Il met également à disposition des financements spécifiques à destination de missions de formation des personnels enseignants ou administratifs ou de missions d'enseignement. Enfin, chaque année un appel à candidatures est ouvert aux établissements afin de proposer des projets structurants en partenariat avec des établissements extra-européens. L'ENSA Paris-Val de Seine inscrit pleinement son action internationale dans ce cadre et a en 2016/2017 déposé son premier projet Erasmus + mobilité de crédits afin d'organiser des actions conjointes avec l'EPAU d'Alger.

Cette tendance est notamment due aux modalités de communication quant au financement de ces actions et par extension au plus grand nombre de propositions portées. En effet, depuis 2015, un appel à projets internationaux est lancé chaque année auprès de tous les enseignants de l'école en juillet pour dépôt en septembre. Les enseignants ont ainsi connaissance des possibilités offertes par l'ENSA Paris-Val de Seine pour financer leurs projets.

	2014/15	2015/16	2016/17
Nombre de workshops	5	6	8
Nombre d'étudiants concernés	57	69	103

Ainsi, au cours des dernières années, de nouveaux projets ont été proposés, venant accroître le nombre de partenariats et diversifier les destinations des workshops. Pour l'année 2016/2017, il convient ainsi de relever la création d'échanges ponctuels de type workshop avec de nouveaux partenaires : la Xi'an Jiaotong-Liverpool University, la Illinois University, la Tokyo University et l'Architectural Association.

Mastère international

	Partenaires	Lieu	Étudiants	Enseignants
Chine	HUST	Workshop à Wuhan	8	2
Chine	Xi'an Jiaotong Univ.	Workshop à Suzhou	12	2
Croatie	Anatomy of an Island	Workshop à Vis	5	1
Etats-Unis	Univ. Illinois	Workshop à Chicago	6	1
Japon	Univ. Tokyo	Workshop à Paris	30	4
Japon	Univ. Nagoya	Workshop à Nagoya	10	1
Roumanie	Ion Mincu	Workshop à Bucarest	25	2
Royaume-Uni	Architectural Association	Workshop à Ault	7	2

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine (ENSAPVS) est associée à la Facoltà di Architettura dell'Università degli Studi di Roma "La Sapienza" afin de délivrer un diplôme italien de Mastère International de 2e niveau « Gestione del progetto complesso di architettura / Management du projet d'architecture complexe ».

Le Mastère s'appuie sur un partenariat avec la Facoltà di Architettura dell'Università degli Studi di Roma "La Sapienza". Il s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires d'un Master ou d'un diplôme d'architecte ou d'ingénieur, mais aussi aux professionnels qui ont travaillé dans les différents domaines traités par le master (architectes, spécialistes de la ville, du périurbain, des questions environnementales et du développement durable). Peuvent également être admis les détenteurs de titres académiques délivrés par des universités étrangères dans le cadre des accords interuniversitaires de coopération et mobilité. Le mastère a les finalités suivantes :

A – fournir des compétences utiles à la gestion de projets d'architecture complexes, de la conception à l'exécution et à la maintenance de l'ouvrage ;

B – créer une communauté scientifique, un réseau des différents acteurs des opérations urbaines complexes (maîtres d'ouvrage publics et privés, maîtres d'œuvre, promoteurs, sociétés d'économie mixte et de transformation urbaine) ;

C – créer des relations internationales pour approfondir les aspects théoriques et d'application de projets urbains complexes ;

D – permettre aux jeunes professionnels d'accéder à un type d'études supérieures, visant l'acquisition de compétences pour la gestion du projet complexe.

Organisation :

→ Les activités pédagogiques du Mastère sont organisées dans les institutions suivantes :

→ Università degli Studi La Sapienza – Facoltà di Architettura, Roma ;

→ Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine ;

→ Departament de Urbanismo y Ordenacion del Territorio de la Escola Tècnica Superior d'Arquitectura del Valles (ETSAV) de la Universitat Politècnica de Catalunya de Barcelona ;

→ Société de transformation urbaine HafenCity Hamburg GmbH ;

Le diplôme de Mastère international est un titre italien, comprenant uniquement la signature du Recteur de l'Université de Rome La Sapienza.

L'organisation même du Mastère a relativement peu évolué. Le point principal à souligner concernant ce diplôme est la nomination d'un nouveau coordinateur enseignant pour la session française en la personne de M. Patrice Ceccarini. Outre ces aspects, il convient également de relever l'évolution positive de ce diplôme, la dernière année ayant été marquée par une forte augmentation des effectifs inscrits. En effet, en 2015/2016, seuls 4 étudiants étaient inscrits dans la formation, effectif qui mettait en péril l'habilitation du diplôme côté italien. Sur cette, même année, les deux partenaires, la Università degli Studi di Roma «La Sapienza» et l'ENSA Paris-Val de Seine ont signifié leur volonté de dynamiser le diplôme en travaillant à une communication accrue et commune. Un site internet propre au diplôme a été créé du côté de la Sapienza et une page a été dédiée sur le site de l'ENSA Paris-Val de Seine dans le cadre de la création de son nouveau site institutionnel.

Le développement d'une communication via internet a été accompagné d'un travail de communication interne à l'ENSA Paris-Val de Seine (campagne d'affichage, création d'un livret d'information). En 2016/2017, 10 étudiants ont ainsi participé à cette formation et les effectifs semblent depuis se stabiliser.

Toutefois, la multiplicité des sites d'enseignement ainsi que le calendrier de la formation, de janvier à décembre et non de septembre à juillet, demeurent des obstacles importants au recrutement d'étudiants diplômés de l'ENSA Paris-Val de Seine. Des discussions avec la Università degli Studi di Roma «La Sapienza» ont été entamées afin de pouvoir faire évoluer cette structure.



LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

1/VIE ASSOCIATIVE

La vie associative s'est très largement développée au sein de l'ENSA Paris-Val de Seine depuis son installation en 2007 sur le campus Paris-Rive Gauche. A la première année universitaire dans ses locaux l'ENSA Paris-Val de Seine comptait deux associations étudiantes, Jeunes Archis au Boulot (JAUB) et le Bureau des Étudiants (BDE). Ce sont désormais 15 associations étudiantes que compte l'ENSA Paris-Val de Seine. Le service de la communication travaille en collaboration étroite avec les associations étudiantes, notamment la Fédération des masses et élus étudiants (FED) et le Bureau des étudiants (BDE) qui assurent un relais auprès des autres associations. Au cours de l'année scolaire, les associations étudiantes sont impliquées régulièrement dans la vie de l'École.

Les associations

La Fédération des masses, associations et élus étudiants (FED)

La FED est au centre de la vie étudiante de l'ENSAPVS. Elle fédère à la fois les représentants des différentes structures de projet (dites «masses»), les associations et les élus étudiants au Conseil d'Administration et au Conseil des Études et de la Vie étudiante (CA et CEVE).

L'Association pour la Mobilité Internationale (AMI)

AMI est une association ayant pour objectif de développer et structurer les initiatives étudiantes relatives aux échanges internationaux.

BDE ENSAPVS

Le BDE participe activement à la dynamique de l'École et à l'animation de la vie étudiante.

Le FABLAB

FABLAB est une association fondée par des étudiants qui s'intéresse à l'expérimentation et fabrication numérique.

ATK

ATK est le workshop national des écoles d'architecture et de paysage. ATK permet aux étudiants d'échanger autour de problématiques à l'échelle urbaine. La douzième édition, le workshop ATK s'est tenue à l'ENSA - Paris Val de Seine du 20 au 26 Mars 2017.

Jeunes archis au boulot (JAUB)

JAUB permet à l'étudiant de mettre en pratique les compétences acquises durant les enseignements. Elle offre la possibilité de travailler en agence dans le cadre des études.

K'Fet – La Palette

La cafétéria est un espace de restauration mais c'est aussi un foyer avec musique, babyfoot...

La Coopérative (Coop)

La Coop vend tout le matériel nécessaire aux études d'architecture, notamment pour les maquettes et le dessin.

La Brigade du Cuivre

L'association a pour objectif de réunir les étudiants autour de la passion de la musique et du monde de la fanfare. Elle compte 9 fanfares.

Poulika!

Le journal Poulika! a été fondé à l'ENSAPVS en 2014.

After Charrette

«After Charrette» c'est de la détente avec des événements nocturnes réguliers.

AS

L'Association Sportive de l'ENSAPVS a pour but d'organiser et de développer la pratique du sport pendant les études, pour le loisir ou en compétition.

AM

L'AM a pour objectif d'instaurer une nouvelle dynamique d'échanges, de transmission et de partage musical, axée sur l'architecture.

ASENEA

L'ASENEA permet aux étudiants en école d'architecture ou d'art de pouvoir de pratiquer l'équitation.

BDS

Le BDS c'est l'association qui permet de participer à la Course Croisière Edhec.

2/LES CENTRES DE RESSOURCES



1 - LA BIBLIOTHÈQUE

La situation de la bibliothèque, au sortir d'une période de deux ans d'intérim avec le recrutement d'un chef de service en juillet 2017, s'est révélée particulièrement fragile même si son fonctionnement a été préservé grâce à l'engagement de ses agents et l'accueil des publics s'est poursuivi selon les mêmes conditions d'ouverture. Il n'en demeure pas moins qu'en l'absence de suivi budgétaire rigoureux, de gestion correcte d'un support aussi complexe que le sont les périodiques, le service, à l'été 2017, ne disposait plus des ressources nécessaires aux acquisitions courantes, d'où une baisse notable des entrées d'ouvrages en 2017.

La seconde partie de l'année s'est donc principalement consacrée à inverser cette situation en mettant en place des indicateurs et outils de suivi et en préparant attentivement le budget primitif 2018. De manière moins conjoncturelle, un début d'analyse du fonctionnement de la bibliothèque témoigne d'un manque de modernisation des pratiques du fait de la structuration de l'équipe, d'un réel manque d'effectifs à compétences bibliothéconomiques et d'un équipement insuffisant qui compliquent tout à la fois l'accès aux collections, leur diversification et leur dématérialisation progressives.

En dépit de cette situation qui nécessite la mise en œuvre d'im-

portants chantiers de réflexion et de travail et la formalisation de procédures courantes, la bibliothèque, membre du réseau des bibliothèques d'ENSA ArchiRès, se trouve engagée dans un projet d'intégration à court terme du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), projet particulièrement exigeant. Elle a donc repris plus activement sa participation à certaines commissions du réseau fin 2017, afin de ne pas rester spectatrice des décisions prises à cette échelle. Elle a par ailleurs été conduite par la démarche d'évaluation en cours à l'échelle de l'établissement sous l'autorité de l'HCERES, à proposer des axes de développement alors même que l'existant doit être fortement consolidé. Elle est par ailleurs appelée à mettre en œuvre sur un plan documentaire les partenariats contractés par l'établissement dans le même contexte.

I - L'accueil des publics

1. Fréquentation et amplitude horaire

Ouverte aux publics selon une amplitude horaire de 43 heures, la bibliothèque est en accès libre, toute comme l'essentiel de ses collections, ce qui limite la connaissance de ses publics.

Afin d'y remédier, un comptage manuel a été établi dès la rentrée scolaire 2017. Sur le dernier trimestre 2017, on a pu ainsi relever en

³ Pas de données pour les années antérieures du fait de la migration sous le Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) Koha en 2013-2014.

moyenne 26 lecteurs à 10h30, 29 à 18h30. Un comptage automatisé des passages a par ailleurs été installé à l'entrée de la bibliothèque en décembre 2017. Ces données devraient faciliter toute prise de décision en terme d'amplitude horaire même si une extension à effectifs constants semble délicate.

2. Prêts et consultations

Par-delà les données de fréquentation, trop récentes pour être significatives, le volume annuel de prêts et de consultations sur demande constitue de bons indicateurs d'activité.

La majorité des livres est empruntable, soit 72% des exemplaires. Malgré une légère érosion des prêts entre 2014³ et 2017, on constate un volume moyen de 5500 à 6000 titres empruntés par an. La bibliothèque participe par ailleurs, au sein du réseau ArchiRès, au prêt entre bibliothèques (PEB). En 2017, 70 à 80 PEB ont été réalisés.

Les données de consultation sur place sont parcellaires en raison du déploiement des collections en libre accès (66% des exemplaires). Elles ne portent que sur les documents conservés en magasin et donc consultables sur demande, dont nombre d'exemplaires multiples et de travaux d'étudiants (34% des exemplaires) ainsi que les numéros anciens de revues non exemplarisées. En 2017, 1270 documents en accès indirect ont été consultés. L'informatisation de ces consultations pourrait être envisagée.

3. Orientation et renseignement des publics

La configuration actuelle de l'accueil, constituée de deux banques situées à l'entrée de la bibliothèque, ne facilite pas le bon accompagnement des lecteurs dans leurs recherches. Des demandes budgétaires ont été pensées en ce sens afin de proposer des bornes d'accès direct au catalogue et à une sélection de ressources documentaires à l'étage tout particulièrement, où le personnel est absent mais où se trouve l'essentiel du fonds documentaire. Parallèlement, la cotation, seul lien entre la notice informatisée décrivant un document et sa localisation en salle, doit être progressivement harmonisée et simplifiée.

L'accompagnement des recherches peut également être amélioré par la rédaction et la diffusion de procédures, laquelle nécessite au préalable une clarification des pratiques en terme d'accès au service, d'inscription, de consultation, de prêt, de reproduction et de traitement des documents (cf IV.14) ainsi qu'une meilleure connaissance des services proposés et des outils de recherche. Ce travail est engagé mais repose sur des compétences en terme de recherche documentaire disparates parmi les agents en posture d'accueil.

4. Enquête de publics 2017

En janvier 2017, une démarche d'évaluation des services a été initiée auprès des étudiants. 280 questionnaires ont été renseignés et analysés s'agissant de la bibliothèque. Il en ressort une fréquentation régulière et diversifiée (prêt, consultation, travail sur place). Nombre de remarques des usagers ont alimenté la réflexion sur les chantiers à engager prioritairement (actualisation, diversification et dématérialisation des collections, accès aux collections et services proposés, qualité de l'accueil etc.). Certains nécessitent toutefois une évolution de l'équipement (informatique, électrique, mobilier), l'implication de services partenaires voire des réaménagements à envisager

à plus long terme (espaces de consultation spécifique, capacité de stockage...). La mise en place d'indicateurs de fréquentation (cf I.2) a par ailleurs été guidée par les demandes en terme d'horaires d'ouverture, toute évolution devant s'appuyer sur une connaissance des pratiques actuelles.

5. Services aux lecteurs

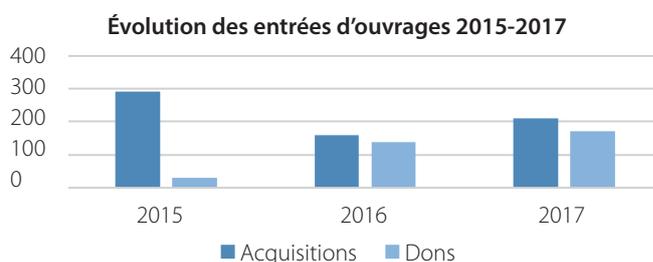
L'accès aux services est trop souvent conditionné par un équipement informatique insuffisant et accessible uniquement sur authentification qui ne permet pas de répondre aux besoins de l'ensemble des usagers. Des demandes ont été transmises afin d'améliorer cette offre. L'enquête a révélé en outre une méconnaissance de ces services (conditions de prêt par catégories de lecteurs, possibilité d'accès à des bibliothèques partenaires, PEB, réservations et prolongations en ligne...). Une mise à plat est en court.

6. Évènements

La bibliothèque a accueilli, en mai 2017, une séance de signature suite à la publication du Vocabulaire de géométrie pour l'architecture : ontologies pour modèles de synthèse par Pascal Terracol. Elle a également participé des lieux d'exposition des projets de fin d'étude en juillet 2017 ainsi qu'aux journées européennes du patrimoine en septembre 2017.

II - L'offre documentaire

7. Évolution des acquisitions



Livres

On remarque une réelle faiblesse des acquisitions onéreuses d'ouvrages en 2017 comme en 2016, quelque peu compensée par davantage d'entrées par dons et liée principalement à une situation de sous-effectifs et d'insuffisance budgétaire (cf VI.19, VI.18 et III.11). La bibliothèque a ainsi acheté quelque 206 livres en 2017, auxquels se sont ajoutés 170 livres entrés par don, pour partie en provenance de la Bibliothèque Publique d'Information suite à l'établissement d'une convention de don permettant de bénéficier de sa politique récurrente de désherbage. Elle a été par ailleurs dépositaire de 211 projets de fin d'études (PFE) et de 342 mémoires de 5ème année (MES).

S'il est délicat d'établir des axes de développement sur un volume aussi modeste et en l'absence de principes de veille et de politique documentaires établis, les acquisitions d'ouvrages se sont caractérisées, au premier semestre, par le suivi des demandes des enseignants et de quelques sites. Une réflexion s'est engagée, au second semestre, pour la mise en place d'une politique documentaire à l'échelle du service, assise sur une veille systématique des éditeurs spécialisés en

⁴ Les écarts dépendent du mode d'interrogation du catalogue (par notices bibliographiques, ce qui revient plus ou moins au nombre de titres, ou par notices exemplaires), des variations du mode d'exemplarisation. État avril 2018.

France et à l'international, une diversification en matière de langues et de supports, une connaissance plus étroite des enseignements et des orientations d'établissement. Étant donné la situation, un rattrapage sur les publications récentes s'avère toutefois nécessaire avant toute analyse fine des collections susceptible de dégager ses forces et ses faiblesses, de procéder à des rééquilibrages ou encore de préciser les partages documentaires entre bibliothèque et matériauthèque.

Revue

Les revues, qui signalent les dernières actualités de la recherche et les thématiques émergentes d'une discipline, constituent un important support d'information. En 2017, l'offre de périodiques de la bibliothèque s'élève à 60 titres, pour la plupart spécialisés en architecture et en urbanisme (AMC, Architecture d'Aujourd'hui, Archistorm, Detail, Architecture and Urbanism etc...) auxquels s'ajoutent quelques titres portant sur le paysage, l'art ou les sciences humaines. Cette offre, très en retrait de ce que proposent les autres bibliothèques du réseau, est appelée à s'étoffer progressivement. A noter que certains titres ne sont désormais disponibles qu'en version numérique qu'il s'agira d'être en mesure de diffuser et valoriser après révision de l'offre informatique publique.

L'offre n'a pu être augmentée en 2017 (réabonnements 2018), le préalable étant d'établir un suivi étroit des abonnements et d'harmoniser les modes de traitement (cf III.11). En revanche, une coordination des réabonnements s'est mise en place à l'échelle du service (dédoublage de titres entre bibliothèque et matériauthèque).

8. Tentative de cartographie du fonds documentaire

La bibliothèque propose à ce jour près de 26 700 titres dont 16 400 ouvrages et 9700 travaux d'étudiants⁴, ainsi que 60 abonnements (titres de revues) et près de 190 dvd, pour l'essentiel non exemplarisés (documents d'accompagnement d'ouvrages). A noter que ces données sont indicatives en l'absence d'harmonisation des pratiques de traitement.

⁵ WinIBW : logiciel professionnel dont l'interface publique est le SUDOC.

⁶ ABES : Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur.

⁷ Le comité de projet comprend les administrateurs Koha, le coordinateur du réseau ArchiRès, le chef de projet du Système d'Information ArchiRès mais n'implique pas l'ensemble des chefs de service de bibliothèques d'ENSA.

⁸ La « gestion locale » comprend la gestion des lecteurs, des transactions (prêts-retours), du bulletinage etc.

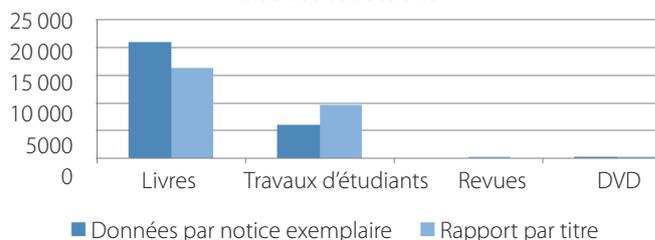
⁹ Le bulletinage est le pointage de chaque numéro de revue à réception. Il permet le suivi des abonnements et des réclamations ou demandes d'avoir pour les numéros non reçus.

¹⁰ Les revues n'étant pas exemplarisées, l'état de collection permet seul de savoir si tel numéro de revue, de telle année, (comprenant tel article...), est disponible à la bibliothèque. Ces états de collection font l'objet d'un signalement parallèle dans le SUDOC étant donné leur intérêt pour la recherche. Or, à la bibliothèque de l'ENSA-Paris Val de Seine, ils ne sont à jour ni dans Koha ni dans le SUDOC. L'ensemble des titres a donc été vérifié physiquement par des moniteurs pilotés par un agent, données préalables à la reprise informatique des états de collection. Celle-ci interviendra en 2018, afin de prendre en compte d'emblée les consignes de traitement de l'ABES, sachant que le champ unimarc actuellement renseigné dans Koha pour l'état de collection n'est pas celui préconisé dans WinIBW.

Étant donné cette situation, la bibliothèque n'est pas en mesure de participer au travail de dépouillement de revues réalisé dans le réseau, le dépouillement consistant en un signalement des articles de revues avec résumé.

¹¹ La bibliothèque de l'ENSA-PVS est née du regroupement des fonds de diverses bibliothèques antérieures.

État des collections



III - Le traitement des collections

9. Catalogage des ouvrages et des travaux d'étudiants dans Koha

Le traitement des documents s'effectue très régulièrement et avec une bonne réactivité de l'ensemble de la chaîne de traitement (tenue du registre d'inventaire, estampillage, catalogage ou bulletinage, équipement, antivolage et cotation) même si l'augmentation des acquisitions courantes à conduire en 2018 impliquera quelques ajustements de cette chaîne et un meilleur partage des tâches dans le service. Le traitement des entrées 2017 est donc à jour.

On peut considérer que le volume de documents catalogués correspond au volume des entrées 2017 sans toutefois qu'il soit possible de préciser en raison du catalogage partagé effectué au sein du réseau. Par ailleurs, s'agissant des travaux d'étudiants, les pratiques actuelles méritent d'être interrogées, qu'il s'agisse de ce qui est traité et conservé ou de l'hypothèse d'une diffusion numérique de ces travaux actuellement inexistante. Ce dernier aspect nécessite l'implication d'autres services en terme de stockage numérique ou de cessions de droit etc. Des démarches ont été engagées en ce sens.

10. Projet SUDOC

Le projet d'intégrer le catalogue des bibliothèques des ENSA (portail ArchiRès, SIGB Koha, près de 393 000 notices) dans le SUDOC (logiciel WinIBW⁵, 12 millions de notices) relève d'une volonté stratégique du ministère de la Culture et des directeurs des ENSA et entend donner une plus grande visibilité aux collections documentaires des ENSA. Étant donné le calendrier d'intégration établi par l'ABES⁶ avec un début de travail dans WinIBW envisagé pour avril 2018⁷, ce projet a fortement mobilisé les bibliothèques du réseau dès le second semestre 2017. La première étape a consisté

à participer activement à la mise en place du plan de formation des équipes et à faire remonter nombre de questionnements au chef de projet. Toutefois, le développement du projet se faisant à l'échelle d'un comité de projet⁷ ministériel, la bibliothèque ne peut guère infléchir des décisions pourtant appelées à grandement impacter son fonctionnement

Le traitement documentaire est appelé à se ralentir en 2018 du fait de l'absence d'ergonomie et de l'exigence d'un outil tel que WinIBW, qui implique un important effort de prise en main. Par ailleurs, le projet SUDOC ne signifie aucunement l'abandon du SIGB Koha étant donné que la gestion locale⁸ demeure propre aux établissements. Cela signifiera, pour le personnel, la nécessité de maîtriser deux outils complexes au fonctionnement distinct et probablement deux modes d'indexation.

11. Bulletinage et suivi des abonnements de périodiques

Un travail à plusieurs niveaux a été initié à la rentrée 2017 incluant la mise en place d'un suivi étroit des abonnements, l'engagement de l'ensemble des réabonnements 2018 en octobre 2017 afin de préserver l'offre actuelle, le relevé des états de collection¹⁰, un début de réflexion visant à clarifier le travail de bulletinage informatisé, à systématiser les réclamations, à revoir éventuellement le mode de gestion des abonnements. A moyen terme, un élargissement et une dématérialisation partielle de l'offre est souhaitable. Cela impliquera un travail de veille ainsi qu'un accompagnement informatique.

12. Reliure des collections

La bibliothèque a procédé à deux trains de reliure en 2017, soit le traitement de 59 livres et 270 numéros de revues. Un marché de prestation de reliure et de réparation a par ailleurs été contracté suite à un appel d'offre lancé en juin 2017 et mis en œuvre fin juillet avec l'entreprise Ardouin.

13. Récolement et désherbage

Un travail de récolement des collections -appelé à se poursuivre- a été engagé en février 2017, piloté par un agent avec l'appui de moniteurs. Si ce travail paraît quelque peu prématuré du fait des incohérences de classement constatées, 4709 ouvrages ont été traités. Ce travail s'accompagne d'opérations de retraits d'ouvrages dégradés, de reclassements -ce qui implique la mise à jour des notices exemplaires et des recotations ponctuelles-, de désherbage. En effet, les exemplaires multiples abondent, parfois légitimes suite aux dégradations liées au prêt, parfois simple résultat de l'histoire du fonds et qu'il convient de réduire afin d'as-

surer une diversification des collections tout en tenant compte d'une capacité de stockage et d'accroissement limitée.

IV - Les collections dans l'espace

14. Classification des documents

En l'absence semble-t-il de principes d'harmonisation établis à l'ouverture de l'ENSA-Paris Val de Seine et de compréhension des logiques de classification, on constate de fortes incohérences, ce qui ne facilite pas l'accès des publics aux collections. Une réflexion s'est donc engagée sur les pratiques de cotation¹², les ouvrages étant actuellement répartis dans l'espace, comme nombre de bibliothèques spécialisées, selon la Classification Décimale Universelle (CDU), aménagée¹³. On peut envisager soit la poursuite du système actuel, qu'il s'agira alors de profondément amender, soit une recotation toutefois difficile à conduire en l'état. Cela impliquera au préalable une analyse systématique des cotes existantes et leur confrontation aux classifications de référence (CDU ou Dewey), la coordination et la formalisation progressives des pratiques de cotation, la mise à jour du plan de classement.

15. Reclassements

L'ensemble des périodiques en libre accès ont été redistribués par ordre alphabétique en septembre 2017 afin d'en simplifier la consultation, avec, pour chaque titre, définition d'une durée de conservation en salle et retrait en magasin des années les plus anciennes. Le reclassement reste à finaliser en magasin, après désherbage¹⁴ tenant compte du plan de conservation partagé des périodiques au sein du réseau.

Une réflexion s'est par ailleurs engagée afin de valoriser les publications des ENSA et tout particulièrement celles de l'ENSA-Paris Val de Seine, jusqu'ici pour partie non cataloguées, pour partie mêlées au reste des collections.

V - La bibliothèque en ligne

16. ArchiRès, catalogue public des bibliothèques d'ENSA

En raison du travail en réseau, la bibliothèque n'est pas autonome en terme de modes de recherche publique dans son catalogue. Elle peut toutefois participer des évolutions par une meilleure connaissance des outils¹⁵ et des procédures appliquées collectivement et une participation aux travaux des commissions ArchiRès.

¹² La cotation -soit l'adresse physique- des documents, fait le lien entre la notice informatisée du catalogue et la localisation physique en salle pour les publics et constitue par ailleurs une forme d'indexation.

¹³ Les ouvrages ne sont pas organisés dans l'espace selon la progression numérique des indices CDU mais par regroupements thématiques (construction, urbanisme, art...). En l'absence de principes de cotation précisément formalisés, les incohérences abondent : des monographies consacrées au même architecte peuvent porter des cotes différentes tandis qu'une même cote peut s'appliquer à deux architectes distincts... Si la cotation comme l'indexation relève d'un choix et que plusieurs possibilités sont souvent légitimes, il convient néanmoins que ces choix demeurent simples et logiques pour les usagers, particulièrement pour des collections en libre accès.

¹⁴ Le retrait des titres en doublon ou des titres morts non destinés à être conservés est envisagé.

¹⁵ Portail Drupal proposant une interface publique au SIGB Koha et au logiciel de gestion de bibliothèque numérique Omeka.

¹⁶ CMS : Content Management System

¹⁷ Deux secrétaires de documentation (B) et un adjoint technique de surveillance et de magasinage (C).

¹⁸ Conservateur de bibliothèques (A+).

¹⁹ Un travail de formalisation de procédures s'est engagé fin 2017, portant d'abord sur des pratiques nécessaires au projet SUDOC ou au catalogue courant (procédure de dédoublonnage de notices ou de dérivation de notices dans Koha). Il est appelé à se poursuivre.

17. Le site web

Un important travail a été réalisé au sein du service en 2017 dans la perspective du lancement du nouveau site Internet de l'établissement, dans un contexte complexifié par l'absence d'archives à l'échelle du service -soit la nécessité de repenser de A à Z nombre d'éléments- et l'implication dans un projet déjà avancé sans données précises quant aux orientations retenues. Ce travail s'est appuyé sur une connaissance fine tant des sites de bibliothèques et des attentes potentielles des internautes en la matière, que des outils tels que les CMS.

VI - Ressources humaines et budgétaires

18. L'équipe de la bibliothèque

Effectifs et organisation du travail

Au 1er semestre 2017, l'équipe de la bibliothèque était composée de 3 agents titulaires¹⁷ dont deux agents de catégorie B, un agent de catégorie C. En juillet 2017, un chef de service¹⁸ a été recruté. Une dizaine de moniteurs étudiants participe par ailleurs, à raison de 5 heures hebdomadaires, à l'accueil des publics et au rangement des documents.

Une réflexion est toutefois engagée afin de structurer davantage le planning de l'équipe entre fonctions d'accueil et travail interne, de préciser les tâches de chaque agent en fonction de ses compétences et des objectifs de service et d'établissement.

Par ailleurs, afin de préciser les modes de traitement au sein de la bibliothèque, un travail de diffusion systématique des informations et des procédures transmises au sein du réseau ArchiRèS ou rédigées à l'échelle du service¹⁹ s'est engagé ; des réunions de service régulières ont été mises en place à l'échelle de la bibliothèque, qu'il conviendra de tenir à terme à l'échelle du service –ce qui nécessite des formations bibliothéconomiques internes au préalable-.

Formations

Dans le cadre du projet SUDOC, un important effort de formation s'est engagé en 2017 (formation Rameau en décembre 2017), appelé à se poursuivre en 2018.

19. Ressources budgétaires du service

BUDGET 2017 ²² Service bibliothèque-matériauthèque-documentation		
	Poste	Crédits engagés
Estimation des dépenses par poste	Ouvrages	8435
	Abonnements (périodiques et 1 base de données)	23 363
	Dvd	323
	Prestations externes (reliure, adhésion)	6543
	Fournitures spécifiques	1012
TOTAL fonctionnement		39 511
TOTAL investissement	Système de comptage, tablettes et OCR, mobilier, 2 postes	8909

²⁰ GBCP : gestion budgétaire et comptable publique.

²¹ Ont été engagés en 2017 l'essentiel des réabonnements 2017, qui auraient dû être engagés sur le budget précédent et les réabonnements 2018.

²² S'ajoutent à ce budget suivi par le service, un budget consacré aux moniteurs relevant du service des ressources humaines (1600 heures bibliothèque, 800h matériauthèque) ; ainsi que des engagements relevant des services informatique et des affaires générales et qui conditionnent le bon fonctionnement du service.

²³ La matériauthèque relève du service bibliothèque-matériauthèque-documentation.

2 - LA MATÉRIAUTHÈQUE

La matériauthèque²³ est née il y a 30 ans à l'initiative d'un agent du ministère de l'Équipement et de plusieurs enseignants du champ STA, afin de présenter aux étudiants les innovations techniques, technologiques et structurelles, de leur permettre de comprendre la matière et de donner corps aux projets tout en accédant à la réglementation, aux préconisations de mise en œuvre, et aux détails techniques. Les échantillons de matériaux en constituent le cœur, que complètent une documentation technique fournie par les fabricants et une documentation a priori plus objective faite de réglementations, documents techniques unifiés, ouvrages et revues spécialisées.

Elle a connu une longue période de fonctionnement *a minima* –sous la houlette de moniteurs étudiants- suite au décès de sa fondatrice en 2014 et jusqu'à la prise de fonction d'un nouveau responsable en septembre 2016. A compter de la rentrée 2016, il s'est agi prioritairement de reprendre en main et de moderniser ce centre de ressource avec la mise en place d'indicateurs et d'outils de suivi.

Bien que la bibliothèque et la matériauthèque relèvent théoriquement, depuis 2015, du même service, leur organisation interne ainsi que leur orientation métier diffèrent radicalement tandis qu'un équipement insuffisant complique tout à la fois l'accès aux collections, leur diversification et leur dématérialisation progressives. Une réflexion sur les pistes de rapprochements en terme d'outils de signalement des collections et de partages documentaires, s'est donc engagée au cours du 2e semestre 2017.

I - L'accueil des publics

1. Fréquentation et amplitude horaire

Si la matériauthèque de l'ENSA-Paris Val de Seine a été prioritairement pensée pour les publics de l'établissement, sa singularité au sein du réseau des ENSA fait qu'elle accueille désormais -suite à une démarche d'ouverture sur l'extérieur depuis 2016- des étudiants d'autres écoles, des publics de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ainsi que des professionnels du secteur



pour les recherches liées aux matériaux, aux détails, à l'architecture, à l'ingénierie, à la scénographie, au design.

Elle propose les mêmes horaires d'ouverture que la bibliothèque, soit 43 heures d'ouverture hebdomadaire.

Afin de mieux connaître ses publics, un comptage manuel a été établi en novembre 2017. S'il est prématuré d'en faire l'analyse, il devrait permettre de mieux connaître les périodes de fréquentation du centre ainsi que les domaines d'intérêt et profils de ses publics.

2. Renseignement des publics et accès aux collections

L'ensemble des collections de la matériauthèque est proposé en libre accès aux publics. Toutefois, faute de postes publics performants, les outils de signalement des collections étaient exclusivement déployés sur des postes professionnels en 2017, ce qui ne garantit pas une réelle autonomie des usagers. Des demandes budgétaires ont été pensées en ce sens afin de proposer une borne d'accès direct, sans authentification, à ces outils ainsi qu'aux abonnements contractés par la matériauthèque et à une sélection de ressources.

L'équipe propose cependant un accompagnement systématique des usagers dans leurs recherches. Un soin particulier est apporté à l'accompagnement des étudiants de Master 2 en cours de préparation de leurs Projets de Fin d'Etude, leurs demandes étant transmises aux contacts industriels afin d'obtenir les produits nécessaires aux soutenances.

En l'absence de recours à un SIGB²⁴, les prêts d'échantillons ou d'ouvrages sont saisis manuellement. Le nuancier officiel de l'as-

sociation Pierre de Bourgogne (83 pierres détaillées avec leurs caractéristiques techniques et possibilités d'utilisations et de finitions) et le Pantone acquis en 2017 ont également été mis à disposition des étudiants sous forme de prêts.

3. Enquête de publics 2017

L'évaluation des services engagée auprès des étudiants en janvier 2017 a donné lieu à 77 réponses concernant la matériauthèque. S'il convient de relativiser ces données de part leur faible nombre, il en ressort une méconnaissance et donc une sous-utilisation de la matériauthèque, probablement accentuée par l'absence de visibilité de son offre et d'outils peu adaptés à une diffusion publique, d'où l'effort porté sur ses outils de signalement en 2017.

4. Services aux lecteurs

De même qu'à la bibliothèque, les services proposés à la matériauthèque, sont peu satisfaisants et méconnus des publics. L'application papercut n'étant par ailleurs pas déployée sur l'appareil multifonctions de la matériauthèque, son usage public était limité à la seule numérisation en 2017. Des projets pour améliorer cette offre et de l'homogénéiser au regard de la bibliothèque sont en cours.

5. Organisation de concours

En 2017, la matériauthèque a mis en place, pour sa 5e édition, le concours « construire en pierre structurale » avec le soutien d'Alpha pierre, qui a donné lieu à 60 inscriptions issues de l'ensemble des ENSA et 26 projets présentés devant jury, l'ensemble des projets faisant l'objet d'une exposition. Les lauréats ont été Christophe Gourbier, en master 2 à l'ENSA Paris Belleville (1er Prix « Fondation Beit Hahamaim à Tetouan, Maroc »), Bonaventure

²⁴ SIGB : système intégré de gestion de bibliothèque

Prévoit et Gabriel Couturier, en master 2 à l'ENSA Paris Val de Seine (2ème Prix « École de musique à Jérusalem »), Martin Saint Pierre, en master 1 à l'ENSA Paris Val de Seine (3ème Prix « Vertical Maze »). Les projets suivants d'étudiants en master 1 ou 2 à l'ENSA Paris Val de Seine ont par ailleurs été cités : « Entre l'eau et le parc », Lea Gasmi ; « Taille France sur Pierre », Flora-Lou Leclair, Philippe Robart, Gabriel Thomas ; « Entre le canal de l'Ourcq et le parc de la Villette », Julie Gallicé.

La mise en place d'un second concours (« concours bois et biosourcés »), présenté et organisé par l'ENSA-Paris Val de Seine avec la collaboration de la fondation Archimbault, a par ailleurs fait l'objet de discussions.

II - L'offre matérielle

6. Axes de développement

La matériauthèque propose quelque 7000 échantillons de matières, produits et systèmes constructifs réactualisés en fonction des normes, des nouveautés et des demandes. Ce fonds, appelé à croître rapidement du fait de l'évolution rapide des technologies, constitue un défi en termes d'inventaire, de stockage et de choix d'acquisitions.

Des axes de développement ont été définis avec une forte orientation sur les matériaux biosourcés et naturels, écologiques, bioclimatiques, biomimétiques, issus du recyclage, ou plus généralement sur des matières innovantes, en cohérence avec les orientations de l'établissement.

7. Référencement

A compter de 2016, la matériauthèque a par ailleurs procédé à la mise en place d'un système de fichage par QR code appliqué physiquement sur les matériaux. Ce dernier comporte sa carte d'identité ainsi qu'un lien direct vers la fiche produit de l'industriel ou du fabricant. Ce système a le double avantage de réduire le temps de traitement bureautique et de limiter les veilles documentaires.

8. Veille

Par delà une veille technologique en ligne, la matériauthèque enrichit son fonds matériel grâce aux liens noués avec des start-up, des industriels et des laboratoires de recherche privés ou universitaires et en participant à divers salons professionnels. En 2017, elle s'est ainsi rendue aux J'NOV- Journées des Métiers et de l'Innovation du BTP organisées par l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction) de Caen, partenaire de l'ENSA-Paris Val de Seine. Ces journées étaient consacrées à la révolution numérique dans le BTP ou comment la réalité virtuelle, la réalité augmentée et l'impression 3D vont transformer les métiers de l'ingénieur BTP en autorisant la production d'éléments complexes à un coût contrôlé, la fabrication à la demande d'éléments sur mesure, la conception de structures plus légères et nécessitant moins de matériaux ; à la transition énergétique ou comment le secteur de la construction y participe activement à travers une meilleure isolation thermique et le développement de surfaces végétalisées capables de produire de l'énergie et de participer à la captation des gaz à effet de serre ; à la préservation des ressources naturelles ou comment l'épuisement des ressources fossiles et non renouvelables oblige à repenser les techniques de construction et les matériaux, par exemple en utilisant les produits coquilliers en place des granulats pour améliorer la gestion

des eaux pluviales en milieu urbain.

Le responsable de la matériauthèque s'est également rendu au Salon des matériaux innovants et de la chimie des matériaux (MCIM) ce qui lui a permis de nouer des contacts pertinents et de découvrir plus précisément cette année les produits et matériaux biomimétiques (le biomimétisme dans la construction durable ; le biomimétisme pour le bâtiment, opportunités et perspectives, l'utilisation de matériaux bio sourcés ou recyclés dans les élastomères, les modes de recyclage, la chimie et les matériaux pour la transition énergétique, les composites thermoplastiques structuraux...).

Enfin, la matériauthèque a participé, en 2017, au salon Bâtimat, dédié à l'ensemble des secteurs du bâtiment.

Ces salons permettent de faire connaître le centre de ressource à nombre de fabricants, de Responsables Développement, de concepteurs, d'inventeurs, de centres de recherche et ainsi d'obtenir des échantillons.

III - L'offre documentaire

La matériauthèque met à disposition de ses publics un fonds documentaire constitué de près de 1500 guides et ouvrages, augmentés de quelques 300 numéros thématiques de revues.

1. Livres

En 2017, le fonds documentaire de la matériauthèque s'est enrichi de 42 ouvrages, principalement consacrés à des matériaux (pierre sèche, paille etc.) et des techniques (végétalisation des murs et toitures, enduits de terre crue). Toutefois, l'actualisation de ce fonds ne procède pas pour l'heure d'une réelle veille ou politique documentaires et l'absence d'outils communs de signalement ne facilite pas la coordination avec la bibliothèque. Il s'agit là d'un axe de travail essentiel à engager dès 2018.

2. Revues

Abonnements

La matériauthèque a mis à disposition de ses publics une quinzaine d'abonnements de périodiques, dont la moitié propose une offre partielle ou intégralement numérique. La plupart de ces titres porte sur un matériau (Pierre actual, architecture bois, béton S, Infosteel) ou des techniques (isolation, techniques du bâtiment, cahiers techniques du bâtiment...)

Elle procède actuellement à ses réabonnements annuels directement auprès des éditeurs. Afin de simplifier la gestion des abonnements, l'hypothèse d'une centralisation des titres de revues du service auprès d'un même agrégateur est à l'étude. Par ailleurs, un outil de suivi a été mis en place à l'échelle du service.

Le traitement des revues doit être également formalisé : un relevé des états de collection a été initié, pour plus de visibilité de l'offre.

Dépouillement d'articles

Dès sa création, la matériauthèque a procédé à un travail de dépouillement de ses revues afin de signaler une sélection d'articles à ses publics. Cela représente actuellement 23000 articles retenus pour leur cohérence, leur fond technique, leur richesse. Un travail de dématérialisation de ces articles s'est engagé, afin de résoudre des problèmes de stockage et de faciliter l'accès à ces ressources documentaires. Toutefois, une réflexion est en cours quant au mode de mise à disposition de cette base de données

(ocrisation permettant une recherche plein texte, gestion des droits, stockage et sauvegarde des données numériques, outil de gestion de documents numériques).

3. Ressources complémentaires

La matériauthèque fonctionne actuellement avec deux bases de données collaboratives en ligne gratuites qui donnent accès aux fiches techniques, aux préconisations d'usages, aux agréments CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment), aux objets 2D, 3D, BIM (Building Information Modeling) des produits et matériaux. Une offre payante de type Materio est à l'étude.

4. Signalement des collections

Suite à la perte de l'essentiel de la base de données sous Access du centre de ressources, celui-ci a procédé, à compter de 2016, à la mise en place d'inventaires bureautiques de ses collections, soit la saisie des descriptifs des échantillons et du fonds documentaire sous Excel.

Le développement d'outils parallèles à ceux -mutualisés à l'échelle du réseau d'ArchiRèS- existant dans l'Ecole en termes de traitement documentaire et qui n'ont donc pas suivi l'évolution des SIGB soit la mise en oeuvre d'interfaces publiques sur Internet-, a toutefois participé d'un manque de visibilité des collections de la matériauthèque, d'autant que cette-dernière demeure en retrait du réseau. Celle-ci a donc travaillé activement à la mise en ligne de ses outils dans le cadre du projet de nouveau site internet.

Parallèlement, une réflexion s'est engagée quant à la possibilité d'un rapprochement des outils de signalement du service, soit ceux de la bibliothèque (Koha, puis WinIBW suite à l'intégration du SUDOWC) et ceux de la matériauthèque, condition d'une simplification d'accès aux ressources documentaires de l'Ecole pour les publics et d'une réelle complémentarité en terme de politique documentaire. L'inventaire documentaire de la matériauthèque a ainsi été mis en cohérence, au cours du 2e semestre 2017, avec un mode de signalement bibliothéconomique.

IV - Les collections dans l'espace et en ligne

Les collections de la matériauthèque, en accès libre, sont distribuées selon une classification propre.

5. Classification des échantillons

Les échantillons de matières, de produits et de systèmes constructifs ont été répartis en 10 familles de matériaux, une classification par lots de chantier semblant prématurée pour les étudiants de premières années qui ne maîtrisent pas le vocabulaire technique.

6. Classification des documents

Dès la création de la matériauthèque, les guides, ouvrages et revues ont été classés selon 33 thématiques inspirées de la revue Cahiers techniques du bâtiment, seul périodique à faire le lien entre architecture et ingénierie.

7. Reclassement

Suite à une réorganisation des espaces de la matériauthèque en 2016, un déplacement des fiches techniques a été effectué sur l'espace de Charenton, lesquelles demeurent en attente d'organi-



sation et de redéploiement après mise en place du mobilier dédié par les services logistiques. Les espaces libérés permettront d'accroître la collection de matériaux et de produits. Un réaménagement spatial visant à la diversification des usages est par ailleurs à l'étude (espace de consultation des revues).

8. La matériauthèque en ligne

Un important travail a été réalisé au sein du service en 2017 dans la perspective du lancement du nouveau site Internet de l'établissement. La « matériauthèque en ligne » a été pensée tout à la fois comme une « fenêtre sur » et comme une extension, une ressource complémentaire, de la matériauthèque in situ. Les outils de recherche dans les collections ont été repensés en vue d'un rapprochement avec ceux de la bibliothèque. De même, des solutions techniques visant à prendre en compte l'existence d'une offre numérique « réservée » sont à l'étude.

V - Ressources humaines et budgétaires

9. L'équipe de la matériauthèque

Effectifs

Son équipe est constituée d'un agent et de 4 moniteurs étudiants.

Organisation du travail

Le travail du centre de ressources est structuré par trimestre. La priorité est donnée à l'enrichissement et au traitement des fonds ou à l'accompagnement des recherches des publics en fonction de l'affluence et des échéances pédagogiques.

10. Ressources budgétaires du service bibliothèque-matériauthèque-documentation

Cf tableau bibliothèque VI.19 / p.60

3 - FABLAB

Installé au cœur de l'école d'architecture, le Fablab de l'ENSAPVS est animé par une dizaine d'étudiants à travers des ateliers/workshop. Il a pour objectif de faire découvrir la fabrication numérique. L'année 2017 fût tout particulièrement tournée vers la Réalité Virtuelle avec l'organisation d'un Workshop VR co-animé avec l'EVCAU en février.

L'achat d'une nouvelle fraiseuse de précision a permis le développement du parc de machine à commande numérique ouvrant de nouvelles possibilités en tant que formes et matériaux usinables.

4 - ATELIER MAQUETTE

L'atelier maquette est composé de deux parties, la première en libre accès offre aux étudiants la possibilité de se servir de diverses machines - scie ruban, perceuse, scies sauteuses, lapidaires - et le service de machines pour le travail du bois-scie circulaire, rabot - dégauchisseuse -, la seconde dédiée à l'utilisation de trois machines de « découpe laser » en pré-inscription sur un planning et sous le contrôle d'une personne responsable.

La partie « découpe laser » est essentiellement utilisée par les étudiants de 3^e année et plus.

L'atelier permet l'emprunt de petit outillage - pince, marteau, visseuse, scie, tournevis.

Le service est composé de deux agents et l'atelier est ouvert de 9h à 19h. Durant les périodes d'examen ou de rendus vient en complément 4 étudiants-moniteurs. Ainsi l'atelier est ouvert certains jours de 9h à minuit pour un total de 70 h/semaine.

L'atelier ne fournit pas de matériaux, ceux-ci sont à la charge des étudiants mais l'usage des diverses machines de l'atelier est gratuit.

L'atelier est sollicité ponctuellement pour des besoins de l'établissement et par des enseignants.

5 - SALLES INFORMATIQUE

Des dispositifs de sécurité antivols ont été mis en place sur chaque poste ainsi que des chemins de câble pour soigner la présentation et l'ergonomie. Tous les postes en libre-service situés ailleurs dans l'établissement en sont également équipés.

6 - SALLE D'IMPRESSION

Une goulotte métallique a été posée au centre de la pièce en remplacement de l'ancienne en plastique afin de protéger plus efficacement les prises réseaux qu'elle héberge contre les allées et venues fréquents des étudiants.

Une étude a été menée, préalablement au passage du marché pour le renouvellement des imprimantes A3-A4, visant à valider le fonctionnement d'un RIP (Raster Image Processor) qui permettra de traiter plus efficacement les PDF afin d'en améliorer le rendu et de corriger d'éventuelles erreurs avant leur impression.

Cette étude inclue également le chiffrage du coût et de la consommation globale des imprimantes louées par l'établissement.

7 - LABORATOIRE PHOTO-VIDÉO

Le studio photo /vidéo travaille en collaboration avec le service de la communication, avec les étudiants et les enseignants.

Il est chargé de l'accueil et du conseil aux usagers et de la mise en valeur des productions de l'École par des reportages photo et vidéo (événements, colloques, conférences, mooc...).

L'accès du studio est en libre-service mais la priorité d'utilisation est donnée aux rendez-vous.

Activités :

- Tournage vidéo
- Prise de vue de maquettes, de plans :
- Prêt de matériel
- Impression jet d'encre au format A2
- Montage vidéo et post-production

Moyen techniques :

Équipements vidéo : Sept IMac équipés de la suite de logiciels Adobe CC ; deux caméras ; un steady cam, deux osmo ; éclairage (Panneaux de led, Dedolight), trépieds avec têtes vidéo, des accessoires de tournage vidéo (Stabilisateur, grue, rail) ; sept enregistreurs de sons.

Équipements photo : vingt appareils photo/caméra (Canon 100d, Panasonic GX7, Nikon D3000).

L'activité en 2017 :

- 40 reportages / 2000 photos sur Flickr
- 500 fiches de prêt
- Photos panoramiques sphériques, time lapses
- 1200 heures consacrées aux prises de vue en studio
- Tournage clips arts plastiques, recherche journée portes ouvertes
- Enregistrement de cours en vidéo (MOOC)



3/DIFFUSION ET VALORISATION DE LA CULTURE ARCHITECTURALE

L'ENSA Paris-Val de Seine développe une politique active de programmation et diffusion de la culture architecturale et urbaine. Elle propose aux étudiants, en complément des enseignements, mais aussi à tous les publics, des conférences et des expositions mais aussi des événements. Par ailleurs des démarches envers le jeune public et les publics empêchés sont également mises en place. Enfin, l'ENSA Paris-Val de Seine organise chaque année le concours « Construire en pierre structurale ».

Depuis 2015, une commission dédiée aux conférences, expositions et publications a été installée. Elle propose, débat et valide les conférences, expositions et publications.

1 - LES EXPOSITIONS

La programmation propose d'une part des expositions produites ou co-produites autour d'un architecte, d'un ingénieur, de travaux de recherche ou d'une thématique.

Citons par exemple les expositions consacrées à German Samper ou aux Femmes architectes.

D'autre part, sont exposés les travaux d'étudiants : restitution du voyage pédagogique (« Ville et voyage », de retour de mobilité, de workshops (workshop européen...) et bien sûr les Projets de Fin d'Etudes (PFE). A l'issue des jurys de PFE à la fin du mois de juin, l'ensemble des projets est présenté depuis trois années dans tout l'établissement. Et depuis septembre 2016, la rentrée est marquée par l'exposition scénarisée des Meilleurs PFE dans les espaces d'exposition.

Les expositions se tiennent à la fois dans les espaces d'exposition et d'expérimentation et dans le hall.

Les expositions en 2017 :

Femmes Architectes. Hall du 16/01 au 09/02

Exposition du Prix Femmes Architectes de 2013 à 2016. Organisé par l'ARVHA (Association pour la Recherche sur la Ville et l'Habitat <http://www.femmes-archi.org>),

Workshop Européen. Salle d'exposition du 24/02 au 10/03

Le Workshop européen 2017 s'est tenu du 17 au 24 février avec pour thématique « Territoire franchissement entre Paris et Ivry-sur-Seine ». Les travaux produits durant le workshop ont ensuite été exposés.

« Aux confins de la Chine urbaine, Wuhan en ligne de mire ».

Hall du 7 au 20/03

L'exposition s'intéressait à la spécificité de Wuhan, ville aux confins de la Chine urbaine. L'ENSA Paris-Val de Seine et la School of Architecture and Urban Planning of Huazhong University of Science



du 24 avril au 10 mai 2017

Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 20h

Salles d'exposition et d'expérimentation
Entrée libre

PARIS VAL DE SEINE D'ARCHITECTURE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3, QUAI PANHARD ET LEVASSOR, 75013 PARIS
TEL : 01 72 69 63 90 - FAX : 01 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCH.FR

USPC Université Sorbonne Paris Cité

SEMAPA

emaille impression & communication visuelle

SUDAC

and Technology, Wuhan ont signé un partenariat pédagogique qui a permis à un groupe d'étudiants de Master et d'enseignants de l'ENSAPVS de se rendre en Workshop à Wuhan.

« Villes et voyage ». Hall, du 28/03 au 6/04

Pour la 8ème année les étudiants de L2 ont participé à un voyage d'étude dans une ville d'Europe. L'édition 2017 s'est déroulée du 11 au 18 mars. L'exposition restituait leur expérience.

« 10 ans – Paris Rive Gauche ». Salles d'exposition et d'expérimentation, du 24/04 au 10/05

L'exposition « 10 ans – Paris Rive Gauche » retraçait l'histoire de la SUDAC et de son bâtiment, donnait à redécouvrir le concours qui a permis la réhabilitation du site et présentait les étapes de la construction. Photos, vidéos, plans, maquettes, objets et matériaux la composaient.

« Dessine-moi une école d'architecture ». Hall du 3/05 au 10/05

L'exposition présentait les travaux et projets des élèves d'une

classe de CE2/CM1 du 13ème, produits au cours d'un atelier jeune public organisé dans le cadre de l'exposition « 10 ans – Paris Rive Gauche » en collaboration avec l'association « Ateliers Villes ».

Concours « Construire en pierre structurale ». Hall du 13/06 au 22/06

L'ENSA Paris-Val de Seine et sa matériauthèque, en partenariat avec Alphapierre, organisent un concours d'idées. Les vingt-six projets qui ont concouru étaient présentés au travers de cette exposition.

« Meilleurs PFE ». Salles d'expérimentation et d'exposition, du 26/09 au 18/10

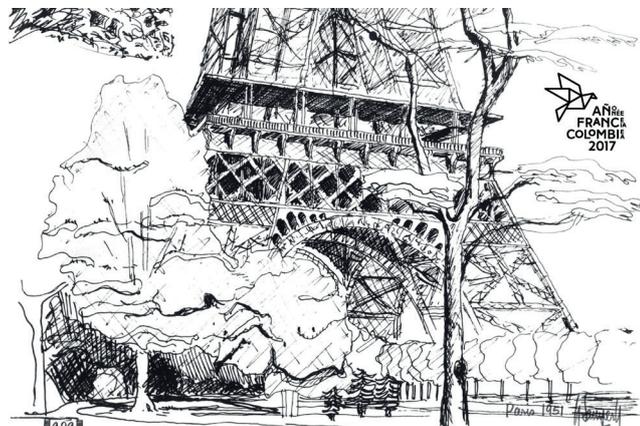
Pour la deuxième année, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine a consacré son exposition de rentrée aux meilleurs Projets de Fin d'études. Une cinquantaine de PFE de la promotion 2016-2017 ont été sélectionnés.

« Mobilité internationale étudiante : retour d'expérience », hall 2 au 13/10

L'exposition « Mobilité internationale étudiante : retour d'expérience » présentait des travaux de plus de 100 étudiants de retour de mobilité. Chacun relatait son expérience en mobilité à travers le mode d'expression de son choix : dessin, photographie, etc.

« German Samper : A dibujar se aprende dibujando ». Salles d'expérimentation et d'exposition, 14/11 au 8/12

L'exposition « German Samper : A dibujar se aprende dibujando » était consacrée à l'œuvre graphique de German Samper, figure majeure de l'architecture moderne en Colombie et proche collaborateur de Le Corbusier. Cette exposition a reçu la labellisation



GERMAN SAMPER

"A dibujar se aprende dibujando"*

**Dessiner s'apprend en dessinant"

EXPOSITION

Du 14 novembre au 8 décembre 2017

du lundi au vendredi de 10h à 20h

Conférence de German Samper le 14 novembre à 18h / amphi 310
à l'ENSA Paris-Val de Seine / Entrée libre

PARIS
VAL DE
SEINE
NATIONALE
D'ARCHITECTURE

COLECCIÓN NACIONAL DE ARQUITECTURA PARIS - VAL DE SEINE
1 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TEL : +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCH.FR

MANIFESTATION ORGANISÉE DANS LE CADRE DE L'ANNÉE FRANCE-COLOMBIE 2017



GOBIERNO DE COLOMBIA



FRANCAIS

MUSEO DE BOGOTÁ



BOGOTÁ
MEJOR
PARA TODOS



U.F.A.C.



PARIS
VAL DE SEINE



BOGOTÁ



BOGOTÁ



BOGOTÁ

de l'Institut Français dans le cadre de l'année croisée France-Colombie 2017.

« Mon projet pour Bruneseau ». Hall, 17/11 au 23/11

L'exposition « Mon projet pour Bruneseau » présentait les travaux de l'atelier mené par les Ateliers Villes et destiné aux élèves de la classe de CE2/CM1 de l'école polyvalente George Balanchine (Paris XIII) qui ont imaginé sous la forme d'une maquette un projet de bâtiment qui prendrait place sur le secteur Bruneseau.

Hors les murs

« Extérieurs Orly vu par : The limit of control » au Centre d'art Camille Lambert à Juvisy-sur-Orge

Orchestrée par Emmanuelle Bouyer, artiste et enseignante à l'ENSAPVS, cette exposition présente le travail qui a eu pour objectif d'explorer avec les étudiants le territoire de l'aéroport d'Orly et ses alentours, et de questionner la représentation que l'on peut s'en faire en fonction du point de vue adopté.

« Au sortir de l'atelier » au Centre d'art Béton Salon

Vingt-cinq étudiants de L2 de l'ENSAPVS accompagnés de leur enseignant, Guillaume Meigneux ont proposé l'exposition « Au sortir de l'atelier ». Durant un semestre, ils ont investi différents espaces publics afin de créer une perturbation, un glissement de sens, un accident qui viendrait révéler le lieu sous un jour nouveau.

Salon architect@work. 21 et 22/09

L'ENSA Paris-Val de Seine a participé pour la première fois au salon architect@work en exposant 26 planches de synthèse issues des PFE 2017. Le salon architect@work présente notamment les innovations produits des industriels de la construction.

2 - LES CONFÉRENCES

Le cycle de conférences Secrets de Fabriques propose une série de rencontres sur une thématique établie : « Reconversion // Innovation » en 2016-17. Ainsi, au cours de l'année scolaire et suivant un rythme mensuel en moyenne, l'ENSA Paris-Val de Seine reçoit des architectes, intellectuels et invités qui marquent leur époque autour de la culture architecturale.

Notons par exemple la venue de Pierre-Louis Faloci, Frédéric Borel, Atsushi Kitagawara, Lucy Styles...

Les conférences en 2017 :

Secrets de Fabriques - Pierre-Louis Faloci :

« Sédimentation optique » - 30/03

Pierre-Louis Faloci a expliqué à travers quelques projets et exemples liés à l'histoire et à l'art contemporain, l'importance fondamentale de la culture du regard dans l'acte de construire.

Secrets de Fabriques - Frédéric Borel - « École/écoles » - 25/04

A l'occasion des « 10 ans – Paris Rive Gauche », Frédéric Borel est invité pour une conférence intitulée « École/écoles » en dialogue avec Richard Scoffier.

Atsushi Kitagawara - « Quand la littérature et l'art sont source d'inspiration » - 27/04

Parmi les réalisations récentes d'Atsushi Kitagawara, on peut citer le Pavillon du Japon EXPO 2015 Milano, Baselworld MIKIMOTO ou Nakamura Keith Haring Collection Art Museum.

Roland Schweitzer - « L'architecture traditionnelle au Japon du 7ème au 17ème siècle, naissance de la modernité » - 5/05

L'architecte Roland Schweitzer a donné une conférence sur « L'architecture traditionnelle au Japon du 7ème au 17ème siècle, naissance de la modernité ».

Les dialogues du Grand Paris - « Les grands enjeux » - 18/10

Dans le cadre du séminaire S7 Paris Grand Paris, un cycle de cinq rencontres autour du Grand Paris a été proposé. Le premier dialogue invitait Pierre Mansat, président de l'Atelier International du Grand Paris (AIGP), et Philippe Simon, architecte et professeur à l'ENSA Paris-Val de Seine.

Secrets de Fabriques - Paolo Cascone - THE AFRICAN FABBERS SCHOOL : « Pour une école d'écologie urbaine, auto-construction et fabrication digitale en Afrique » - 24/10

Paolo Cascone explore une nouvelle approche interdisciplinaire pour une architecture écologique en développant un nouveau paradigme entre nature et artifice, théorie et tekné, technologies traditionnelles et culture digitale.

Les dialogues du Grand Paris :

« Stratégie politique et enjeux urbains » - 8/11

Dans le cadre du séminaire S7 Paris Grand Paris, un cycle de cinq rencontres autour du Grand Paris a été proposé. La deuxième rencontre invitait Philippe Panerai, architecte, urbaniste et enseignant en architecture et Marie-Hélène Badia, architecte et enseignante à l'ENSA Paris-Val de Seine.

Secrets de Fabriques - German Samper «A dibujar se aprende dibujando» - 14/11

La conférence s'est tenue en ouverture de l'exposition German Samper : «A dibujar se aprende dibujando» consacrée à l'œuvre graphique de cette figure majeure de l'architecture moderne en Colombie et proche collaborateur de l'architecte Le Corbusier.

Les dialogues du Grand Paris :

« Grand paris : un pari perdu ? » - 22/11

Dans le cadre du séminaire S7 Paris Grand Paris, un cycle de cinq rencontres autour du Grand Paris a été proposé. Le troisième 3e recevait Frédéric Bonnet, architecte, urbaniste, grand Prix de l'urbanisme 2014, professeur à l'EAVT et Philippe Gazeau, architecte, urbaniste, enseignant à l'ENSAPVS.

Les dialogues du Grand Paris :

« Des propositions et des directions, 2007-2017 » - 6/12

Dans le cadre du séminaire S7 Paris Grand Paris, un cycle de cinq rencontres autour du Grand Paris a été proposé. Pour le 4e volet, les invités étaient Jean-Paul Robert, architecte, critique d'architecture, professeur à l'ENSAPLV et Antoine Viger-Kohler, architecte, urbaniste, TVK, enseignant à l'ENSAPVS.

CONFÉRENCE DE LUCY STYLES / SANAA
"Flowers, landscape and sky"



Dans le cadre du cycle de conférences Secrets de Fabriques
Conférence en anglais
Jeudi 7 décembre 2017
ENSA Paris-Val de Seine 18h30 / Amphi 310 / Entrée libre

PARIS VAL DE SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TEL : +33 (0)1 72 69 63 00 - FAX : +33 (0)1 72 69 63 81
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCH.FR

USPC
Paris-Val de Seine
PARIS
IDEBROT
MINISTRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Secrets de Fabriques - Lucy Styles

« Flowers, landscape and sky » - 7/12

Lucy Styles est architecte chez SANAA : « Lorsque la limite s'efface, l'architecture devient une condition pour réunir les objets entre eux. L'architecture de SANAA devient de plus en plus dépendante du contexte pour répondre à cette nécessité. »

Roland Schweitzer « Le bois dans l'art de bâtir de la préhistoire à nos jours » - 8/12

Roland Schweitzer a donné une conférence intitulée « Le bois dans l'art de bâtir de la préhistoire à nos jours » suivie d'une séance de dédicace de son ouvrage « Un parcours d'architecture ».

Les dialogues du Grand Paris : « Quels récits pour quel grand Paris » - 20/12

Dans le cadre du séminaire S7 Paris Grand Paris, un cycle de cinq rencontres autour du Grand Paris a été proposé. Le 5ème volet recevait Aurélien Bellanger, écrivain Soline Nivet, architecte, critique d'architecture, enseignante à l'ENSAPM et Patrick Céleste, architecte, urbaniste, enseignant en architecture.

Les signatures et présentations littéraires en 2017 :

Pascal Terracol « Vocabulaire de GÉOMÉTRIE pour l'architecture - Ontologies pour modèles de synthèse » - 23/05

A l'occasion de la sortie de son livre « Vocabulaire de GÉOMÉTRIE pour l'architecture - Ontologies pour modèles de synthèse », Pascal Terracol, enseignant à l'École, proposait une séance de signature.

3 - LES ÉVÉNEMENTS

De grands événements récurrents ou ponctuels s'égrènent au cours de l'année. Ils permettent d'accueillir du public et ainsi de s'inscrire dans la valorisation de la culture architecturale.

Les événements de 2017 :

Journée portes ouvertes – 4/03

Samedi 4 mars s'est déroulée la Journée portes ouvertes de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine. 2180 visiteurs ont été reçus.

Les candidats ont ainsi pu découvrir la richesse de l'offre pédagogique de l'École au travers des nombreuses présentations d'enseignements et de projets, de performances artistiques, des conférences et des visites du bâtiment. La mobilisation des personnels administratifs, des enseignants et des étudiants a concouru à la

réussite de cette journée.

Cette événement a été organisé pour la première fois en 2017 en partenariat avec l'Université Paris-Diderot (date et signalétique communes).

Workshop ATK – salle d'exposition du 20 au 26/03

L'ENSA Paris-Val de Seine a accueilli le workshop ATK (ArchiTectoniK), workshop national des étudiants en architecture et paysage organisé par l'UNEAP (Union Nationale des Etudiants en Architecture et Paysage). Pour cette 12ème édition, plus de 120 étudiants issus de 25 écoles d'architecture et de paysage étaient présents. Sept jours intensifs au cours desquels les équipes inter-écoles se sont intéressées à une thématique en lien avec la situation géographique de l'École en bord de Seine et de périphérique. Le workshop était ponctué d'événements : animations, visites et conférences.

« 2007-2017. L'ENSA Paris-Val de Seine s'installe Paris Rive Gauche » - avril/mai

Le 23 avril 2007, l'École nationale d'architecture Paris-Val de Seine s'installait quai Panhard et Levasor, Paris 13ème. Un ensemble architectural qui a vu le jour en 2007 et dont le maître d'œuvre est l'architecte Frédéric Borel.

L'exposition « 10 ans – Paris Rive Gauche » s'est tenue du 24 avril au 10 mai. Elle retraçait l'histoire de la SUDAC et de son bâtiment, donnait à redécouvrir le concours qui a permis la réhabilitation du site et présentait les étapes de la construction. Photos, vidéos, plans, maquettes, objets et matériaux la composent.

Appel à projet photo : « Votre regard sur l'École » : Les photographies des étudiants, enseignants et personnel administratif du bâtiment ont été exposées.

Atelier jeune public : Un atelier jeune public a pris place au cœur de l'exposition.

Conférence « École/Écoles » : dialogue entre Frédéric Borel et Richard Scoffier, en ouverture de l'exposition le 25 avril.

Soirée festive : le 25 avril, une performance artistique a été suivie d'une soirée de célébration en musique.

«Chasse de lumière» performance artistique dans le hall de l'école créée et dirigée par Emmanuelle Bouyer, enseignante à l'ENSA Paris-Val de Seine le 28 avril.

Paris Vélotour, tous à bicyclette – 11/06

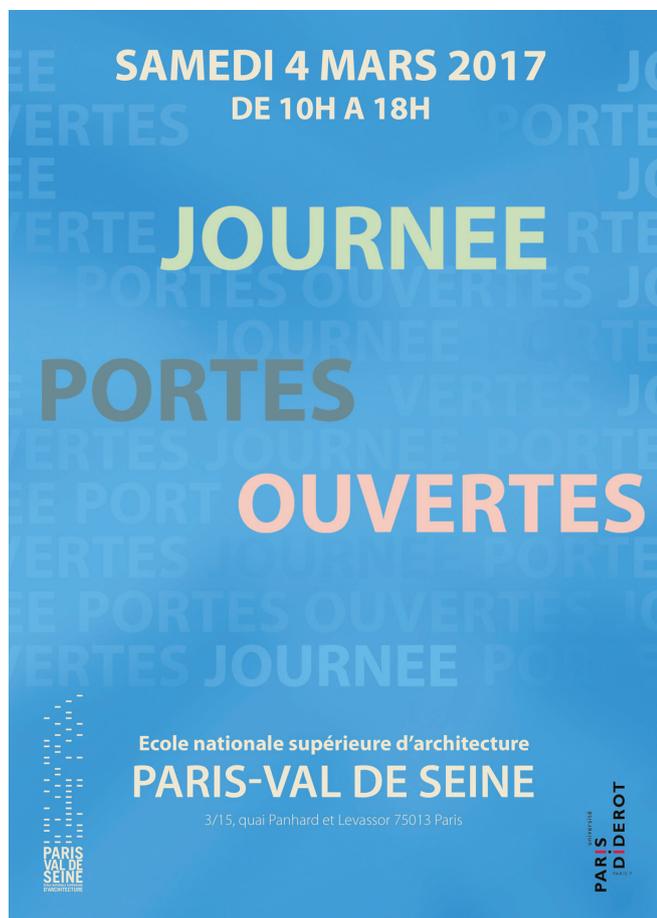
Le 23 mai, l'ENSA Paris-Val de Seine a reçu la conférence de presse de Vélotour en prévision de la tenue de l'événement auquel l'établissement a participé le 11 juin. Il s'agit d'un parcours « cyclo-ludique » d'une vingtaine de kilomètres qui a permis à près de 8 000 vélos de traverser les bâtiments.

Cérémonie des diplômés : rez-de-chaussée et cour, 1/07

Les Projets de fin d'études sont exposés à l'issue des jurys. Les parents et amis des étudiants ont pu les découvrir le samedi 1er juillet au cours de la cérémonie officielle de proclamation des résultats.

Semaine de rentrée des primo-entrants- 12 au 15/09

Les primo entrants ont été accueillis par une présentation en amphithéâtre. Un programme culturel leur a été proposé tout au long de la semaine : conférence CIM Béton et visite architecturale de Paris rive Gauche, visite de la BnF, visite de la BPI. Mais aussi visite des centres de ressources de l'établissement.



Journée d'accueil et de vie associative sur le Campus Paris Diderot - 14/09

Les associations de l'ENSA Paris-Val de Seine étaient présentes à la journée d'accueil et de vie associative appelée JAVA organisée par l'Université Paris Diderot.

Journées européennes du patrimoine - 17/09

Depuis septembre 2016, l'ENSA Paris-Val de Seine participe aux Journées européennes du patrimoine. L'opération a été reconduite en 2017. Un programme complet pour le week-end a été proposé en association avec l'Université Paris-Diderot.

Le samedi 16 septembre, des visites de la Bibliothèque des Grands-Moulins de l'Université Paris-Diderot, un parcours découverte du Campus et un parcours sonore.

Le dimanche 17 septembre de 10h30 à 17h, l'ENSA Paris-Val de Seine a proposé des visites du bâtiment par les étudiants du BDE ainsi que par le directeur et un atelier « Tyrolienne avec vue » de la Compagnie de danse verticale Retouramont. L'occasion de découvrir l'architecture du bâtiment hissé à une trentaine de mètres du sol. Au total, l'ENSA Paris-Val de Seine a accueilli 1028 visiteurs.

Signature de la convention d'association avec l'USPC - 29/09

La convention d'association avec la comue USPC (Université Sorbonne Paris Cité) a été signée officiellement le vendredi 29 septembre à 12h à la bibliothèque de l'ENSA Paris-Val de Seine par François Houllier, président de l'USPC et Philippe Bach, directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine.

Journées Nationales de l'Architecture - 13 au 15/10

Durant les Journées nationales de l'architecture, l'ENSA Paris Val de Seine proposait de visiter l'exposition « Diplômés 2016-2017. Les meilleurs projets de fin d'études ». En parallèle de l'exposition, un atelier jeune public était organisé le 13 octobre.

Samedi 14 octobre, l'ENSA Paris-Val de Seine ouvrait exceptionnellement (de 10h30 à 17h) et proposait des visites commentées du bâtiment et des visites guidées de l'exposition ; une performance artistique réalisée par le collectif S'il te plaît ; un débat « Et après : architecture et débouchés » (consultant en recrutement, spécialistes des concours en architecture...) ; un atelier de démonstrations « Nouvelles technologies et architecture de demain » (imprimante 3D, casque de réalité virtuelle, drone, animation 3D...), restauration et animation musicale. 164 visiteurs ont été accueillis le samedi 14 octobre.

Fête de la science : « La science à tous les temps » - du 11 au 14/10

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine participait à la Fête de la science en proposant dans la Cour des Grands Moulins de l'Université, une exposition des Projets de Fin d'Etudes 2017 ayant trait à la reconversion des hôpitaux Bichat et Beaujon.

Festival des idées - Installation vidéo « Un quotidien nommé désir » - 14 au 17/11

A l'occasion de la deuxième édition du Festival des idées proposé par l'Université Sorbonne Paris Cité, l'ENSA Paris-Val de Seine a reçu du 14 au 17 novembre, une installation vidéo intitulée « Un quotidien nommé désir » conçue par Stéphane Assezat, Marie Godart et Yohann Ghellis. En trois minutes nos habitudes sont observées au travers des yeux d'un chat qui va peut-être nous permettre de répondre à la question : « Au quotidien, d'où vient le danger ? »



4- LES CONCOURS

Concours « Construire en pierre structurale - du 11 au 22/06

L'ENSA Paris-Val de Seine et sa matériauthèque, en partenariat avec Alphapierre, organisent un concours d'idées autour de la pierre structurale. Le concours « Construire en pierre structurale » incite les étudiants en architecture à découvrir l'histoire de la pierre, à identifier ses particularités, ses utilisations, ses aspects, son entretien, sa pérennité, son recyclage. Il les encourage à en concevoir l'usage dans les domaines contemporains de la construction, de l'aménagement urbain et du mobilier.

Pour l'édition 2017 du concours, 27 projets ont été soumis au jury (56 projets avaient été inscrits). La remise des prix a eu lieu mardi 13 juin 2017.

Les lauréats 2017 :

- 1- Christophe Goubier, en master 2 à l'ENSA Paris Belleville (« Fondation Beit Hahamaim à Tetouan, Maroc »)
- 2- Bonaventure Prévot et Gabriel Couturier, en master 2 à l'ENSA Paris Val de Seine (« École de musique à Jérusalem »)
- 3- Martin Saint Pierre, en master 1 à l'ENSA Paris Val de Seine (3ème Prix «Vertical Maze »)

Les projets suivants d'étudiants en master 1 ou 2 à l'ENSA Paris Val de Seine ont par ailleurs été cités : « Entre l'eau et le parc », Lea Gasmi ; « Taille France sur Pierre », Flora-Lou Leclair, Philippe Robart, Gabriel Thomas ; « Entre le canal de l'Ourcq et le parc de la Villette », Julie Gallicé.

Tous les projets ont été exposés du 13 au 22 juin à travers l'exposition « Construire en pierre structurale 2017 » dans le hall de l'École.

5 - LES PUBLICS

En 2017, les fichiers ont été retravaillés et améliorés. Notamment le fichier Grand public.

Jeune public. Le projet « L'École d'architecture pour enfants », conduit avec le CAUE 75, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris s'est poursuivie en 2017. Ainsi, sept stages destinés aux enfants de 8 à 18 ans sont proposés à l'ENSA Paris-Val de Seine, durant les vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps. Une découverte de l'architecture à travers le jeu, le dessin, la manipulation, le design, la construction.

De plus, l'ENSA Paris-Val de Seine a participé avec le CAUE d'Ile de France aux « enfants du patrimoine » dès 2017. Une opération à destination des publics scolaires organisée en appui aux Journées européennes du patrimoine.

Début 2017, un partenariat avec l'association Ateliers villes a été signé. Ainsi, un atelier jeune public s'est tenu en avril 2017 dans le prolongement de l'exposition « 10 ans Paris-Rive Gauche » au sein de l'ENSA Paris-Val de Seine. Une vingtaine d'enfants de CE2-CM1 y ont participé.

A l'occasion des Journées nationales de l'Architecture qui se sont tenues du 13 au 15 octobre, l'ENSA Paris-Val de Seine s'est associée aux Ateliers Villes pour créer un atelier destiné au public scolaire : « Mon projet pour Bruneseau ». Les élèves de la classe de CE2/CM1 de l'école polyvalente George Balanchine (Paris XIII) ont eu à imaginer et à présenter sous la forme d'une maquette un projet de bâtiment qui prendrait place sur le secteur Bruneseau.

Sont organisés également des visites du bâtiment pour des groupes de publics du champ social.

En 2017, trois visites ont été organisées pour les Volontaires de Paris, mission service civique de la Ville de Paris les 8 mars, 16 mars et 22 mars. Au total, 55 personnes ont été accueillies.

6 - LES PUBLICATIONS

Une stratégie en faveur des publications a été mise en place en 2016. Elle prévoyait notamment la valorisation des travaux des étudiants. La politique de publications s'enrichit, les parutions valorisant les travaux étudiants sont désormais inscrits dans une collection (même format, principes récurrents dans le graphisme et l'impression) de Cahiers pédagogiques.

Les publications sont désormais toutes consultables sous forme de PDF à feuilleter sur le site internet.

En 2017, on compte cinq publications :

« Atelier urbain C.I.N. Charenton »

Le catalogue « Atelier urbain C.I.N. Charenton » restitue les travaux réalisés dans le cadre de l'atelier urbain du C.I.N. Charenton, en partenariat avec l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et Grand Paris Aménagement, qui a rassemblé 9 enseignants et 47 étudiants et s'est tenu du 23 septembre 2016 au 19 janvier 2017.

« Workshop européen 2014-2015-2016 »

Le catalogue « Workshop européen 2014-2015-2016 » restitue les travaux des workshops de 2014, 2015 et 2016. Le « workshop européen » s'inscrit dans le cadre de l'enseignement du projet, au second semestre de Master 1. Il associe au principe du projet « court », l'invitation d'architectes européens reconnus.

« Diplômés 2016 - Sélection des Projets de Fin d'Études 2015-2016 »

Pour la première fois, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine publie les Projets de Fin d'Études de ses diplômés. Cette publication recense les quarante et un Projets de Fin d'Études de cinquante-quatre diplômés soutenus seuls ou en binômes s'étant vu attribuer les mentions « Très bien » ou « Félicitations du jury » de la promotion 2016.

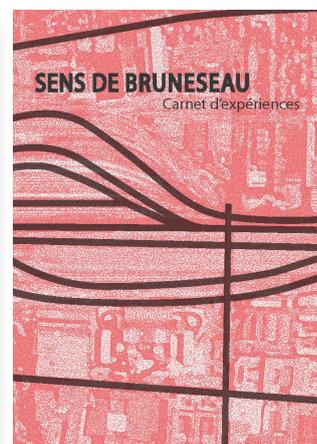
« Sens Bruneseau-carnet d'expériences »

70 étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine ont arpenté le quartier Bruneseau, qui, au cours des quinze prochaines années, connaîtra de profondes transformations portées par l'ambitieux projet du Grand Paris.

La conception collective de ce livre menée par les enseignants Martine Bouchier et Olivier Bardin dresse ainsi une carte subjective et sensible d'un quartier en devenir.

« Catalogue de l'exposition German Samper »

En marge de l'exposition « German Samper : A dibujar se aprende dibujando » qui s'est tenue à l'ENSA Paris-Val de Seine du 14 novembre au 8 décembre 2017, le catalogue offre un tour du monde sur papier au travers des dessins de l'architecte colombien. German Samper a réalisé plus de 5000 dessins. Le catalogue offre une sélection de dessins décryptés, des notes et une autobiographie complètent l'ouvrage.





1/ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE EN 2017

Direction

Directeur : Philippe BACH
Secrétaire générale : Catherine LE GAL
Assistante : Gladys HAMIDI
Accueil général : Alex FLECHEL

Chargé de mission

Expertise juridique – suivi des marchés – contrôle interne : Fanny HOVOR

Agence comptable

Agent comptable : Philippe RAFFIER
Aide comptable : Aldjia BECHAR, Fatima FERKOUS

Communication - développement culturel - accueil des publics

Cheffe de service : Anne PETITJEAN
Chargée de communication :
Pauline GUELAUD - Marie-Sylvie PONTILLO
Webmestre – graphiste : Valérie MANIKOWSKI

Affaires générales et immobilières

Chef de service : Jean-Paul VINCENT
Logistique : Roméo BESUBE
Maintenance : Bruno IOSSI, Terence NDEKE, Javad NAZARI
Appariteurs : Adil BERROUANE, Steeve BESUBE, Pascal GAILLARD,
Christophe LEMMO, Eddy DUNOY
Appariteur audiovisuel : Gilbert TAMAS

Système d'information – usages numériques

Chef de service : Sebastien GRALLE
Techniciens informatiques : Jean-Pierre MENDES,
Noël PERRICHON

Budget - Finances

Chef de service : Catherine DUPERIER à compter du 1er juillet 2017
Adjoint au chef de service, contrôle de gestion : Marlyse BOD BOL-
LANGA à compter du 26 juin 2017
Gestion budgétaire : Chao NA CHAMPASSAK,

Amel RENÉ à compter du 1er septembre 2017
Déplacements pédagogiques et missions : Valérie FAIVRE D'AR-
CIER

Ressources humaines

Cheffe de service : Elodie BÉCOT
Formation, instances, action sociale : Elodie FLÉCHEL
Personnels statutaires, retraite : Aurélie PERRIN
Personnels établissement, paie : Yveline RAVIN-BIGOT, Ly Sin NGO
à compter du 1er septembre 2017

Etudes et pédagogie

Directrice des études et de la scolarité : Nathalie HEBREARD
Directrice-adjointe responsable de la pédagogie : Dorothee HUI
BON HOA
Service de la scolarité :
Cheffe de service : Agnès LEGUEUL
Inscriptions administratives : Marie-Laure BONFANTI-GUILBOT,
Béatrice JACQUES-PHINERA
Equivalences, vie étudiante, bourses, sports : Benoit VERIN
Licence: L1 Kathy ATRID, L2 Muriel LELLOUCHE à compter du 1er
septembre 2017, L3 Malika HOUACINE à compter du 24 avril 2017
Master :
Responsable : Virginie DUMOUCHEL
Jennifer LELIEVRE à compter du 1er octobre 2017
Insertion professionnelle HMONP - stages
Responsable : Marion MERLIAUD à compter du 1er novembre 2017
Stages licence : Iwona VERIN
HMONP, stages master : Peguy TERRAM
Observatoire des débouchés, Alumni, suivi des diplômés :
William LABRUNIE
Doctorats – post diplômés : Bénédicte MOREAU

Relations et partenariats internationaux

Chef de service : Arnaud MISÉRIAUX
Responsable mobilités et partenariats internationaux : Cécile
MAURAS
Chargé de mission mobilités internationales : Aurélie BELA

Recherche

Direction administrative :
Dominique MATHIEU-HUBERT à compter du 1er mars 2017

LAVUE - UMR 7218 du CNRS

Direction :
Alessia de BIASSE, Agnès DEBOULET, Stéphanie VERMEERSCH

CRH

Direction : Sabrina BRESSON, Yankel FIJALKOW

Chargée de recherche : XXX

Secrétaire : Marion CARLES

Webmestre : Alain CABOT

Ingénieur réseau : Yves MULLER

Assistant bibliothèque : Pascal DITISHEM

EVCAU

Directeur : Olivier BOUET à compter du 24 janvier 2017

Secrétariat général : Pierre STIEGELMANN

Assistant de documentation : Fabien DEL

Bibliothèque – Documentation – Matériauthèque

Cheffe de service :
Sylvie MONTAGNON à compter du 1er juillet 2017
Bibliothèque Accueil et prêt : Véronique FACQUEUR, Magguy
LABUTHIE, Séverine VAILLANT

Matériauthèque Responsable : Jérôme SEMELIER

Centres de ressources

Laboratoire photo Responsable : Alain OLLIER

Laboratoire vidéo Responsable : Gilles de FAYET

Atelier Maquettes Responsable : François MALCHROWICZ

Assistant technique : Sunny MOREAU

Reprographie : Gilles BARZIC

2/LISTE NOMINATIVE DES MOUVEMENTS DE PERSONNELS

Arrivées ats 2017

Nom	Pénom	Service	Support budg	Catégorie	Corps	Motif	Fct / chps disciplinaire	Date d'effet
Duperier	Catherine	Financier	T2	A	Attache	Detachement	Chef du service financier	01/07/2017
Legueul	Agnès	Scolarité	T2	A	Attache	Mutation mcc	Responsable de la scolarité	03/01/2017
Mathieu huber	Dominique	Direction administrative de la recherche	T2	A	Attache	Mutation fpe	Directeur administratif chargé de valorisation de la recherche	01/03/2017
Merliaud	Marion	Insertion professionnelle	T2	A	Attache	Mutation mcc	Responsable du bureau de l'insertion professionnelle	01/11/2017
Montagnon	Sylvie	Bibliothèque - documentation - matériauthèque	T2	A	Ched	Detachement	Chef du service bibliothèque - documentation / matériauthèque	01/07/2017
Lelievre	Jennifer	Scolarité	T2	B	Secrétaire administratif	Concours	Gestionnaire des étudiants de master	01/10/2017
Lellouche	Muriel	Scolarité	T2	B	Secrétaire administratif	Detachement	Gestionnaire des étudiants de 2ème année de licence	01/09/2017
Jacques Phinera	Béatrice	Inscriptions	T2	C	Adj adm	Mutation mcc	Chargé des inscriptions administratives	01/01/2017
Ngo	Ly sin	Ressources humaines	T2	C	Adjoint administratif	Mutation mcc	Gestionnaire ressources humaines	01/09/2017
Rene	Amel	Financier	T2	C	Adjoint administratif	Detachement	Assistant budgétaire et comptable	01/09/2017
Bod bollanga	Marlyse	Financier	T3	A	Contractuel	Contrat sur poste	Adjoint au chef du service financier - chargé du suivi de gestion	26/06/2017
Nazari	Javad	Maintenance	T3	C	Emploi d'avenir	Emploi d'avenir	Assistant technique	02/05/2017
Ndeke	Terence	Maintenance	T3	C	Emploi d'avenir	Emploi d'avenir	Assistant technique	01/03/2017
Perrichon	Noël	Système d'information et usages numériques	T3	B	Contractuel	Contrat sur poste	Technicien système et réseaux	16/01/2017

Sorties ATS 2017

Nom	Prenom	Service	Support budg	Catégorie	Corps	Motif	Fct / chps disciplinaire	Date d'effet
Bimont	Betty	Direction des études et de la pédagogie	T2	B	Secrétaire administratif	Retraite	Responsable de l'insertion professionnelle	01/10/2017
Bouet	Anne lise	Direction des études et de la pédagogie	T2	C	Adj adm	Retraite	Gestionnaire des étudiants de 2ème année de licence	01/07/2017
Candela	Agathe	Scolarité	T2	A	Attache	Mutation fpt	Responsable de la scolarité	16/01/2017
Del	André	Laboratoire EVCAU	T2	A	ltp	Retraite	Ingénieur de recherche	23/01/2017
Denis jean	Désirée	Financier	T2	C	Adj adm	Mutation mcc	Assistant budgétaire et comptable	01/02/2017
Terzuoli	Corinne	Scolarité	T2	C	Adj adm	Retraite	Gestionnaire des étudiants de 3ème année de licence	01/10/2017
Josserand	Joel	Financier	T3	A	Contractuel	Fin de contrat à l'initiative de l'agent	Adjoint au chef du service financier	01/03/2017
Marce	Kevin	Maintenance	T3	C	Emploi d'avenir	Fin de contrat	Assistant technique	23/02/2017
Soufi	Riad	Maintenance	T3	C	Emploi d'avenir	Fin de contrat	Assistant technique	23/02/2017

Arrivées enseignants 2017

Nom	Prénom	Support budg	Catégorie	Corps	Motif	Fct / chps disciplinaire	Date d'effet
Avril	Andre	T2	A	Maitre assistant	Concours	Atr	01/09/2017
Gorgiev	Nikolay	T3	A	Contractuel	Recrutement	Atr	01/09/2017
Viala	Liliane	T3	A	Contractuel	Renouvellement sur le t3	Atr	01/10/2017
Bellat	Fabien	T2	A	Contractuel maas	Renouvellement sur le t2	Hca	01/09/2017
Perrier	Olivier	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Hca	01/09/2017
Francois	Justine	T3	A	Contractuel	Recrutement	Hca	01/03/2017
Gorel le penn	Alison	T3	A	Contractuel	Recrutement	Hca	01/03/2017
Jones	Gwennor	T3	A	Contractuel	Recrutement	Langues	01/09/2017
Delaunay	Fanny	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Shsa	01/09/2017
Di trani	Antonella	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Shsa	01/09/2017
Guerin	Florian	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Shsa	01/09/2017
Legendre	Leo	T3	A	Contractuel	Renouvellement sur le t3	Shsa	01/10/2017
Kasri	Sarra	T3	A	Contractuel	Recrutement	Sta	01/09/2017
Dulongcourty	Herve	T2	A	Contractuel maas	Renouvellement sur le t2	Tpcau	01/09/2017
Laraqui	Ilham	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Moscato	Sabine	T2	A	Contractuel maas	Renouvellement sur le t2	Tpcau	01/09/2017
Platero	Alba	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Schlachet	Frederic	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Anastas	Yousef	T2	A	Contractuel praas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Bucholz	Meritt	T2	A	Contractuel praas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Paillard	Alejo	T2	A	Contractuel praas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Val	Pierantonio	T2	A	Contractuel praas	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Scoffier	Richard	T2	A	Professeur	Concours	Tpcau	01/09/2017
Blondiot	Sebastien	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/03/2017
Creff	Yann kevin	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Gilson	Laurent	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Lecoeur	Christelle	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/03/2017
Carcelero	Vesselina	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Pousson heckle	Virginie	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/03/2017
Samama	Laure	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Sipp	Dorothee	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Voisin	Pauline	T3	A	Contractuel	Recrutement	Tpcau	01/09/2017
Haist	Gaetan	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Vt	01/09/2017
Monsenego	Veronique	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Vt	31/08/2017
Mosconi	Lea	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Vt	01/09/2017
Simonpoli	Mathieu	T2	A	Contractuel maas	Recrutement	Vt	01/09/2017
Descamps	Jeremy	T3	A	Contractuel	Recrutement	Vt	01/09/2017
Bruneau	Yassine	T3	A	Contractuel	Recrutement	Sta	01/09/2017

Sorties enseignants 2017

Nom	Prénom	Support budg	Catégorie	Corps	Motif	Fct / chps disciplinaire	Date d'effet
Ancelot	Sandra	T3	A	Contractuel	Demission suite concours	Atr	31/08/2017
Awada	Nour	T3	A	Contractuel	Demission	Atr	31/08/2017
Paraponaris	Herve	T2	A	Contractuel maas	Fin de contrat	Atr	31/08/2017
Viala	Liliane	T2	A	Contractuel maas	Fin de contrat 6 ans	Atr	30/09/2017
Bellat	Fabien	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Hca	31/08/2017
Francois	Justine	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Hca	31/08/2017
Gorel le penn	Alison	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Hca	31/08/2017
Piolatto	Clara	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Hca	31/08/2017
Brainard	Jocelyn	T3	A	Contractuel	Demission	Langues	31/08/2017
Hilderad	Sandine	T2	A	Contractuel maas	Demission	Shsa	31/08/2017
Legendre	Leo	T2	A	Contractuel	Fin de contrat 6 ans	Shsa	30/09/2017
Katzwedel	Jean frantz	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Sta	31/08/2017
Koroma	Christophe	T3	A	Contractuel	Retraite	Sta	28/11/2017
Morvan	Camille	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Sta	31/08/2017
Brard	Dominique	T2	A	Maitre assistant	Disponibilite	Tpcau	31/08/2017
Dulongcourty	Herve	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Tpcau	31/08/2017
Herbement	Olivier	T3	A	Contractuel	Demission	Tpcau	31/08/2017
Laumain	Xavier	T3	A	Contractuel	Demission	Tpcau	31/08/2017
Lehmann	Laurent	T2	A	Contractuel maas	Demission	Tpcau	31/08/2017
Lucan	Paola	T3	A	Contractuel	Demission	Tpcau	31/08/2017
Mager	Malte	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Tpcau	31/08/2017
Moscatti	Sabine	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Tpcau	31/08/2017
Chapuis	Jean yves	T2	A	Maitre assistant	Retraite	Vt	01/10/2017
Monsenego	Veronique	T2	A	Contractuel maas	Demission	Vt	31/08/2017
Veillet	Laurence	T3	A	Contractuel	Fin de contrat	Vt	31/08/2017

3/CT ET CHSCT COMPOSITIONS ET ORDRES DU JOUR

1 - COMPOSITION DU CHSCT

- Le Président : Philippe BACH
- La secrétaire générale : Catherine Le GAL
- La Responsable des Ressources Humaines : Elodie BECOT
- CGT culture :
 - Titulaires = Betty BIMONT (jusqu'en septembre), Alex FLECHEL, Corinne TERZUOLI (jusqu'en mai)
 - Suppléants = Liliane VIALA (titulaire à partir de septembre), Donato SEVERO (titulaire à partir de septembre)
 - Roméo BESUBE (suppléant à partir de septembre), Gladys CLARION-HAMIDI (suppléant à partir de septembre)
- Sud Culture Solidaires :
 - Titulaires = Pierre STIEGELMANN, Virginie DUMOUCHEL
 - Suppléants = Magguy LABUTHIE, Nabil BEYHUM
- SNAC-FO :
 - Titulaires = Frank CHOPIN
 - Suppléants = Christophe LEMMO
 - Les invités permanents (l'inspecteur santé et sécurité au travail, le médecin de prévention, l'assistant de prévention)

2 - CHSCT - ORDRES DU JOUR

CHSCT du mardi 21 février 2017

- 1 - Validation du procès-verbal du 27 septembre 2016 (pour avis)
- 2 - Actualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) : Point sur la mise en place des groupes de travail et installation du groupe de travail sur les Risques Psychosociaux (pour avis)
- 3 - La grille de suivi des points abordés (pour information)
- 4 - Point sur la ventilation et le chauffage (pour information)
- 5 - Point sur les pannes électriques (pour information)
- 6 - Point sur la connexion Internet (pour information)
- 7 - Questions diverses

CHSCT du jeudi 4 mai 2017

- 1 - Validation du procès-verbal du 21 février 2017 (pour avis)
- 2 - La grille de suivi des points abordés (pour information)
- 3 - Point sur la révision du calendrier du diagnostic RPS (pour information)
- 4 - Point sur l'installation de la Wifi (pour information)
- 5 - Point sur l'équipement du local syndical (pour information)
- 6 - Questions diverses

CHSCT du jeudi 28 septembre 2017

- 1 - Validation du procès-verbal du 4 Mai 2017 (pour avis)
- 2 - Renouvellement du secrétaire de séance (pour avis)
- 3 - La grille de suivi des points abordés et examen du registre de

- santé et sécurité au travail (pour information)
- 4 - Demande d'aménagement de poste pour un agent RQTH (pour information)
- 5 - Intervention de l'agent de prévention sur l'exercice de ses missions (pour information)
- 6 - Point sur les déménagements des bureaux et sur les équipements des postes de travail (informatique, stores, acquisitions de nouvelles machines...) (pour information)
- 7 - Point d'information sur l'avancée du travail de la mise à jour du DUERP (pour information)
- 8 - Point sur le calendrier du diagnostic RPS (pour information)
- 9 - Régularisation du titre d'occupation des voûtes (pour information)
- 8 - Questions diverses

3 - COMPOSITION DU CT

- Le Président : Philippe BACH
- La secrétaire générale : Catherine Le GAL
- La Responsable des Ressources Humaines : Elodie BECOT
- CGT culture :
 - Titulaires = Betty BIMONT (jusqu'en novembre), Alex FLECHEL, Corinne TERZUOLI (jusqu'en juin)
 - Suppléants = Liliane VIALA (titulaire à partir de novembre), Donato SEVERO (titulaire à partir de novembre)
 - Roméo BESUBE (suppléant à partir de novembre), Gladys CLARION-HAMIDI (suppléant à partir de novembre), Marinela KOURNIATI (suppléant à partir de novembre),
- Sud Culture Solidaires :
 - Titulaires = Pierre STIEGELMANN, Virginie DUMOUCHEL
 - Suppléants = Tayeb SEHAD, Xavier MALVERTI
- SNAC-FO :
 - Titulaires = Frédéric LEFEVRE
 - Suppléants = Frank CHOPIN

CT Extraordinaire du vendredi 10 mars 2017

- 1 - Modification de l'organigramme portant création du poste de Responsable de maintenance et exploitation des bâtiments.

CT du Mardi 28 mars 2017

- 1 - Validation du procès-verbal du 1 Décembre 2016 (pour avis)
- 2 - Grille de suivi des points de l'ordre du jour des précédents CT (pour information)
- 3 - Bilan de formation 2016 (pour avis)
- 4 - Campagne d'entretien professionnel (pour information)
- 5 - Promotions des ATOS au titre des entretiens d'évaluation 2016 (pour avis)
- 6 - Points sur les nouvelles dispositions applicables en matière de

recrutement. (pour information)

- Circulaire du secrétariat générale MCC du 7 Février 2017
- Guide « Recrutons sans étiquette »
- 7 - Recrutement en cours y compris saisonniers (pour information)
- 8 - Questions diverses

CT du mardi 13 juin 2017

- 1 - Validation des procès-verbaux du 10 mars 2017 et du 28 Mars 2017 (pour avis)
- 2 - Grille de suivi des points de l'ordre du jour des précédents CT (pour information)
- 3 - Modification de l'organigramme (pour avis à confirmer)
- 4 - Point sur la RIFSEEP (pour information)
- 5 - Point sur la campagne d'entretien professionnel (pour information)
- 6 - Bilan Social 2016 (pour avis)
- 7 - Point sur le suivi des effectifs (pour information)
- 8 - Point sur la procédure d'accueil et de départ des enseignants (pour information)
- 9 - Point sur le recrutement d'un intérimaire (pour information)
- 10 10 - Point sur la grille des carrières des T3 dans le cadre du groupe de travail au MCC (pour information)
- 11 - Problème de conditions de travail du personnel ATS (pour information)
- 12 - Questions diverses

CT du mardi 7 novembre 2017

- 1 - Validation du procès-verbal du 13 Juin 2017 (pour avis)
- 2 - Calendrier de publication des nouveaux textes statutaires des ENSA (pour information)
- 3 - Grille de suivi des points de l'ordre du jour des précédents CT (pour information)
- 4 - Plan de formation 2018 et Liste des responsables de validation du nouveau dispositif RenoiRH Formation (pour avis)
- 5 - Modification de l'organigramme : proposition de changement d'intitulé de la fonction de « Secrétaire Générale » (pour avis)
- 6 - Réorganisation du temps de travail au service de la surveillance : proposition d'une alternance des plages horaires de travail (suite du CHSCT du 28/09)
- 7 - Calendrier des congés 2018 (pour avis)
- 8 - Postes vacants, les recrutements et la campagne Sauvadet II (pour information)
- 9 - Action sociale (pour avis)
- 10 - Calendrier prévisionnel des CT du premier semestre 2018 (pour information)
- 11 - Questions diverses

4/COMPOSITION DE LA COMMISSION RECHERCHE 2016/2017

Rémy BUTLER, Président de la commission
Philippe BACH, Directeur de l'école ENSAPVS

Marc BARANI
Jean-Pierre GUILHEMBET

Les enseignants ENSA Paris-Val de Seine suivant :

Yann BLANCHI
Martine BOUCHIER (CRH)
Pierre ENGEL
Xavier LAGURGUE (CRH)
Christian MORANDI (EVCAU)
Elizabeth MORTAMAIS (EVCAU)
Alain PELISSIER
Sylvie SALLES (EVCAU)
Donato SEVERO (EVCAU)
Pascal TERRACOL (EVCAU)
Personnalités Extérieures :
Fouad AWADA

Responsables équipes de recherche :

CRH-LAVUE : Sabrina BRESSON et Yankel FIJALKOW
EVCAU : Olivier BOUET et Nabil BEYHUM

Assistent à la commission :

Xavier MALVERTI (président de la CPR)
Dominique MATHIEU-HUBER (directrice administrative de la recherche)

5/ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION RECHERCHE

Séance du 22 mars 2017

1. Bilan de la campagne de demande de décharge pour recherche

- Récapitulatif
- Rappel : 2e vague 2017 CER congés pour études et recherche

2. L'ENSAPVS et l'USPC

- Rappel des membres de l'USPC et présentation de son organisation
- Rappel : structuration du partenariat, apports pour l'ENSA PVS et engagements envers l'USPC
- Prise de position pour la participation à la réponse à l'appel à projets du PIA 3 « École Universitaire de Recherche » en collaboration avec une initiative portée par Paris Diderot

3. La stratégie de recherche de l'ENSAPVS

- Ouverture vers d'autres thématiques de recherche à définir
- Affirmation des axes/compétences/ressources, quelles sont les forces de recherche à l'ENSAPVS ?
- Conditions matérielles de production de la recherche

4. La campagne d'évaluation de l'HCERES

- Détermination des champs de recherche de l'USPC dans lesquels l'ENSA PVS s'insère « Sociétés, civilisations et

migrations » en plus de « Environnement, architecture, écosystèmes et territoires »

- Proposition d'un représentant enseignant-chercheur de l'ENSA PVS pour participer à la rédaction des rapports de champs d'USPC

Séance du 24 mai 2017

1. Décharges pour recherche : répartition des heures pour présentation en CA

- Confirmation des critères d'attribution des décharges pour recherche
- Répartition des heures pour présentation en CA

2. Présentation des projets de décrets

3. État d'avancement des dossiers d'auto-évaluation pour le HCERES

- Rapport de champ USPC
- Unité de recherche
- Etablissement partie « La recherche et la formation »

4. Points divers

- Fermeture des locaux en août
- Prise en compte de l'encadrement de doctorants dans les services d'enseignement

6/COMMISSION INTERNATIONALE

Composition

Stephanie Boufflet
Brigit De Kosmi
Marc Dilet
Sandra Parvu
Simon Rodriguez-Pagès
Boris Weliachew
Philippe Zourgane

Ordres du jour

Réunion du mardi 29 novembre 2016

- Présentation des actions internationales pour l'année civile 2017 ;
- Proposition de classement des projets internationaux

Réunion du vendredi 5 mai 2017

- Renouvellement des coordinateurs pédagogiques des échanges ;
- Validation de l'auto-évaluation HCERES 2017-2018 pour le volet « Relations européennes et internationales : la politique de relations européennes et internationales en matière de recherche et d'enseignement supérieur ».

7/COMMISSION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Composition

Olivier Bouet
Antonio Brucculeri
Brigit De Kosmi
Marc Dilet
Didier Drummond
Pierre Engel
Cyrille Faivre-Aublin
Laurence Feveile
Yankel Fijalkow
Marilena Kourniati
Sylvia Lacaisse
Elizabeth Mortamais
Sandra Parvu

Simon Rodriguez-Pagès
Donato Severo
Boris Weliachew
Philippe Zourgane

Ordres du jour

Réunion du vendredi 27 janvier 2017

- Sélection des étudiants pour les mobilités 2017-2018

8/COMPOSITION DE LA COMMISSION CONFÉRENCES- EXPOSITIONS-PUBLICATIONS

Nommée de fin de l'année 2016 à fin de l'année 2017

Composition

Antonio Brucculeri
Cyrille Faivre Aublin
Marilena Kourniati
Catherine Rannou
Nathalie Régnier Kagan
Philippe Rivoirard
Christian Pottgiesser

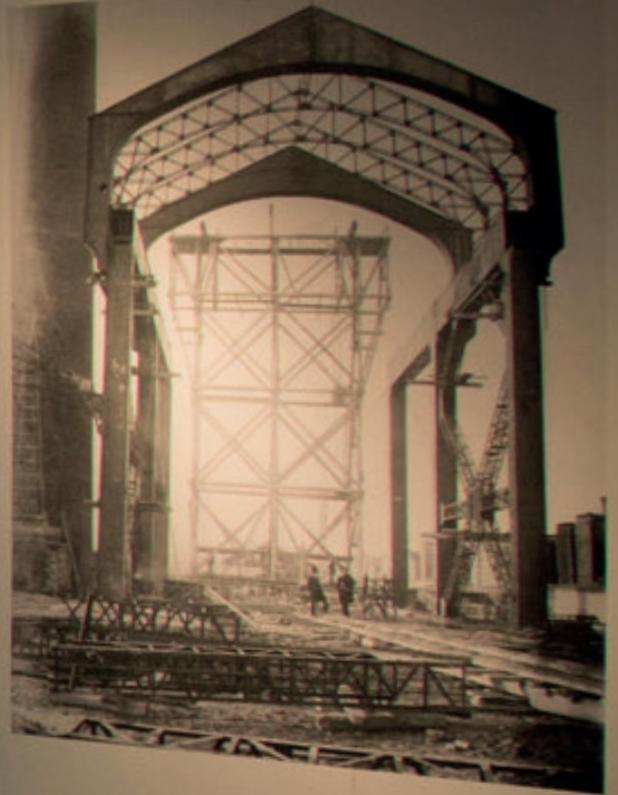
Ordres du jour des réunions de la commission conférences expositions et publications

Réunion du 13/01/17

- Prochainement
- Expositions
- Conférences
- Publications

Réunion du 6/07/18

- La programmation de la saison 2017-18



9/LISTE DES DIPLÔMÉS DEEA

ADan ABOUCAYA	Pierre-Olivier CALLIES	Emmy GOURGUES
Cécile ACHARD DE LELUARDIERE	Serge-Aurélien CANTO	Berthine GRANDCOLAS
Naimia AHAMADA	Lisa CARAUX	Elouan GRELLIER
Jubril AKINSANYA	Raphael CARREIRA	Melchior GRIMALDI D'ESDRA
Elissa AL SAAD	Louise CASTELLI	Amand GRUEBER
Margot ALAUX	Eudes CAZAUNAU	Capucine GUEGUEN
Ines ALONSO-MARTIN	Maud CHANEL	Laurie-Jade GUERIN
Sirine AMMOUR	Léa CHARPENTIER	Jean GUEURY
Johan ANDRIANJAFY	Chloé CHATEL	Lisa GUFFROY
Agathe ANGLIONIN	Geoffroy CHENIVESSE	Chloé GUGLIELMONI
Marion ANGOVE	Lauriane CHIRI	Camille HEILES
Martin ARCHIERI	Yueh-Ting CHUNG	Laura HÉNAULT
Steven AUBOIS	Emma COLLET	Laura HILY
Sofia BADREZZAMANE	Paul COULBEAUX	Victor HUCHON
Tiphaine BAILBY	Lucie COULON	Antoine IMBERT
Suncica BAJALICA	Christophe COURBON	Alex INTRALA
Julie BAUDOIN	Caroline CREPEL	Emile JACOTEY-VOYATZIS
Matthieu BAUMGARTEN	Servane CUMUNEL	Louise JACQUEMARD
Olivia BEAU	Marc Nathanaël CYLLA	Constance JACQUETY
Alix BEAU BRÉCHIGNAC	Rouba DAHAM	Caroline JARDIN
Mathias BEAUFRERE	Léa D'ALBRONN	Clément JENNESSEAU
Ines BELAID	Lisa DAVIDSE	Mathilde JOLY
Inès BELHADJ	Armelle DE DIEULEVEULT	Sullivan JOSSO
Iris BELLEFONTAINE	Mailys DE GELOES D'ELSLOO	Laureline JOUANNE
Aida BENAMOUR	Félicia DE LA TULLAYE	Aicha JOUNDY
Zineb BENNOUNA	Paul DE MARLIAVE	Karim KALOUN
Nicolas BERENBACH	Colombe DE VOGÜÉ	Juliette KAMINSKI
Andoni BERHO	Bastien DEFROCOURT	Juliette KARABETIAN
Gabriel BERTOLINI	Charline DELHAY	Ines KASPARIAN
Pauline BESNARD	Thibaut DEMAZURE	Daehan KIM
Robin BESSON	Maxime DESCHEPPER	Kouame Jean-Marcel Guillaume KOFFI
Adeline BIABAUT	Léa DEVAUX	Margaux KOREN
Paul BILLARD	Thomas DIETTERT	Félix KORGANOW
Tiphaine BILLETTE DE VILLEMEUR	Aurelien DOUR	Riwane KRIMAT
Clément BINET	Esther DREVELLE	Jawahir LABIAD
Mathilde BIZET	Clémence DRUMARE	Camille LABORDE
Laura BLANC	Mélissa DYMINAT	Charlotte LABOURDETTE
Johann BOHN	Yosra EL SHABRAWY	Emilie LACERDA GOMES
Aster BOISSONNADE-JOLY	Sophie EYER	Lucile LAGACHE
Alexia BOLZONI	Quentin EYGRETEAU	Floriane LAMY
Alexia BORIT	Charlotte FADEL	Guillaume LARRASOAIN
Agathe BOSCASSI	Anthony FAUVE	Léa LASSIÉ
Elsa BOUDHINA	Tristan FERMANDOIS	Jais LAZRAC
Anne BOULET-GERCOURT	Joanna FERREIRA	Hoang Anh LE
Clémence BOURDIER	Ludivine FOUCHER	Lucas LE BARS
Alizée BOURGEOIS	Héloïse FRAGNAUD	Margot LE BERRE
Alexandra BOUSQUET	Léo FRIEDMANN	Enora LE DUFF
Théo BOUTANQUOI	Adeline FURTADO	Boris LEFEVRE
Mélanie BOUTEILLE	Amélie FUSEAU	Mickael LEIRAS
Ghita BOUZOUBAA	Noemie GAUTREAU	Stéphanie LELEU
Emmanuel BRISCO	Amelia GAZZO	Gabriel LEULIET
Gautier BURESI	Cristian Camilo GIL MURCIA	Emilie LEURY
Guillaume BURG	Philippine GILBERT DE VAUTIBAUT	Pierre-Alexandre L'HOMME
Fanny CAHU	Claire GOMICHON	Jeanne LHOTTE
Agathe CALLIES	Juliette GONNIN	Marine LIEGEARD

Cindy LIM
Eugenie LIONS
Martin LOPEZ BERNAL
Amandine LUCAS
Pauline MACAIRE
Marylou MACHECOURT
Pauline MAHO
Angélique MAHONEY
Bayann MAKKI
Anna MALLART
Chloé MANCINI
Thomas MARATUECH
Tiberiu MARCU
Agnès MARION
Julie MASSIOT
Thibault MAZEVET
Valentin MENTION
Louise MICHAUD
Hugo MICHIEL
Anna MILOHANIC
Audrey MIROCHA
Kassim MOHAMED
Charlotte MOHNS
Quentin MONIOT
Leo MOREAU
Madeleine MOREAU DE BELLAING
Laure MOULY
Nicolas MUSSARD
Tania NAHMIAS
Adrien NESSLER
Arthur NEVEU
Duc Minh NGUYEN
Pauline NICOT
Madeleine NIEPCERON
Margot NOUAILLE
Marie NOYELLES
Ioana Raluca OPREA
Caroline ORDENER
Victor PANLOU
Agathe PARADIS
Joong-Yong PARK
Pierre PERAL AVILA
Lucile PERRIN
Charlotte PETER
Loïc PICARD
Alice PICOU
Johana PILIKA
Gala PILLAUD-VIVIEN
Lucie POITTEVIN
Michael POLLAKOWSKY
Julien PONGNAN
Calypso PORET
Cloé POUNOT
Raphaël POUTHIER
Marie PREL
Emilie PRINTEMPS
Hanna PROST
Pénélope PRZYBYLKO
Mahault REMUSAT
Valentine RICHEBE
Auriane RIEHL

Clarisse RIESI
Badreddine RIGHI
Paul ROBERT
Camille ROGNON
Camila ROSSEL VILLARREAL
Alexandra RUZZICA - DE LA CHAUSSÉE
Marine SALADIN
Joachim SALINIE
Paquita SARRAZIN
Anna SAVITSKAYA
Mathilde SCHAAL
Clément SCHWAB
Mathilde SEGALAT
Jules SEGUINEAU
Juary SILVEIRA COSTA
Marie SOULIER
Ander SUBIRON CEDARRY
Jing SUN
Myung Sun SUNG
Camille TALLON
Manon TEILLET
Romain TER HOFSTEEDE
Isabelle-Camille TERTRAIS
Inge-Marie THERKILDSEN
Sylvain THÉRY
Emeline THOMAS
Clémence TIPHINE
Marie TORLOTTING
Axel TOUSSAINT
Lauriane TOUVRON
Jade TRIBOULET
Eliot UGINET
Simon VALERO
Camille VALETTE
Simon VALLÉRY
Marion VALLI
Elsa VANDELDELDE
Astghik VARDANYAN
Adèle VASSELIN
Anne VAUZOU
Marie VECHOT
Perrine VEMCLEFS
Salome VERNEAU
Marion VILLE
Adèle VIROT
Yann WALDNER
Clémentine WAVELET
Marina YOUSSEF

10/LISTE DES ARCHITECTES DIPLÔMÉS D'ÉTAT 2016/2017

Tarik ABD EL GABER
Cyrielle ABECASSIS
Asmaa ABERCHIH
Léa ABIHSSIRA
Anaïs ACHDJAE-MAHDAVI
Sébastien ACTRY
Rowan ADJAL
Javier AHUMADA
Anaïs AÏDI
Iris AKRAM
Clémence ALAMERCERY
Juliette ALILICHE
Lutie ALLET
Neïla AMHIS
Lucciana ARIETTI
Audrey AU
Axel AUCOUTURIER
Allison AUGUSTIN
Camille AUSSEUR
Rocio Elisa AVILES ACOSTA
Nicolas AYOUB
Samia BACHOUCHI
Aliénor BACQUE
Hugo BALLAIRE
Lucille BALLERY
Clémence BARBE
Louise BAUSIERE
Valentin BEAUDOIN
Andréa BEN ASSAYAG
Julia BEN SADOUN
Victoire BENARD
Sara BENBAHTANE
Laure BENOIT DE COIGNAC
Priscillia BENYAHIA
Augustin BERAUD
Thomas BESSE
Benjamin BISSUEL
Mathilda BLANC
Caroline BLOHM
Léa BOISVERT
Guillaume BOITIER
Cloé BORIES
Valériya BORISOVA
Paul BOSQUILLON DE FRESCHVILLE
Corinne BOUCHEVREAU
Camille BOUILLON
Marie BOULAY
Eléonore BOURGEOIS
Maguelone BOURGOIN
Pierre BOUTET
Simon BRAMOULLE
Armelle BREUIL

Juliette BRIGNONE
Clémence BROTTIER
Yassine BRUNEAU
Laurane BULLIER
Chamsy BUREAUD
Solène BUTAVAND
Laurène CAHN
Romain CAILLAUD
Aude CANU
Marion CAPRA
Julie CASSIN
Léo CASSIR
Aude CATTE
Aurélië CAVREL
Philippe CEGIELNY
Melvin CESAR
Stefania CHALKIA
Sara CHAMBARO
Che-Chia CHANG
Théophile CHATELAIS-LOUYS
Tamayo CHAVEROCHE
Nadège CHELELEKIAN
Roxanne CHEMLA
Audrey CHICHPORTICHE
Léo CLENET
Amandine CLIVOT
Mathilde COCHARD
Charlène COËFFIC
Elsa COLIN
Mathieu COLLART
Pierre COLLEAUX
Tiffany COLLIAUX
Raphaël COLLIN
Jean-Christophe COLLOGNAT
Blandine CONSIDERE
Morgane CONSTANT
Léo COUDERT
Yann COURTEILLE
Sandra COUSTURIER
Gabriel COUTURIER
Cédric COVAREL
Colombe CROUAN
Laurène CYTEVAL
Wandrilie D'ESTAINTOT
Nathalie DA COSTA
Aurélië DALIGAULT
Thibaut DANCOISNE
Marine DANIS
Fatima Zohra DAOUDI
Hannah DARGET
Olivia DAVIS
Ryane DE CHOISEUL

Ariane DE FLEURIEU
Benjamin DE MELLIS
Pedro DE MELO AMORIM RABAROUX
Inès DE RIBAUCCOURT
Romain DEROUET
Marine DESMOULINS
Emma DESPRES-GARCIA
Nathan DESVOIES
Mathilde DEWAVRIN
Romane DI POL
Anissa DJOUINI
Sabrina DJURICIC
Clémence DOYON
Nicolas DUPUIS
Baptiste DUSONCHET
Julie DUVAL
Rim EL EUCH
Louise ENGELMANN
Shanti ESCRIVA
Matthieu FAURE
Alix FAVRE
Camille FERY
Laurène FLAMBEAUX
Margaux FLECK
Margaux FLOC'H
Jeanne-Marie FONTAINE
Violette FRANCHI
Meghane FRIGELLI
Alice GADOT
Gustave GARDEBOIS
Marine GELARD
Morgane GEORGELIN
Michaël GHORAYEB
Laura GONÇALVES
Martha GORIATCHEFF-MADSEN
Julia GREGOIRE
Raphael GUENA
Julien GUERINEAU
Jihane HADDI
Baptiste HALARD
Mélanie HARDY
Charlotte HARSTRICH
Brice HAUTEFORT
Tiphaine HOMBOURGER
Yizhou HONG
Anne HOSSENLOPP
Laura HUBERT
Guillaume HUCHET
Lucile INK
Meriem IZGHOUTI
Dilek KARASU
Adva KELIF

Heakyung KIM
Sofia KIOUMI
Malak KOMIHA
Agnieszka KORNECKA
Marie-Gabrielle LAFONT
Camille LANDURE
Jérémy LAROCHE
Pablo LAVIELLE
Aliénor LAVILLE
Alix LAZIAN
Victor LE FORESTIER DE QUILLIEN
Mélanie LE MORVAN
Flora-Lou LECLAIR
Thomas LECLAIR
Clémence LECLERC DE HAUTECLOCQUE
Kalena LECLERCQ
Hélène LENOIR
Julie LEZE
Charlotte LIETAER
Jacques-Marie LIGOT
Sophie LOYER
Louise MACHOVER
Farès MAKHLOUF
Pauline MARIEZ
Elissa MARTIN
Valentine MARTIN
Rachel MARTINS
Mélanie MAUGER
Carmen MAURICE
Nathan MAWAS
Laura MAYHEW
David MENDES
Evie MENEZ
Jean-Benoit MICHELET
Pauline MILLET
Fleur MORIN
Lou Nomingue MORIN
Jean-Baptiste MOTTET
Inès MOUELHI
Maya Céline MOUKADDEM
Nicolas MULLER
Julie NEBOUT
Mathilde NEUVILLE
Anh-Chi Aude NGUYEN
Clotilde NGUYEN
Inès NGUYEN
Laëtitia NGUYEN
Mathilde NICOLAUD
Clément NOUVEL
Petr OBRAZTSOV
Hanna OHAYON
Manon PACHAUD
Coralie PARET
Simon PASQUET
Inès PAULOT
Victoria PAYET
Lionel PELHAITRE
Hélène PENAVERRE
Elsa PEREIRA
Anouk PETER
Victor PETEUL
Esther PINON
Sophie PIRON
Xavier PIROT
Laura POMMERY
Vladimir POUPART-LAFARGE
Noémie PREVOT
Rabary Miora RAHARINELINA
Lorna Meva RAZAFINDRAKOTO
Mélanie REGNIER
Ghita RHMARI TLEMÇANI
Philippe ROBART
Louise ROGER
Charles ROITEL
Aleksander ROKOSZ
Déborah ROLAND
Damien ROMA
Mariam SAAD
Pauline SABATIER
Angèle SCHNEIDER
Rose SCHWAB
Thom SEBBAN
Florine SEGAERT
Justine SERGENT
Julie SEYLER
Sophie SIGNORINO
Olivia SIRI
Dounia SOUHAIL
Charlotte SPERONI
Barbara STETTLER
Sandra TASSIN
Ly-Sha THAN
Gabriel THOMAS
Mohammed Amir TOUATI
Arthur TOURNIER
Claire TREHARD
Aurore TRIVALEU
Simon UGOLIN
Clément VANDERLYNDEN
Marine VAUCHEZ
Salomé VAZ
Marine VERNAY
Ariane VERNET
Pauline VERNIER
Sophie VIALA
Jean-Baptiste VICQUELIN
Sarah-Madelyn VIELLARD
Irina VILMUS
Guang Chun WANG
Christopher WEIRBACK
Laura YAKAN

11/LISTE DES ARCHITECTES HABILITÉS À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN LEUR NOM PROPRE 2016/2017

Nestor Jose ACOSTA YANES
Diana ADETU
Claire ALBERTINI
Isabelle ALIBERT
Caroline ALVES DA SILVA
Anne Laure ALVIANI
Karima ARGOUB
Sara ASBAAI
Sarra BAHLOUL
Sonia BARONE
Julien BELHOUT
Axel BENARD
Khaoula BENCHEKROUN
Camille BERAUD-SUDREAU
Loran BIÇOKU
Annelise BIREE
Augustin BOHL-VIALLEFOND
Raphaël BORNIER
Britanie BORY
Nicolas BOSSARD
Gautier BOUDIN
Ingrid BOUTET
Antoine BRAUD
Emma BRONES
Jean BROUZES
Oliver BUCKS
Josselin CABARET
Sébastien CAIRE
Pierre CALAME
Mathilde CAMPAGNE
Sabrina CARLEVARIS
Florian David Marie CARROT
Michel CARRY
Juliette CASSE
Jeanne CHALEY
Melodie CHANTREL
Lucas CINGET
Prisca CLEMENT
Charlie COGNON
Romain COMBY
Charlotte Frédérique Valérie CORBERON
Charles-Henri COSTANTINI
Nelson COULON
Hadrien DE BEAUVAIS
Hermine DE LEUSSE
Julian DEGLAS

Valeria DENISOVA
Aliénor DEPONDY
Laurent DEVIN
Shannah DILMOHAMUD
Eloïse DIQUET
David DOTTELONDE
Benoît EVANO-ALLINC
Manon FAYEMENDY
Coline FELIX
Marie-Françoise FERNANDEZ
Leandro FERREIRA SOARES
Luc FIRMIN
Clara FOURNIER
Baptiste FRANCOIS
Johanna GALVAO
Romain GARCIA
Morgane-Marie GATEAU
Emilie GHALEB
Anaïs GILLMANN
Manon GLASBERG
Quentin GLORIEUX
Sacha GOBELIN
Léa GOFFINET
Vincent GUERLIN
Margaux HALLIER
Aleksandra HANCA
Laura HANCE
Marie HARACHE
Hellwig IDOMENEE
Elise JEGO
Charlotte KACHLER
Camille LAMBERT
Anastasia LANGLAIS
Elodie LAURENT
Ornella LAZZARI
Typhaine LE BARS
Pauline LE BIEZ
Malak LEMRINI
Marine LEPERT
Mathieu LEROUX
Marine LEROY
Mélody LIM
Céline LIMA DE OLIVEIRA
Marc LOUAIL
Yvan-Camille LUCHEL
Aurélia MACAIGNE

Elena MAJ
Hugo MARION
Kilian MAURIN
Arthur MEILLERE
Mylène MELOT
Mathilde MENARDEAU
Helena MENON
Andréa MINIER
Gaëlle MINZIERE
Juliette MOREAU
Olivier MORI
Isabel Cristina MURILLO VILLAR
Cécile NICAUD
Maud NICOTERA
Margaux OBJOIS
Stéphane PAIN
Félix PANTZ
Valérie PAOLOZZI
Frédéric PENENT
Marie PENO CASTRO
Victor PERIANO
Lara QUEAU
Charles QUENOT
Franck RABIN
Alice RAYMOND
Ania REDJOUH
Arthur RENAUDINEAU
Marie RENAULT
Baptiste ROUIT
Nicolas ROUSSEY
Cynthia SAAB
Victoria SOSOLIC
Antoine SOUCHE
Antoine SOUSSAN
Fabien TEIL
Pierre TESTET
Jean-Loup TURLAN
Sandrine VALLERON
Aurélia VALOT
Félicien VENOT
Victoria VERRET
William WEIL
Yvanie WILHELM
Fernand YVON
Hamza ZERHOUNI ABDOU



1890

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS VAL DE SEINE



U-P-C
Université Sorbonne
Paris Cité

PARIS
UNIVERSITÉ
DIDEROT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVIASSOR 75013 PARIS

TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

PARIS
VAL DE
SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE